



Qu'est-ce que l'isolement des aînés ? Quelles en sont les causes principales et les actions qui peuvent être entreprises pour y faire face ? En quoi la lutte contre l'âgisme contribue-t-elle à l'inclusion sociale des aînés et donc à lutter contre leur isolement ? Quelle place et quels leviers d'action les collectivités ont-elles pour faire face à cette problématique ? La mise en œuvre d'une dynamique partenariale et participative est-elle l'une des clés pour maintenir le lien social ?

Deuxième livret de la série thématique proposée par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, ce fascicule réunit les contributions d'universitaires, d'associations, d'organismes et de collectivités territoriales au sujet de la lutte contre l'isolement des plus âgés. Par les différents points de vue qu'il réunit, il propose un état des lieux sur la question de l'isolement des aînés en France, tout en proposant des pistes d'actions et retours d'expérience sur le sujet.

Numéro précédent

La participation des aînés

Prochain numéro :

Information et vieillissement

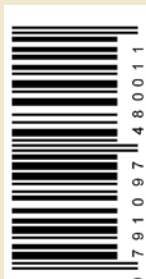
Réalisé avec le soutien financier
de Notre Temps et AG2R LA MONDIALE



AG2R LA MONDIALE

15,00€

9791097 480011



9 791097 480011

Dépôt légal Mai 2017

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés - Mairie de Dijon ; CS 7330 ; 21033 Dijon Cedex - Impression mai 2017 - Drifosett Printing, avenue du Four à Briques, 5 - 1140 Bruxelles - Belgique

iStock



Coordonné par Angélique Philipona et Pierre-Olivier Lefebvre

Les essentiels AMIS des AÎNÉS



FRANCE

LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES AÎNÉS N°2

LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES AÎNÉS N°2

17728

ÉDITO



Depuis plus de dix ans, l'Organisation Mondiale de la Santé promeut la dynamique Villes et Communautés Amies des Aînés et valorise le vieillissement actif comme l'une des réponses au défi de notre société qu'est la longévité.

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, en France, contribue au développement de territoires bienveillants envers les générations âgées et favorise une démarche concrète d'amélioration de l'environnement urbain et social.

Ces fascicules ont été réalisés afin de permettre de croiser les regards, les connaissances et les expériences réussies autour des thématiques du programme Villes Amies des Aînés. La volonté des auteurs n'est autre que de proposer des pistes de réflexion et d'actions, convaincus qu'une société pour tous les âges peut être construite si l'on réunit l'ensemble des acteurs qui souhaitent s'impliquer dans un objectif et un état d'esprit communs.

Élus, habitants de toutes générations, professionnels de terrain et chercheurs livrent dans cet ouvrage leurs convictions et contribuent ainsi à la lutte contre l'âgisme, renforçant de cette façon l'indispensable sentiment d'appartenance des habitants à leur territoire de proximité.

Vivre ensemble activement dans un XXI^e siècle qui découvre l'allongement de la durée de vie est un formidable défi qui resitue le vieillissement comme une chance individuelle que nous pouvons transformer en opportunité collective.

Pierre-Olivier Lefebvre,
Délégué Général
du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés

LES PARTENAIRES DES ESSENTIELS AMIS DES AÎNÉS

Notre Temps

Avec plus de 4,5 millions de lecteurs chaque mois, le magazine Notre Temps, et sa plate-forme digitale www.notretemps.com est le plus grand lieu de rassemblement et d'information des retraités de France.

Fondée il y a bientôt 50 ans de cela, Notre Temps est LA marque de référence pour une information indépendante, vérifiée, proche de ses lecteurs dans leur projet de vie à la retraite.

Notre Temps se veut aussi et avant tout un projet citoyen, toujours à l'écoute de toutes les innovations dans le domaine de l'intergénération et du mieux vivre au quotidien, et en particulier dans la commune. C'est dans cet esprit que s'est noué un partenariat étroit entre Notre Temps et le réseau Villes Amies des Aînés, afin d'encourager, soutenir et informer sur toute la dynamique dans les communes autour de cette vaste problématique qui concerne une population de plus en plus

large, et de plus en plus demandeuse de solutions innovantes. Nous sommes fiers de faire partie de ce projet, français mais aussi mondial, qui entraînera bientôt un très grand nombre de communes dans l'Hexagone. Vous pouvez compter sur nous pour se faire l'écho de votre dynamisme !

Maxime de Jenlis
Éditeur de Notre Temps

www.notretemps.com



AG2R LA MONDIALE IMPLIQUÉ AUPRÈS DES AÎNÉS

Gestionnaire de la retraite complémentaire de plus de 4 millions de retraités, AG2R LA MONDIALE est fortement engagé dans la protection sociale des aînés et la promotion du « bien vieillir ». Ainsi chaque année, dans le cadre de son engagement social, il initie plusieurs centaines de projets, en partenariat avec des acteurs locaux : start-up, PME, associations, services de l'État, et bien sûr, les collectivités locales.

Car l'une des forces d'AG2R LA MONDIALE, c'est son ancrage territorial : en effet, ses équipes sociales régionales sont présentes sur l'ensemble du territoire national, ce qui lui permet une grande proximité avec ses retraités, ses assurés et

ses partenaires. Il expérimente des projets localement avec des assurés et des structures de terrain, puis adapte et déploie à grande échelle les solutions susceptibles d'avoir le plus d'impact dans la vie des aînés et de leurs aidants.

C'est pourquoi AG2R LA MONDIALE est devenu partenaire du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés en 2015, avec la ferme intention de renforcer la collaboration avec ses membres, pour le plus grand bénéfice de ses aînés !

À PROPOS D'AG2R LA MONDIALE
AG2R LA MONDIALE, 1^{er} groupe d'assurance de protection sociale et patrimoniale en France, propose une gamme complète de produits et de services en

retraite, épargne, prévoyance et santé. Acteur de référence en assurance de la personne présent sur tous les territoires, le Groupe assure les particuliers, les entreprises et les branches, pour protéger la santé, sécuriser le patrimoine et les revenus, prémunir contre les accidents de la vie et préparer la retraite. Société de personnes à gouvernance paritaire et mutualiste, AG2R LA MONDIALE cultive un modèle de protection sociale unique qui conjugue étroitement rentabilité et solidarité, performance et engagement social. Le Groupe consacre chaque année plus de 100 millions d'euros pour aider les personnes fragilisées et soutenir des initiatives individuelles et collectives.

www.ag2rlamondiale.fr

SOMMAIRE

- p. 2 **Edito** - Pierre-Olivier Lefebvre
- p. 3 **Les partenaires des Essentiels amis des aînés**
- Notre Temps ; AG2R LA MONDIALE
- p. 5 INTRODUCTION**
Angélique Philipona et Pierre-Olivier Lefebvre
- p. 7 PARTIE I : VILLES AMIES DES AÎNÉS**
- p. 7 **Présentation de la démarche Villes Amies des Aînés**
- p. 11 **La démarche Villes Amies des Aînés et la lutte contre l'isolement des aînés** - Angélique Philipona et Pierre-Olivier Lefebvre
- p. 14 **Enquête Ipsos sur l'isolement et la solidarité intergénérationnelle** - Notre Temps, CNAV et RFVAA
- p. 15 PARTIE II : LE POINT DE VUE DES CHERCHEURS**
- p. 18 **Qui a commencé ? Est-ce la personne âgée qui s'isole ou la société qui crée les conditions de son isolement ?** - Michèle Dion
- p. 22 **L'activation des solidarités de voisinage : quelles orientations ?** - Dominique Argoud
- p. 24 **La diversification des logements à destination des aînés : un enjeu pour l'ingénierie territoriale dans les espaces peu denses** - Séverine Chemin Le Piolet
- p. 27 PARTIE III : DES ORGANISMES ENGAGÉS POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES PLUS ÂGÉS**
- p. 27 **Avec Monalisa, tout le monde peut se mobiliser contre la solitude** - Monalisa
- p. 29 **De l'isolement à l'invisibilité : le poids de la solitude**
- Jean-Pierre Bultez
- p. 33 **Suicide des aînés et prévention : traiter la dépression et prévenir l'isolement** - Anne-Sophie Rigaud
- p. 36 **Enquête Solitudes en France** - Laurence de Nervaux
- p. 38 **Enjeux et propositions sur la lutte contre l'isolement des aînés** - Antonin Blanckaert
- p. 40 **Les « Chartes territoriales des solidarités avec les aînés » pour un développement sanitaire et social des territoires ruraux** - Emmanuelle Pion
- p. 42 **La Poste, acteur naturel du bien vieillir** - Delphine Mallet
- p. 44 **L'interview du RFVAA : Dijon et la lutte contre l'isolement des aînés** - Dominique Martin-Gendre
- p. 48 PARTIE IV : L'OPÉRATION « VIENS, JE T'EMMÈNE »**
- p. 48 **« Viens je t'emmène », la semaine des sorties entre générations** - Carole Renucci
- p. 49 **Le RFVAA et l'opération « Viens, je t'emmène », des liens naturels** - Floria Finot

- p. 50 Retours d'expérience : Viens, je t'emmène...**
- p. 50 ... visiter la maison Dahlia - Le Havre
- p. 53 ... à un atelier « journal » - Laval
- p. 54 ... à un spectacle cabaret éphémère - Issy-les-Moulineaux
- p. 55 ... visiter le sénat - Sceaux
- p. 56 PARTIE V : LES PROPOSITIONS DES VILLES AMIES DES AÎNÉS POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT**
- p. 56 Projets primés dans le cadre du concours Villes Amies des Aînés 2015 sur le thème de la lutte contre l'isolement**
- p. 57 **Un week-end de répit pour les aidants des malades d'Alzheimer - EHPAD Maison de retraite Saint-Joseph à Strasbourg**
- p. 59 **L'habitat favorable au vieillissement - Rennes**
- p. 60 **Les espaces extérieurs et bâtiments - Meaulne**
- p. 61 **Allô Bonjour - Schoelcher**
- p. 62 Partages d'expérience des Villes Amies des Aînés**
- p. 62 **Plus jamais seul - L'Union**
- p. 63 **Opération Voisins relais - Bordeaux**
- p. 64 **Voisin-âge : retisser du lien social autour des plus âgés - Toulon**
- p. 66 **Recréer du lien social et renforcer la solidarité vis-à-vis des personnes âgées - Réseau social solidaire de Blagnac**
- p. 68 **Des volontaires « attentifs » - Est Métropole Habitat**
- p. 70 **Tiss'âge, un réseau pour rompre l'isolement - Lons-le-Saunier**
- p. 71 **Dimanches après-midi détente - Chemillé-en-Anjou**
- p. 72 **Des vacances pour les aînés strasbourgeois - Strasbourg**
- p. 73 **Lutter contre l'isolement des personnes âgées ou retraitées pendant l'été - Caluire et Cuire**
- p. 74 **Un lieu de rencontres pour les aînés - Essey-les-Nancy**
- p. 75 **Mon café, mon fauteuil, mon journal - Brive**
- p. 76 **La Maison de vie : des dizaines d'activités pour se rencontrer - Rixheim**
- p. 78 PARTIE VI : L'ASSOCIATION**
- p. 78 **Présentation du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés**
- p. 79 **- Adhérer au RFVAA - Les instances du RFVAA**
- p. 80 **Le réseau mondial des villes et communautés amies des aînés - Alana Officer**
- p. 82 ANNUAIRE DES SITES INTERNET**
- p. 83 REMERCIEMENTS**

INTRODUCTION

FASCICULE LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Ce deuxième numéro des Essentiels Amis des aînés – France porte sur une problématique complexe et non sans lien avec l'avancée en âge : l'isolement. De plus en plus fréquent quels que soient l'environnement et le lieu de vie des aînés, l'isolement est aujourd'hui l'un des enjeux prioritaires de la plupart des collectivités territoriales qui initient des stratégies de prévention globale dans les territoires. C'est ce qu'évoquent Angélique Philipona et Pierre-Olivier Lefebvre dans la première partie de ce livret, soulignant la prise en compte directe de la lutte contre l'isolement en tant que visée à part entière du programme Villes Amies des Aînés (VADA) qui, en favorisant l'inclusion de tous les âges dans la cité, constitue un rempart au repli sur soi et par conséquent à l'isolement. Ce premier chapitre qui vise à mieux définir l'isolement et ses liens avec VADA s'achève avec une présentation des résultats de l'enquête IPSOS menée en 2015 par Notre Temps, la CNAV et le RFVAA sur le thème des solidarités, offrant ainsi des premiers éléments de contexte permettant de saisir l'objet de l'ouvrage et les enjeux de la thématique.

La deuxième partie de ce livret réunit les contributions d'universitaires évoquant, par différents biais, le lien existant entre les notions d'isolement et de vieillissement. Ce chapitre est introduit par la retranscription de l'intervention de Michèle Dion lors des Troisièmes Rencontres du RFVAA en 2015, qui expose un certain nombre d'éléments démographiques liés à la question de l'isolement des plus âgés en France et des facteurs « excluants » à l'origine de ce phénomène. Dominique Argoud, quant à lui, s'interroge sur la place des solidarités de voisinage



Angélique Philipona,
Chargée de développement du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés,
Doctorante en sociologie, Centre Georges Chevrier, Université de Bourgogne - Franche-Comté
Pierre-Olivier Lefebvre,
Délégué Général du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés



Fotolia

en tant que « forme légère d'aide » visant à prévenir l'isolement et dégageant les personnes âgées elles-mêmes d'un risque de responsabilisation individuelle culpabilisante. Ainsi, l'auteur fait l'hypothèse de l'existence d'un environnement social de proximité favorable au vieillissement, ce que complète Sylvie Chemin Le Piolet en évoquant la façon dont lien social et aménagement du territoire sont profondément liés, ainsi que la nécessité de la diversification de l'offre de logements - en particulier dans les espaces ruraux et péri-urbains. Par ces deux articles, les auteurs contribuent à confirmer la légitimité d'une prise en compte globale de l'environnement urbain et social des plus âgés afin de favoriser leur intégration dans le territoire et donc lutter contre leur isolement.

Dans la continuité de cet état des lieux et des réflexions proposées par les chercheurs, la troisième partie de ce fascicule donne la parole à des organismes, associations, institutions concrètement engagés dans des actions de lutte contre l'isole-

ment des aînés. Ainsi, MONALISA, en tant que coordinateur national d'actions citoyennes en faveur de la lutte contre l'isolement, revient sur sa création et les enjeux auxquels il entend répondre en initiant une telle dynamique de proximité et de coopération. Les petits frères des Pauvres, acteurs historiquement engagés, recontextualisent quant à eux les enjeux de cette problématique en la confrontant à d'autres facteurs tels que la pauvreté, le veuvage ou l'invisibilité sociale, ce que complète l'Observatoire national du suicide en évoquant les risques liés à cette problématique et les façons de le prévenir. Dans cette même dynamique, s'appuyant sur le constat selon lequel 27 % des personnes âgées n'auraient pas ou peu de relations sociales, la Fondation de France expose à son tour les conditions qui lui semblent favorables pour lutter contre l'isolement et la solitude des plus âgés et qu'elle encourage en soutenant des actions concrètes initiées dans l'objectif de redonner aux plus âgés de la confiance en soi, un sentiment d'utilité ou encore du pouvoir d'agir.

Les caisses de retraite, également conscientes des liens de causalité existant entre isolement et perte d'autonomie, s'engagent elles aussi pour favoriser le lien social autour des plus âgés. Ainsi, la CNAV revient sur sa mission d'accompagnement collectif et individuel de ceux qui en ont le plus besoin, mettant ainsi en avant sa stratégie de prévention. La MSA, quant à elle, propose un aperçu de quelques-unes des 350 initiatives locales développées dans le cadre des chartes territoriales des solidarités, outil concret de lutte contre l'isolement au service des territoires de proximité. D'autres acteurs, non investis dans le champ médico-social, pourraient a priori sembler moins directement concernés par cette problématique de la lutte contre l'isolement. Pourtant, peut-être en partie du fait de leur proximité avec les habitants et de leurs relations privilégiées avec ces derniers, leurs possibilités d'agir sont multiples. C'est ce que démontre le groupe La Poste qui, en tant qu'entreprise de proximité ayant un accès privilégié au domicile, a souhaité profiter de ses spécificités pour développer de nouveaux dispositifs contribuant à la lutte contre l'isolement, tels que le service « *Veiller sur mes parents* » ou encore la tablette Ardoiz.

Ce chapitre contribue ainsi à démontrer, si besoin en était, que la lutte contre l'isolement est avant tout l'affaire d'une dynamique multipartenariale qui doit être initiée dans le territoire. Pour conclure cette partie, c'est donc tout naturellement que la Ville de Dijon rapporte son engagement en tant que commune et décrit la stratégie globale qu'elle a adoptée afin d'améliorer à la fois les dispositifs de prévention, de repérage des situations d'isolement et de (re)création d'un réseau social autour des plus âgés.

La quatrième partie de ce livret est également fondée sur l'expérience d'un acteur de terrain concrètement engagé pour lutter contre l'isolement des aînés et aux côtés duquel le RFVAA a souhaité s'impliquer concrètement depuis plusieurs années. Il s'agit du magazine Notre Temps, qui développe dès le début de ce chapitre l'origine, l'histoire et les objectifs de l'opération « *Viens, je t'emmène* » initiée en 2014. De manière complémentaire, Floria Finot revient sur les liens solides et évidents qui ont poussés le RFVAA à s'engager dans cette opération et qui sont à l'origine de l'implication de nombreuses VADA dans le cadre de cette semaine organisée chaque année au mois de novembre. Au

travers des fiches « *retour d'expérience* » apparaissant à la fin du chapitre, les deux articles précédents se verront illustrés par des réalisations concrètes en lien avec les huit thématiques de la démarche VADA.

Enfin, la cinquième partie est constituée d'un recueil de fiches techniques relatant les expériences des VADA. Dans un premier temps, ce sont les projets primés dans le cadre du concours VADA 2015 sur le thème de la lutte contre l'isolement qui sont valorisés. Puis, dans un deuxième temps, ce sont d'autres projets tout à fait innovants et développés dans des collectivités aux caractéristiques profondément différentes, démontrant ainsi la multiplicité des réponses possibles dans des territoires marqués par des problématiques spécifiques.

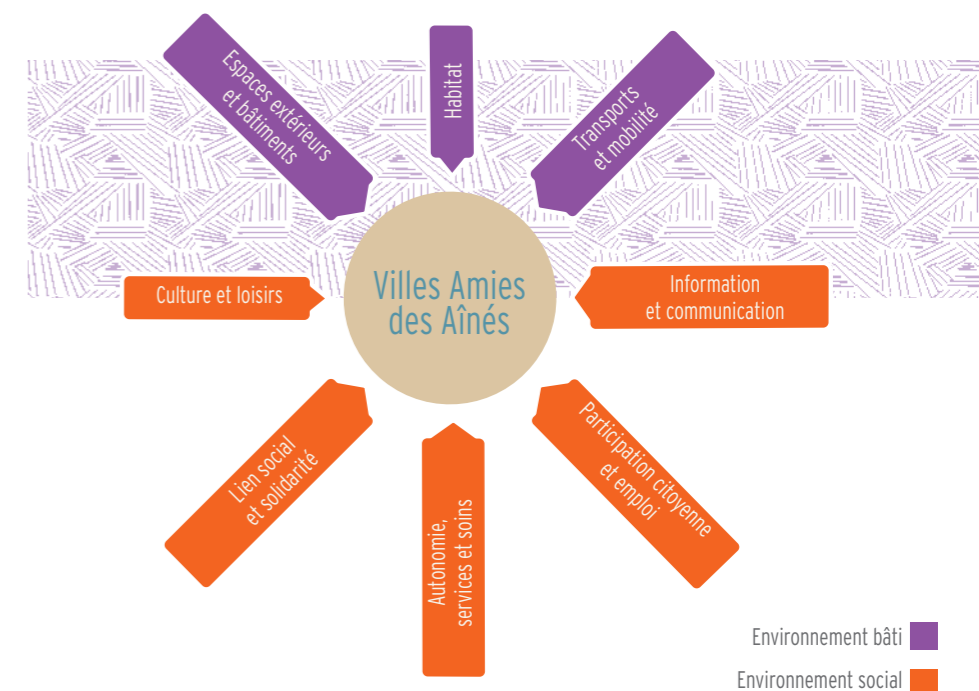
Ce deuxième fascicule coordonné par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés autour de la lutte contre l'isolement démontre la complexité des sujets et cherche à apporter des réponses concrètes tout en réaffirmant que la meilleure manière de lutter contre l'isolement est d'initier une dynamique de territoire bienveillant envers l'ensemble des générations. <

La démarche VILLES AMIES DES AÎNÉS

« *Villes Amies des Aînés* » (VADA) est une démarche d'adaptation de la société au vieillissement portée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Initiée en 2005 à Rio de Janeiro à l'occasion du 18^e Congrès de Gériatrie et de Gérontologie, elle vise à encourager une prise en compte globale des enjeux liés au vieillissement de la population. Dès 2010, suite à la mise en œuvre du Protocole de Vancouver largement soutenue par les chercheurs québécois, un réseau mondial des Villes et Communautés Amies des Aînés¹ est créé par l'OMS afin d'encourager les échanges d'expérience entre des territoires engagés du monde entier. Parallèlement à l'entrée de plusieurs centaines de territoires au sein de ce réseau mondial, des réseaux affiliés ont été créés, dont le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés² (RFVAA). Ces derniers se sont appropriés la démarche et l'ont déclinée afin de mieux répondre aux organisations et enjeux de territoires plus réduits. La démarche VADA telle qu'elle est décrite ci-après reprend les caractéristiques de la dynamique ainsi qu'elle est promue au niveau français et plus largement par le RFVAA. Il s'agit d'une démarche politique pouvant être mise en œuvre dans des territoires de toutes tailles.

1. UNE PRISE EN COMPTE GLOBALE DU QUOTIDIEN DES PLUS ÂGÉS

Via l'élaboration du programme VADA, l'un des objectifs principaux consiste à s'extraire d'une vision exclusivement médico-sociale de l'avancée en âge afin de prendre en compte de manière plus générale la vie quotidienne des habitants vieillissants. Pour y parvenir, l'OMS a introduit huit thématiques de l'environnement social sur lesquelles les territoires impliqués s'engagent à initier une réflexion et un travail d'amélioration.



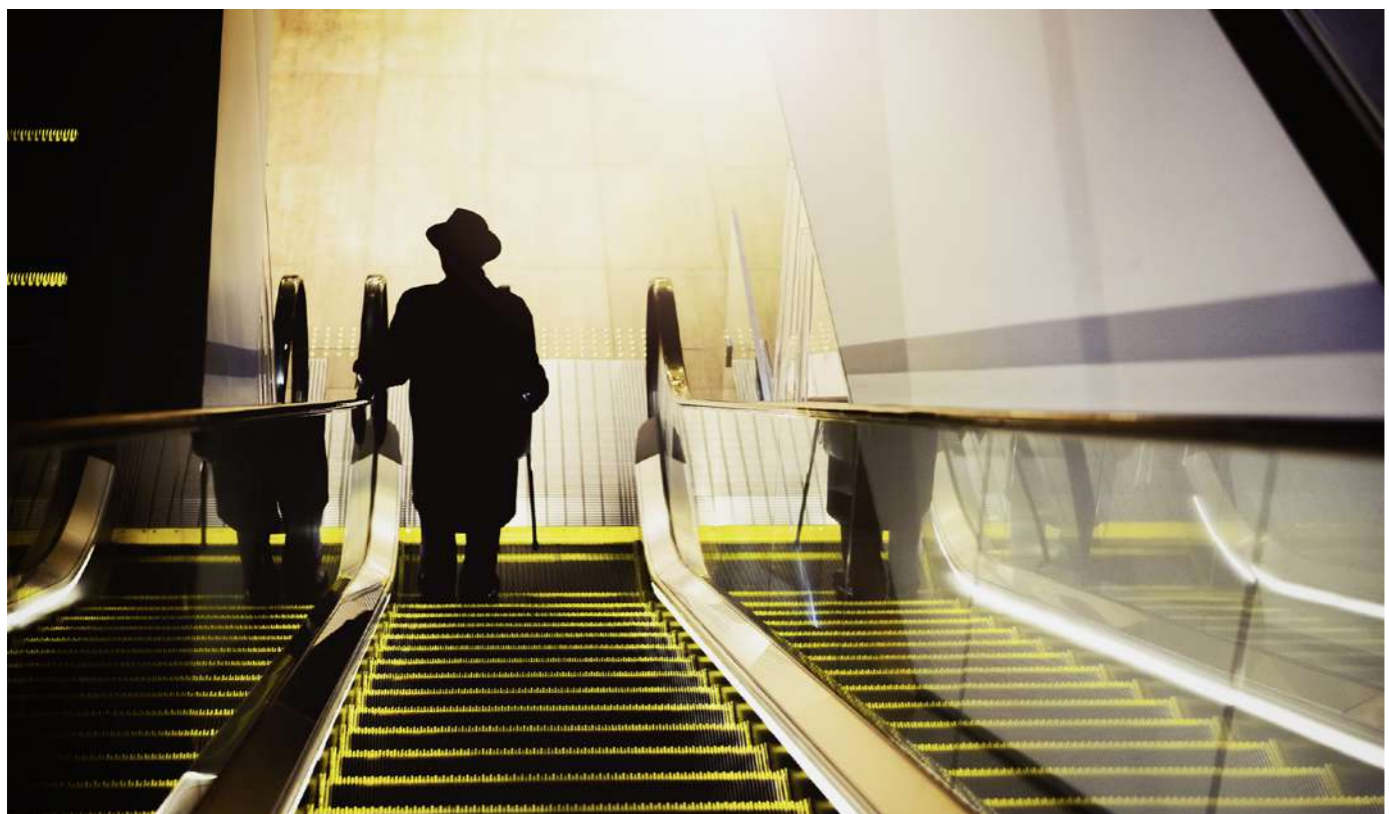
Les huit domaines décrits dans ce schéma ne sont pas ceux qui ont été initiés par l'OMS à l'origine du programme. En effet, afin d'assurer une plus grande adéquation entre la démarche VADA et l'organisation française, le RFVAA a renommé chacun de ces thèmes. Plus de 300 étudiants de filières diverses ont contribué à redéfinir ces thématiques en proposant de nouveaux noms. Par la suite, ce sont les VADA du Réseau Francophone qui ont voté afin de déterminer les termes les plus appropriés. Aujourd'hui, ces huit domaines ont été adoptés à la fois par le RFVAA mais également par toutes les villes adhérentes.

1. L'habitat

Le logement est un critère essentiel au bien-être et à la sécurité des personnes âgées. Il est en partie le garant du maintien de l'autonomie. Un logement adéquat participe en effet à préserver l'indépendance des aînés et véhicule un effet très bénéfique sur leur qualité de vie.

D'une part, il est nécessaire que les aînés souhaitant déménager aient les possibilités de le faire, avec une gamme suffisamment large pour répondre à des besoins variés. La présence de services de proximité est vivement souhaitée par les aînés et constitue un véritable atout pour les quartiers concernés. De la même manière, le sentiment d'appartenance à la communauté locale a un poids important dans le domaine de l'habitat. Il est par ailleurs indispensable de s'intéresser aux conditions financières d'accessibilité au logement.

D'autre part, il est crucial que le logement puisse être adapté pour bien vieillir chez soi. S'il ne l'est pas, il est nécessaire de favoriser et de soutenir les travaux d'adaptation pour permettre aux aînés de vieillir chez eux dans le confort et la sécurité. De manière générale, l'intérêt particulier des aînés est à considérer dans le cadre d'un parcours résidentiel possible sur le territoire.



Fotolia

1. <http://agefriendlyworld.org/>
2. Voir chapitre sur le RFVAA

2. Les transports et la mobilité

L'accès aux transports constitue une condition essentielle pour favoriser le vieillissement actif. Plusieurs thématiques en sont directement dépendantes. C'est par exemple le cas de la participation sociale et citoyenne, ou encore de l'accès aux soins, aux services et à la culture. Une VADA doit prendre en compte cet enjeu en favorisant l'adaptation des moyens existants ou la création de nouveaux transports.

Il est nécessaire de pouvoir proposer aux aînés un large choix concernant la question du transport. La mobilité est un aspect déterminant qui doit être favorisé par une accessibilité économique mais aussi par la proposition de différents moyens adaptés à leurs besoins spécifiques. Ainsi, il est nécessaire d'accorder une importance particulière à la sécurité et au confort des véhicules pour en favoriser l'accès.

La conduite automobile est souvent un élément important aux yeux des aînés, qui peut être mise en lien avec l'image de soi, l'épanouissement personnel ou encore le vieillissement actif. Pour la soutenir au sein des villes, certains dispositifs doivent être repensés, concernant par exemple le stationnement, la remise à niveau ou encore la courtoisie des automobilistes.

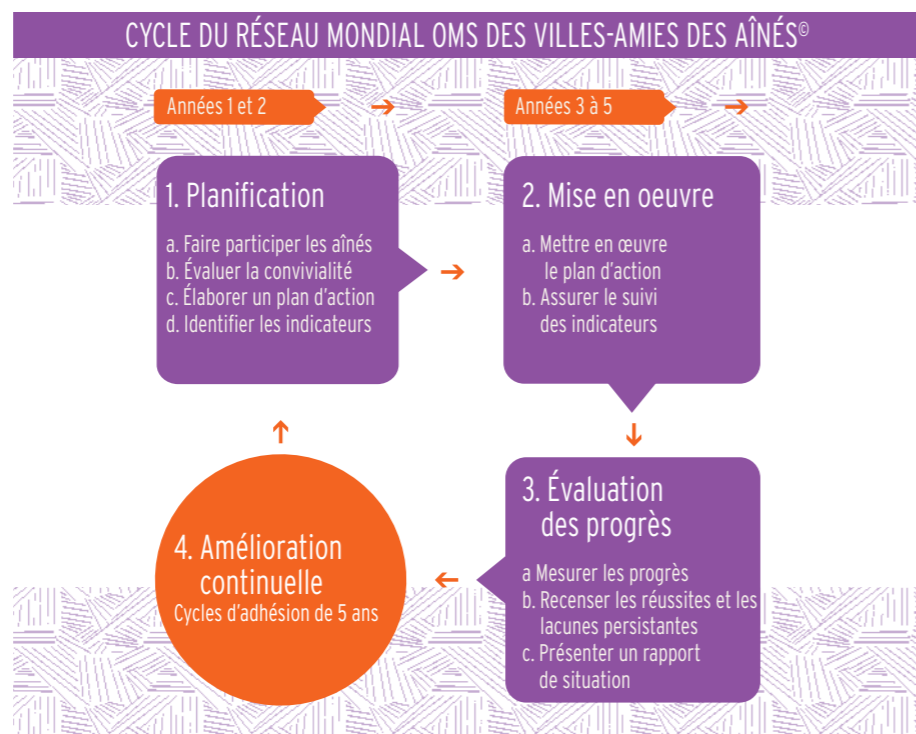
La réflexion porte également sur la mobilité inclusive et les ouvertures vers des transports collectifs ou solidaires adaptés.

3. Les espaces extérieurs et bâtiments

La possibilité de bien vieillir chez soi est fortement conditionnée par l'environnement extérieur. Il y a en effet un impact important sur la qualité de vie des aînés, sur leur mobilité et sur leur indépendance. Dans le but de favoriser l'égalité d'accès pour tous, une VADA doit intervenir sur l'environnement pour éviter les situations handicapantes et donc le confinement au domicile.

Le charme de la ville et son aspect accueillant constituent des éléments importants. Au-delà de la beauté intrinsèque de nos territoires, les collectivités ont un rôle à jouer concernant les espaces verts ou encore la propreté.

Par ailleurs, pour permettre aux aînés de sortir de chez eux, il est nécessaire de leur proposer différents moyens de se rendre là où ils le souhaitent. Ainsi, les édifices extérieurs doivent être adaptés aux besoins de tous. Une VADA doit être accessible à tous, en partie grâce à des trottoirs adap-



tés, des structures de repos et des toilettes publiques gratuites. La question de la sécurité est également un aspect primordial pour permettre à tous, et particulièrement aux aînés, de bien vivre dans la ville.

4. L'information et la communication

Pour favoriser le vieillissement actif au sein des municipalités, il est important que les aînés puissent maintenir une relation avec les autres habitants, mais aussi avec les événements se déroulant près de chez eux. En effet, la participation des aînés au tissu social et citoyen et leur accès aux services et aux soins dépendent largement de leur accès à l'information.

Les aînés doivent avoir un accès facilité à l'information pour pouvoir rester actifs et participer à la vie de la ville. Pour ce faire, l'offre et les supports d'information doivent être multiples. La formation aux nouvelles technologies semble actuellement d'une grande utilité pour favoriser l'accès à l'information. Cela étant, les supports traditionnels ne doivent en aucun cas être laissés de côté, sous peine d'exclure une partie de la population du fait de la fracture numérique. Pour une meilleure lisibilité des informations, des éléments simples mais importants doivent être pris en compte : taille des caractères, couleurs et nuances, lieux d'affichage, signalétique, etc... De même, un langage simple permet souvent d'atteindre un public plus large.

5. La culture et les loisirs

La notion de lien social est très présente dans la thématique « Culture et loisirs ». La participation sociale a un effet positif sur la santé et le bien-être de tous, y compris celui des aînés. Les VADA s'engagent ainsi à soutenir et accompagner les aînés pour qu'ils aient les moyens de s'impliquer dans le tissu social de leur ville.

Encourager la participation sociale, c'est agir dans le même temps et de façon efficace contre l'isolement des personnes âgées. En effet, la culture et les loisirs permettent l'interaction et la création de liens, entre autres de façon intergénérationnelle. Pour encourager cette participation, l'information apparaît comme un critère essentiel avec le fait d'avoir une gamme de choix suffisante. Par ailleurs, la condition première à la participation sociale des aînés est l'accessibilité. Elle se décline sous plusieurs formes, dont la première est l'accessibilité financière. De la même façon, les structures d'accueil doivent également être accessibles et donc adaptées aux besoins de tous, tant s'agissant des locaux que des horaires.

6. La participation citoyenne et l'emploi

La retraite ne marque en aucun cas la fin de la contribution apportée par les aînés au sein de leur ville et plus largement de la société. Ainsi, les VADA doivent s'engager dans la reconnaissance de la contribution à la vie locale des personnes âgées. Qu'il

s'agisse d'un emploi salarié ou d'une participation bénévole, la reconnaissance des compétences constitue un aspect important du bien-être et de la valorisation des aînés. De la même façon, cette participation est souvent l'occasion de créer un lien social et donc, de lutter contre l'isolement. Il est important que les aînés puissent travailler ou s'engager bénévolement s'ils le souhaitent. Pour cela, les offres doivent être suffisamment larges et adaptées à leurs attentes. En effet, les contraintes liées à l'âge ne doivent pas constituer un obstacle à un engagement bénévole ou salarié. De ce fait, des solutions doivent être apportées pour permettre une plus grande flexibilité des conditions d'emploi et d'engagement des plus âgés. Le rythme de vie est à prendre en considération car l'adaptation aux contraintes détermine la réussite de l'engagement.

7. L'autonomie, les services et les soins

Les services à domicile, les dispositifs médico-sociaux et les structures de santé constituent également des critères essentiels au maintien à domicile. Les VADA soutiennent leur action dans la mesure où ils permettent aux personnes âgées de vivre mieux et plus longtemps.

Le soutien de bénévoles au domicile des aînés les plus fragiles est un atout essentiel et doit être favorisé. Quels que soient les services proposés, ils sont toujours la garantie d'un lien social et d'une lutte contre l'isolement. Les services à domicile, autant que les établissements, permettent l'accompagnement des plus âgés. En ce sens, l'éventail des offres doit être le plus large et le plus accessible possible. La question de l'information est un critère important pour favoriser l'accès à ces services. D'autre part, la problématique de l'aide aux aidants doit aujourd'hui être pleinement prise en compte au sein des collectivités afin de permettre aux âgés les plus fragiles et à leur entourage de vivre de manière plus sereine.

Enfin, l'accès aux services de santé est un droit fondamental dont chacun doit pouvoir bénéficier. Ils doivent être accessibles et proches des aînés.

8. Le lien social et la solidarité

La thématique « Lien social et solidarité » est liée au regard, aux attitudes et aux compor-

tements des autres habitants envers les personnes âgées. Ils forment un critère essentiel pour permettre aux aînés de bien vivre dans la cité. L'inclusion sociale et le respect des aînés favorisent le vieillissement actif et donc, le vieillissement en bonne santé. Le programme VADA, en tant que défenseur du vieillissement actif, s'attache justement à lutter contre l'âgisme. La discrimination mène en effet à l'exclusion. L'éducation du public à ce sujet constitue, de fait, un enjeu primordial.

Tous les habitants, y compris les aînés, doivent trouver leur place dans la ville et être intégrés à chacune des actions entreprises sur le territoire. Les actions intergénérationnelles sont par exemple une occasion de renforcer le sentiment d'appartenance des aînés.

2. ENCOURAGER UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE ET PARTICIPATIVE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

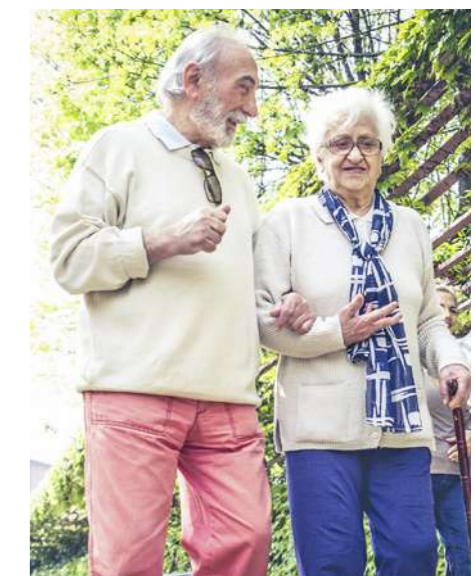
Afin d'impulser une dynamique globale de prise en compte du vieillissement dans le territoire, la démarche VADA implique d'une part l'initiation d'un travail transversal entre les différents services de la collectivité et d'autre part un travail partenarial avec l'ensemble des acteurs privés et associatifs du territoire.

Comme évoqué précédemment, la démarche VADA est articulée autour de huit domaines de l'environnement social et bâti. Pour pouvoir mener une réflexion de fond et agir sur chacune de ces huit thématiques, il n'est pas envisageable qu'un seul service (à savoir le CCAS, comme c'est régulièrement le cas), ne s'implique dans la démarche. En effet, c'est toute la collectivité qui doit s'engager et se sentir concernée par cet enjeu de société, tant au niveau technique que politique. C'est d'ailleurs pour cette raison que seule une délibération du Conseil municipal, départemental ou communautaire rend possible l'adhésion au RFVAA, signifiant ainsi l'engagement de l'ensemble de la collectivité. La création d'un comité de pilotage et d'un comité technique impliquant des délégations telles que les transports, la culture, la communication ou encore l'habitat est essentielle afin de mener à bien ce projet. De même, un travail important de diffusion, d'information et de sensibilisation des élus et professionnels de la collectivité est l'un des aspects essentiels pour une bonne mise en œuvre de la démarche. Par ailleurs, même si de nouvelles actions peuvent naître suite à l'audit participatif, la mise en œuvre d'une démarche VADA n'a pas pour objectif de démultiplier l'offre de

service public à destination des plus âgés. Elle consiste plutôt en la coordination des actions menées dans le territoire par un ensemble d'acteurs afin de garantir l'existence et l'accessibilité des services pouvant faciliter la vie des habitants de tous les âges. L'élaboration d'une dynamique partenariale et participative d'une VADA doit également s'illustrer à travers la réunion du triptyque d'acteurs garant de la bonne mise en œuvre de la démarche. En effet, pour que le programme VADA ait un impact concret dans le territoire, il est nécessaire de réunir l'engagement politique des élus, la compétence technique des professionnels et l'expertise d'usage des habitants. Cette dernière garantit la mise en place d'une dynamique ascendante (de type « bottom-up ») telle qu'elle est préconisée par l'OMS dans le cadre de ce programme.

3. DÉVELOPPER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE DES HABITANTS À LEUR TERRITOIRE

L'une des visées principales du programme VADA est de permettre aux habitants de se sentir pleinement acteurs et citoyens de leur territoire, et ce quel que soit leur âge. L'intégration des habitants âgés à la mise en œuvre de la démarche et leur implication dans un travail de co-construction en lien avec la collectivité garantit à la fois une meilleure adéquation entre les besoins et les réponses apportées mais également la reconnaissance de la place de chacun via une prise en compte des besoins spécifiques liés à l'avancée en âge.



Fotolia

La démarche VADA : prévenir l'isolement des retraités et personnes âgées

LA THÉMATIQUE « LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ »

Le lien social et la solidarité est l'une des huit thématiques initiées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dans le cadre de la démarche Villes et communautés Amies des Aînés. Elle concerne les attitudes et comportements des autres habitants envers les personnes âgées, à l'intégration sociale des personnes âgées dans la société et au respect mutuel existant entre les générations vivant sur un même territoire. Il s'agit de critères essentiels pour permettre à tous de vivre et vieillir ensemble dans de bonnes conditions. Cette thématique englobe donc, par exemple, la lutte contre les discriminations liées à l'âge, la mise en œuvre d'actions intergénérationnelles ou encore la lutte contre l'isolement non choisi des âgés. En agissant sur cette thématique, l'objectif est de permettre aux aînés de trouver une place qui leur convient dans la société, en lien avec les autres générations, sans qu'ils ne se sentent exclus ou seuls.

LA LUTTE CONTRE L'ÂGISME

L'âgisme est un terme pour désigner toute forme de discrimination liée à l'âge chronologique ou à l'âge présumé d'une personne. L'un des stéréotypes liés à la vieillesse consiste à dire qu'il s'agit d'une période de la vie trop tardive pour adopter un mode de vie actif, qu'à un âge avancé il est préférable de se reposer, de se « retirer » et de laisser la place aux plus jeunes. La démarche Villes Amies des Aînés vise à lutter contre ce stéréotype en démontrant que le vieillissement de la population ne doit pas être considéré comme « un problème à régler » mais plutôt comme une chance et un défi à relever.



Fotolia

Angélique Philipona,
Chargée de développement du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés,
Doctorante en sociologie, Centre Georges Chevrier, Université de Bourgogne - Franche-Comté
Pierre-Olivier Lefebvre,
Délégué Général du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés

LE LIEN SOCIAL ET LA SOLIDARITÉ... EN QUELQUES MOTS

- Vivre ensemble
- Isolement
- Intergénération
- Discrimination
- Inclusion sociale
- Solitude
- Rencontres
- Valorisation
- Entraide
- Âgisme
- Éducation
- Sentiment d'appartenance
- Intégration
- Respect

POUR ALLER PLUS LOIN

Il existe un écart réel entre la perception individuelle et collective de la vieillesse et du vieillissement. Par exemple, il n'est pas rare d'entendre quelqu'un dire d'une personne âgée de son entourage « Ah non, lui ce n'est pas pareil, il n'est pas vieux ! ». Pourtant, dans l'inconscient collectif, l'image de la personne âgée est celle d'une personne malade et rencontrant des difficultés pour se déplacer ou effectuer les gestes de la vie quotidienne. Les termes de « vieux », d'« âgés », d'« aînés » renvoient à quelque chose de négatif en lien avec la déchéance et le déclin. Lutter contre l'âgisme c'est aussi réaliser un travail éducatif pour rappeler que l'âge chronologique n'est pas synonyme de déperissement.

4. LUTTER CONTRE L'ÂGISME

Le terme d'« âgisme » désigne l'ensemble des discriminations fondées sur l'âge. Selon l'OMS, qui en fait l'un de ses axes de travail prioritaires, les discriminations liées à l'âge sont aujourd'hui aussi universelles que le sexisme ou le racisme. L'un des stéréotypes les plus fréquents à ce sujet consiste à dire que les personnes âgées représentent un coût et un fardeau pour la société. À l'heure actuelle, les discriminations liées à l'âge sont pour la plupart communément admises, y compris dans leurs formes les plus directes : qui n'a jamais pensé ou entendu un proche se plaindre de la conduite automobile des plus âgés ? Qui n'a jamais pensé ou entendu un proche se demander pourquoi est-ce que les « vieux » décidaient d'aller faire leurs courses le samedi matin ? D'aller à la boulangerie à midi pile ? De prendre les transports en commun aux heures de pointe ? Plus direct encore, il a même été proposé de fixer un âge maximum afin de pouvoir être candidat à une élection. Il ne s'agit là que de quelques exemples simples mais ceux-ci peuvent évidemment interroger la place des aînés dans la société et les représentations qui pèsent sur le vieillissement. Malgré la fréquence de ces discriminations, elles ne sont que très peu traitées par les médias, les chercheurs ou les associations de lutte contre les discriminations. La plupart du temps, la question de l'âgisme est traitée quasi-intégralement en lien avec le thème de l'emploi, ce qui est également nécessaire puisque l'âge est l'un des principaux critères de discrimination dans ce domaine. Aujourd'hui, via la démarche VADA, les collectivités se doivent de contribuer à la lutte contre les discriminations directes en changeant le regard sur l'avancée en âge et en communiquant sur ce qu'est véritablement le vieillissement. En complément, il est également indispensable de lutter contre les formes indirectes d'âgisme en créant des dispositifs accueillants à l'égard de tous les âges.

5. LES PHASES DE LA DÉMARCHÉ

Dès lors que la collectivité a officiellement adhéré à l'association, elle est supposée réaliser un diagnostic territorial. Ce dernier vise à obtenir le portrait le plus fidèle et exhaustif possible des relations entre les aînés et le territoire en question. Il s'agit en fait de mettre en lumière les obstacles territoriaux à un vieillissement actif au sein d'une ville donnée. Pour ce faire, la

structure ascendante doit être privilégiée. Le programme VADA s'attache à être une démarche participative, dès le lancement du projet. Il est donc important que les aînés puissent être entendus et qu'ils puissent participer à chaque étape de la démarche afin que l'analyse des besoins soit fondée sur le retour d'expérience et le point de vue des aînés. Le diagnostic du territoire permettra de mieux saisir les atouts, les difficultés et les défis propres à chaque collectivité. Il doit également faire émerger les bonnes actions déjà engagées, mais qui ne sont pas toujours partagées entre les services. Parallèlement à ce diagnostic, doit être organisé l'audit urbain. Il s'agit d'une étape de consultation réunissant un certain nombre d'habitants par groupe. On fait ici appel à l'« expertise d'usage », au vécu des habitants afin de cerner les points positifs du territoire ainsi que les voies d'amélioration possibles. Lors de cette étape, les habitants sont également encouragés à formuler des préconisations en faisant part de leurs idées. Les spécialistes du vieillissement, les fournisseurs de services et les aidants doivent eux aussi être entendus pour apporter des éléments complémentaires. Suite au diagnostic et à la définition des axes prioritaires à développer, il est nécessaire d'établir un plan d'action. Ce dernier découle d'un croisement entre les retours de la démarche participative et le programme politique de la collectivité. L'élaboration du plan d'action se fait en deux temps : il faut d'abord préciser les objectifs souhaités pour établir ensuite des actions concrètes et réalisables. Une restitution doit ensuite avoir lieu dans un esprit de pédagogie afin que les habitants comprennent les choix qui ont été réalisés.

Une fois la première phase suivant l'entrée dans la démarche achevée, il convient de faire le bilan des projets entrepris. Ce bilan permettra de mieux comprendre pourquoi certaines actions n'ont pas pu être menées à terme et de relancer la dynamique en redéfinissant des axes prioritaires et en élaborant un nouveau plan d'action. Ce bilan peut être décliné en quatre étapes : un bilan global de la démarche VADA telle qu'elle a été mise en place sur votre territoire, un point sur les axes prioritaires, l'évaluation du plan d'action et enfin l'analyse des données. <

La démarche VADA n'a donc pas pour objectif de créer une succession de dispositifs visant à répondre de façon marginale aux attentes des plus âgés mais bien de permettre à l'ensemble des habitants de bénéficier des services classiques autant que possible. Il s'agit là d'un enjeu majeur puisque au-delà du vieillissement démographique, nos territoires sont aujourd'hui confrontés à un phénomène inédit qu'est la modification du rapport entre les générations. En effet, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus dépassera pour la première fois celui des jeunes de moins de 20 ans. En 2015, les proportions de ces deux groupes d'âges étaient déjà quasiment égales et les projections de l'INSEE à l'horizon 2060 annoncent d'ores et déjà que la proportion des moins de 20 ans sera de 22,1 % tandis que celle des 60 ans et plus sera de 32,3 % (Blanpain et Chardon, 2010). Par conséquent, au-delà des effectifs, la proportion d'usagers âgés est en pleine croissance dans nos territoires. Ainsi, si l'intégration des plus âgés aux dispositifs classiques permet de développer leur sentiment d'appartenance au territoire et donc leur bien-être par la non-stigmatisation, elle permet également d'engager un travail d'adaptation incontournable pour réduire les dépenses publiques.



Fotolia

Personne ne se reconnaît comme étant « vieux » mais comme un habitant avant tout. Il est nécessaire, pour lutter contre l'âgisme, de trouver des solutions novatrices et de considérer les personnes âgées comme des citoyens à part entière de la société. Aujourd'hui, tous les habitants doivent se sentir accueillis avec leur âge et non pas à cause de leur âge.

LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT : UNE ACTION TRANSVERSALE

Le lien social et de la solidarité qui prennent place autour des personnes âgées peuvent se décliner de multiples manières et les collectivités ont donc la possibilité de jouer un rôle direct sur cette thématique via la mise en œuvre d'actions diverses sur leur territoire. En premier lieu, un grand nombre d'initiatives concrètes et directement liées à cette thématique voient le jour au sein des collectivités territoriales : la mise en place d'actions intergénérationnelles, l'éducation des publics afin de lutter contre l'âgisme, le repérage des aînés isolés et la lutte contre l'isolement non choisi, etc. Néanmoins, beaucoup d'actions qui dépendent plus directement d'une autre thématique de la démarche

(habitat, transports et mobilité, information et communication, etc.) peuvent indirectement contribuer à la lutte contre l'isolement des plus âgés. Par exemple, un habitat adapté pourra permettre à une personne âgée de vivre chez elle de manière autonome, de recevoir de la visite, de sortir au sein de son quartier et dans sa ville. Ainsi, même si le projet est en premier lieu lié à la question de l'habitat, il peut être un levier ou un frein à l'intégration de la personne âgée dans la ville. En fonction des formes d'habitat proposées sur le territoire (collocation intergénérationnelle, habitat collectif, etc.), il peut également y avoir une incidence très directe sur le lien social et la solidarité et sur les relations qui sont entretenues avec les autres générations. Ce sera également le cas si les moyens de transports et de mobilité mis à disposition des âgés sont accessibles, si l'offre culturelle est adaptée ou encore si les informations sont transmises de manière efficiente. En effet un très grand nombre de projets, quelle que soit la thématique dans laquelle ils s'inscrivent, peuvent devenir des leviers d'intégration des aînés à leur territoire.

LES AÎNÉS ET L'ISOLEMENT NON CHOISI : SOLIDARITÉ ET ENTRAIDE

Le moment du passage à la retraite constitue l'entrée dans une forme de « nouvelle vie ». En fonction des personnes,

de leur parcours, de la manière dont ils se sont préparés à cette étape, cela peut être différemment vécu. De multiples études montrent qu'en moyenne, le nombre de contacts sociaux diminue au fur et à mesure de l'avancée en âge : les contacts de travail en premier lieu mais également amicaux ou encore familiaux. Néanmoins, il ne s'agit en aucun cas d'une généralité et dépend en partie des modes de retraite choisis par les âgés : retraite loisirs, citoyenne, repos, familiale, bénévole... Toutefois dans certains cas, les liens sociaux s'atténuent jusqu'à devenir extrêmement rares. Cela mène alors la personne âgée en situation d'isolement non choisi. Comme le souligne Olivier Tamarcaz, coordinateur romand de l'action sociale et de la formation continue pour Pro Senectute (Suisse), c'est souvent l'absence de regard porté par l'autre sur soi qui est à l'origine du sentiment d'isolement.

Les collectivités, en lien avec un certain nombre de partenaires, peuvent jouer un rôle sur différents axes : la prévention de l'isolement, le repérage des personnes isolées puis la mise en œuvre d'actions de lutte concrète contre l'isolement.

POUR ALLER PLUS LOIN

L'isolement social est une donnée objective liée au nombre d'interactions sociales d'une personne (contacts familiaux, amicaux, de voisinage...). La solitude se définit plutôt comme étant un sentiment, c'est-à-dire la manière dont chacun se sent satisfait ou non des relations sociales qu'il entretient (qualitativement et quantitativement).

Il est possible d'accentuer la veille et le repérage pour lutter contre l'isolement non choisi des aînés :

- En sensibilisant les acteurs du soutien à domicile (agents du CCAS, aides à domicile, professionnels du secteur médico-social...)
- En s'appuyant sur des registres existants (listing relatif au Plan Canicule...)
- En organisant des opérations de repérage ponctuelles (porte-à-porte...)
- En coordonnant des opérations de veille par des acteurs de proximité (commerçants, voisins...)

POUR ALLER PLUS LOIN

L'isolement non choisi des âgés est aujourd'hui une préoccupation de l'ensemble des territoires français. Cette préoccupation naît d'une part de l'augmentation du nombre d'aînés isolés mais également de la difficulté à les repérer. Ainsi, il semble aujourd'hui important de s'allier pour trouver des réponses innovantes et efficaces en se fondant sur des expériences déjà menées dans nos territoires. La loi d'adaptation de la société au vieillissement fait par ailleurs plusieurs fois référence à cette problématique sociétale.

En conclusion, plus qu'une thématique du programme Villes Amies des Aînés (VADA), la lutte contre l'isolement en est en réalité une visée à part entière. En effet, en amont de la dynamique de repérage et de mise en œuvre d'actions directes de lutte contre l'isolement, le

**ATTENTION !
LE SENTIMENT D'ISOLEMENT EXISTE AUSSI CHEZ LES AIDANTS. IL EST DONC IMPORTANT DE CRÉER DES ACTIONS QUI LES INTÈGENT PLEINEMENT.**

programme VADA contribue à lutter contre les ruptures susceptibles de créer des situations d'isolement. En pratique, la mise en œuvre de la démarche VADA a pour objectif une adaptation de l'ensemble de l'environnement - à la fois social et bâti - aux problématiques liées à l'avancée en âge. En agissant en ce sens, les collectivités contribueront à maintenir l'intégration dans la cité des habitants de tous les âges. La meilleure démarche de prévention sur le sujet est bien de construire des territoires offrant à chacun une place et un rôle social sans rupture dans le parcours de vie des habitants. <

BIOGRAPHIE

Biographie
Bastiani Guthleber, E. (2010), PASSAGE, Un abécédaire de la gestion des âges, AFMD
Bizzini, L., « L'âgisme. Une forme de discrimination qui porte préjudice aux personnes âgées et prépare le terrain de la négligence et de la violence », *Gérontologie et société* 4/2007 (n° 123), p. 263-278
Chambon, M., « Entre âgisme et sagisme : les orientations relatives à l'intégration sociale des personnes âgées », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* 2005/3 (Numéro 67-68), p. 125-136.
Club européen de la santé (2003), Guide d'actions intergénérationnelles - Retisser une solidarité entre les générations, Paris : Club européen de la santé
Hummel, C. & Hugentobler, V., « La construction sociale du « problème » intergénérationnel », *Gérontologie et société* 2007/4 (n°123), p. 71-84
Lefebvre, P.-O. & Chapon, P.-M. (2014), Guide français des villes amies des aînés, Paris : La Documentation Française
Loriaux, M., « Avant-propos », *Retraite et société* 2013/1 (n°64), p. 9-17
Malki, M. (2005), L'intergénération : une démarche de proximité. Guide méthodologique.

Paris : La Documentation Française
Organisation Mondiale de la Santé, Guide mondial des Villes Amies des Aînés, 2007
Pan Ké Shon, J.-L., « Isolement relationnel et mal-être », *INSEE PREMIERE* 2003/11 (n°931)
Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (2013), Actes de la première rencontre, Document non publié
Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (2014), Actes des deuxièmes rencontres, Document non publié
Service de l'Éducation Permanente (1995), Actes du colloque « Vieillir au pluriel », Bruxelles : Ministère de la Culture et des Affaires Sociales de la Communauté Française de Belgique
Tavoillot, P.-H., « La guerre des âges n'aura pas lieu. Remarques sur la philosophie contemporaine de la famille », *Journal français de psychiatrie* 2010/2 (n°37), p. 9-11
Tamarcaz, O. (2005), Le savoir silencieux des générations. Sion : INAG - IUKB
Van Rompaey, C., « Solitude et vieillissement », *Pensées plurielles* 2003/2 (n°6), p.31-40
Viriot-Durandal, J.-P. & Guthleben, G., « Solidarités ordinaires et de proximité entre les générations. L'action de l'association AGES », *Informations sociales* 2006/6 (n°134), p. 128-135

SITOGRAPHIE

ALMA France, Statistiques 2010.
En ligne : http://www.alma-france.org/IMG/pdf/Statistiques_ALMA_2010.pdf
Association québécoise de gérontologie. En ligne : <http://www.agisme.info>
Fondation de France (2014), Les solitudes en France.
En ligne : <http://www.fondationdefrance.org/Nos-Actions/Aider-les-personnes-vulnérables/En-France/La-Fondation-de-France-agit-contre-les-solitudes>
La HALDE.
En ligne : http://www.halde.fr/IMG/pdf/Dossier_de_presentation_de_la_HALDE-2.pdf
Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes (2015),

Maltraitance des personnes vulnérables : Orientations prioritaires de la politique nationale.
En ligne : <http://www.social-sante.gouv.fr/espaces,770/personnes-agees-autonomie,776/dossiers,758/maltraitance-des-personnes,3010/orientations-prioritaires-de-la,17631.html>
Municipalités amies des aînés au Québec : <http://www.madaquebec.com>
Observatoire de l'âgisme : <http://www.agisme.fr>
Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031700731&categorieLien=id>
Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés : www.villesamiesdesaines-rf.fr



iStock

Sondage IPSOS SOLIDARITÉ entre GÉNÉRATIONS

FICHE TECHNIQUE

Échantillon
- 1 001 Français représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus.
- 501 personnes âgées de 70 ans et plus.

Collecte des données
Étude réalisée par téléphone.
Quotas : sexe, âge, profession de la personne de référence du foyer, région.

Dates de collecte
Du 22 au 29 septembre 2015

Préparé pour : Notre Temps
Par Etienne Mercier, Alice Tetaz & Anthony Barea



Fotolia

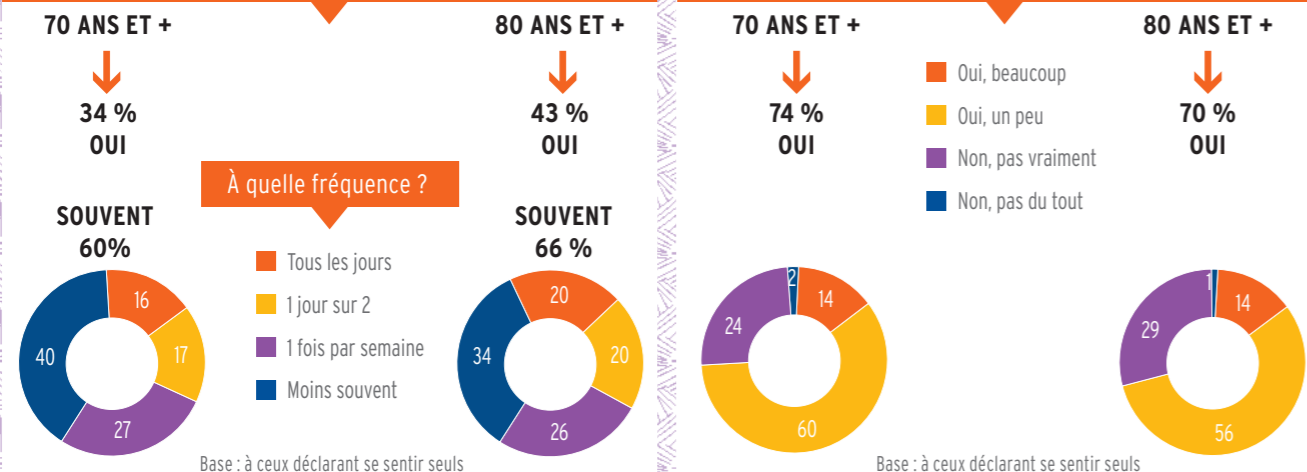
1 > UN SENIOR SUR QUATRE SOUFFRE DE SOLITUDE EN FRANCE

UNE PERSONNE ÂGÉE SUR TROIS SOUFFRE DE SOLITUDE EN FRANCE, UN SENTIMENT QUI S'AGGRAVE AVEC L'ÂGE. PARMI ELLES, UNE LARGE MAJORITÉ DÉCLARE SE SENTIR SEULES FRÉQUEMMENT

UNE SITUATION QUI IMPLIQUE UNE RÉELLE SOUFFRANCE POUR TROIS PERSONNES ÂGÉES SUR QUATRE

Est-ce qu'il vous arrive de vous sentir seul ?

Et lorsque cela vous arrive, est-ce que vous en souffrez ?



Base : à ceux déclarant se sentir seuls

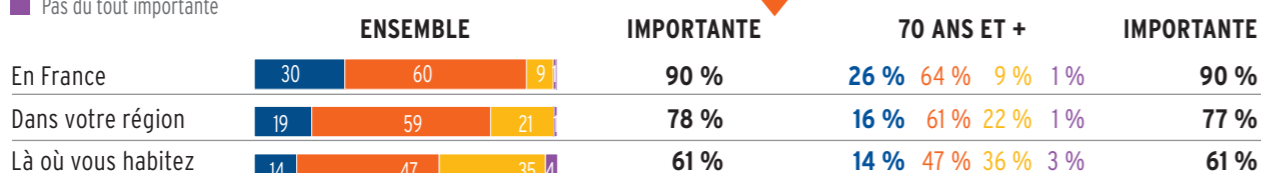
Base : à ceux déclarant se sentir seuls

2 > LA SOLITUDE DES SENIORS, UN PHÉNOMÈNE ENCORE DIFFICILE À REPÉRER...

- Très importante
- Plutôt importante
- Plutôt pas importante
- Pas du tout importante

... BIEN QUE LA PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES SOUFFRANT DE SOLITUDE SOIT JUGÉE IMPORTANTE PAR UNE LARGE MAJORITÉ DE FRANÇAIS...

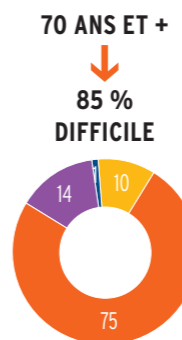
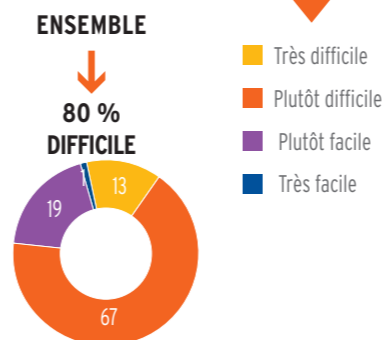
Personnellement, avez-vous le sentiment que la proportion de personnes âgées souffrant de grande solitude est...



© Ipsos - Solidarité entre générations - Pour Notre Temps - Septembre 2015

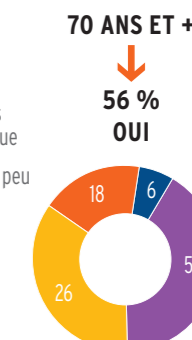
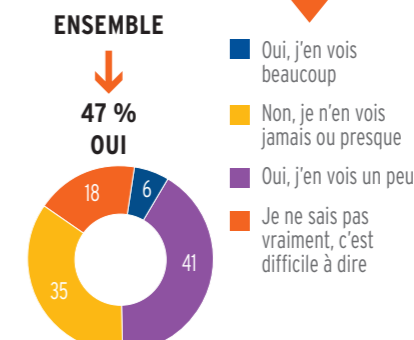
... ILS SONT TOUT AUSSI NOMBREUX À JUGER DIFFICILE DE REPÉRER QUELQU'UN QUI EN SOUFFRE

Selon vous, est-ce qu'il est très difficile, plutôt difficile, plutôt facile ou très facile de repérer qu'un voisin est une personne âgée en situation de grande solitude ?



DANS LES FAITS, PRÈS D'UN FRANÇAIS SUR DEUX AVOUER CONNAÎTRE DANS SON VOISINAGE IMMÉDIAT DES PERSONNES ÂGÉES SOUFFRANT DE GRANDE SOLITUDE...

Et là où vous habitez, dans votre voisinage immédiat, est-ce qu'il y a, à votre connaissance, des personnes âgées qui vivent des situations de grande solitude ?



3 > LE DÉCROCHAGE FAMILIAL, UN MOMENT DE BASCULEMENT DANS LA SOLITUDE

L'ISOLEMENT FAMILIAL, UNE FORME DE SOLITUDE JUGÉE LA PLUS DIFFICILE À SUPPORTER, PARTICULIÈREMENT CHEZ LES SENIORS

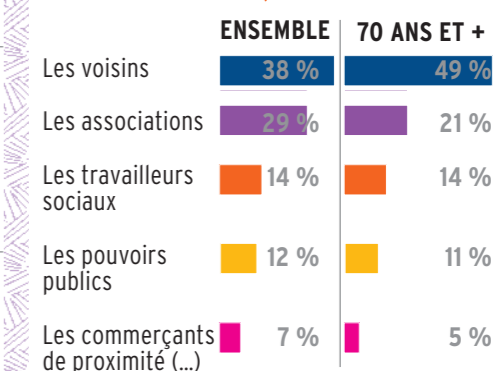
LE VOISIN, UN ACTEUR DÉTERMINANT DANS LA LUTTE CONTRE LA SOLITUDE, PARTICULIÈREMENT POUR LES SENIORS

Personnellement, pourriez-vous supporter les situations suivantes ?

	ENSEMBLE	DIFFICILEMENT	70 ANS ET +	DIFFICILEMENT
Ne parler à personne durant une semaine (...)	46 % 34 % 14 % 6 %	80 %	48 % 34 % 14 % 4 %	82 %
N'avoir des nouvelles de votre famille qu'une ou deux fois par mois	38 % 34 % 20 % 8 %	72 %	46 % 37 % 14 % 3 %	83 %
Ne voir personne pendant une semaine	36 % 35 % 20 % 9 %	71 %	41 % 34 % 19 % 6 %	75 %

■ Très difficilement ■ Plutôt difficilement ■ Plutôt facilement ■ Très facilement

Parmi les acteurs suivants, quels sont ceux qui, pour vous, seront les plus à même de lutter contre la solitude des personnes âgées ?



SI LES SENIORS NE PARLENT PAS AUTANT QU'ILS LE SOUHAITENT AUX MEMBRES DE LEUR FAMILLE, CETTE SITUATION A TENDANCE À S'AGGRAVER SELON L'ÂGE ET SA SITUATION FACE À LA SOLITUDE

À QUELLE FRÉQUENCE AVEZ-VOUS L'OCCASION D'AVOIR DE VRAIES DISCUSSIONS AVEC LES PERSONNES SUIVANTES ? PAR VRAIES DISCUSSIONS, NOUS ENTENDONS DES DISCUSSIONS INTIMES, IMPORTANTES OU QUI COMPTENT À VOS YEUX.

	MOINS QUE JE LE SOUHAITE	70 ANS ET +	80 ANS ET +	70 ANS ET + QUI SE SENTENT SEULS
Avec vos enfants (si a des enfants)	64 % 28 % 8 %	36 %	39 %	46 %
Avec vos ami(e)s	58 % 29 % 13 %	42 %	51 %	55 %
Avec vos voisins	51 % 30 % 19 %	49 %	53 %	57 %
Avec vos petits-enfants (si a des petits-enfants)	45 % 36 % 19 %	55 %	65 %	74 %
Avec vos frères et sœurs (si a des frères et/ou sœurs)	44 % 32 % 24 %	56 %	62 %	65 %

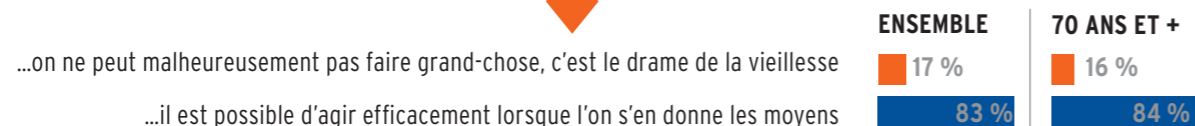
■ Vous leur parlez autant que vous le souhaitez
■ Vous leur parlez un peu moins que vous ne le souhaiteriez
■ Vous leur parlez beaucoup moins que vous ne le souhaiteriez

© Ipsos - Solidarité entre générations - Pour Notre Temps - Septembre 2015

4 > DES FRANÇAIS BIEN LOIN D'ÊTRE FATALISTES ET PRÊTS À EN FAIRE PLUS POUR LUTTER CONTRE LA SOLITUDE DES SENIORS

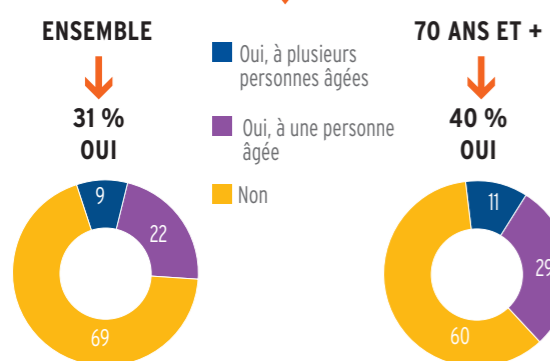
LA SOLITUDE CHEZ LES SENIORS, LOIN D'ÊTRE UNE FATALITÉ POUR LES FRANÇAIS

LORSQUE VOUS PENSEZ AUX PERSONNES ÂGÉES QUI SOUFFRENT DE SOLITUDE, VOUS VOUS DITES PLUTÔT QUE C'EST UN PHÉNOMÈNE CONTRE LEQUEL...



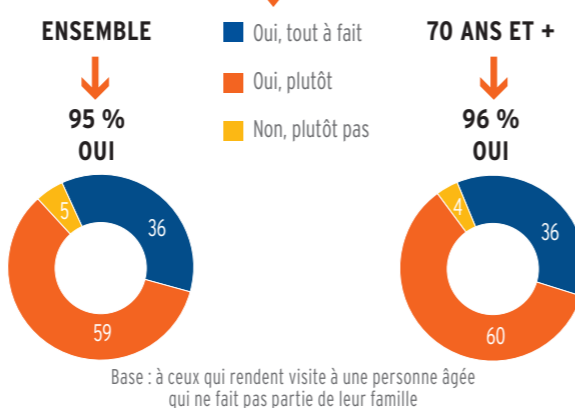
EN PRATIQUE, PLUS D'UN FRANÇAIS SUR TROIS DÉCLARE RENDRE VISITE À UNE PERSONNE ÂGÉE SOUFFRANT DE SOLITUDE

ACTUELLEMENT, EST-CE QU'IL VOUS ARRIVE DE RENDRE VISITE À UNE PERSONNE ÂGÉE QUI NE FAIT PAS PARTIE DE VOTRE FAMILLE PARCE QU'ELLE EST DANS UNE SITUATION DE GRANDE SOLITUDE ?



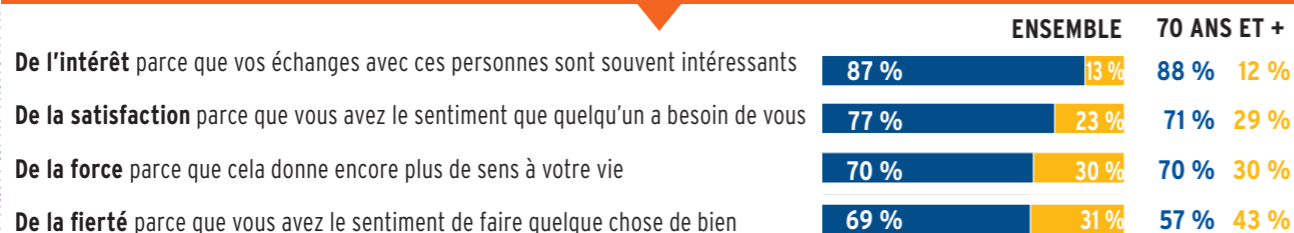
UN GESTE DONT ILS RETIRENT UNANIMEMENT DES BÉNÉFICES PERSONNELS...

PERSONNELLEMENT, LE FAIT DE RENDRE VISITE À UNE OU PLUSIEURS PERSONNES ÂGÉES VOUS APORTE-T-IL DES SATISFACTIONS PERSONNELLES ?



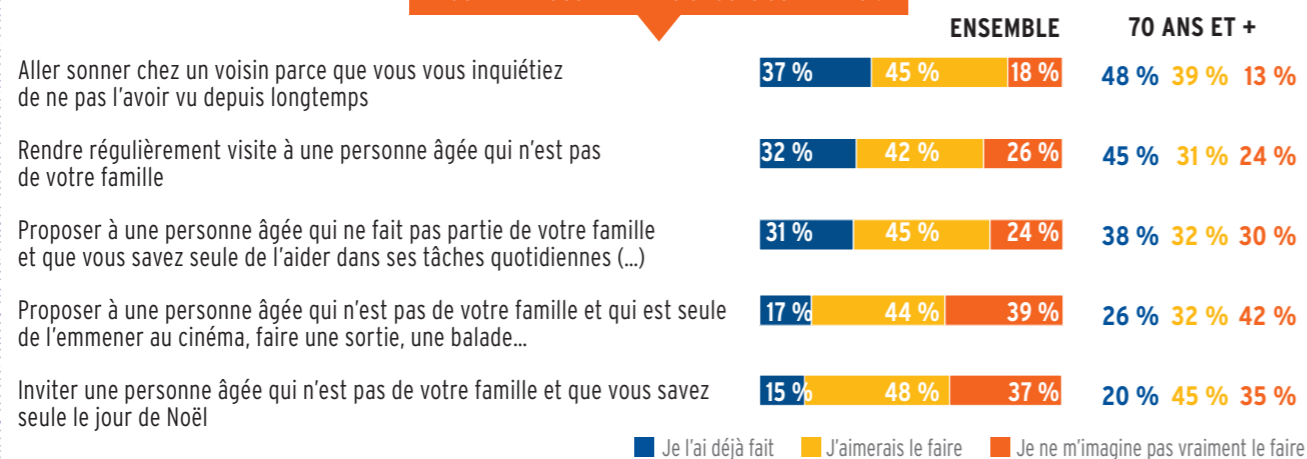
... DES BÉNÉFICES SURTOUT ALIMENTÉS PAR L'INTÉRÊT ET LA RÉCIPROCITÉ DES ÉCHANGES, MAIS AUSSI PAR LA SATISFACTION D'AVOIR FAIT QUELQUE CHOSE DE BIEN

PLUS PRÉCISÉMENT, RESSENTEZ-VOUS LES SENTIMENTS SUIVANTS LORSQUE VOUS VISITEZ CETTE OU CES PERSONNE(S) ÂGÉE(S) ?



UNE MAJORITÉ DE FRANÇAIS DISPOSÉS À EN FAIRE DAVANTAGE POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

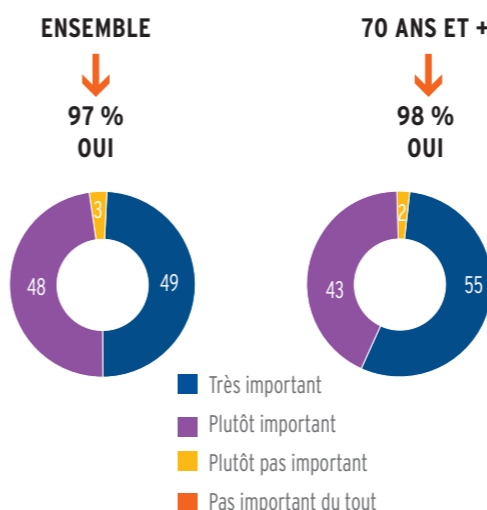
POURRIEZ-VOUS FAIRE LES CHOSSES SUIVANTES ?



5 > LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS, UNE RÉPONSE ADAPTÉE AU DÉFI DE LA SOLITUDE DES SENIORS

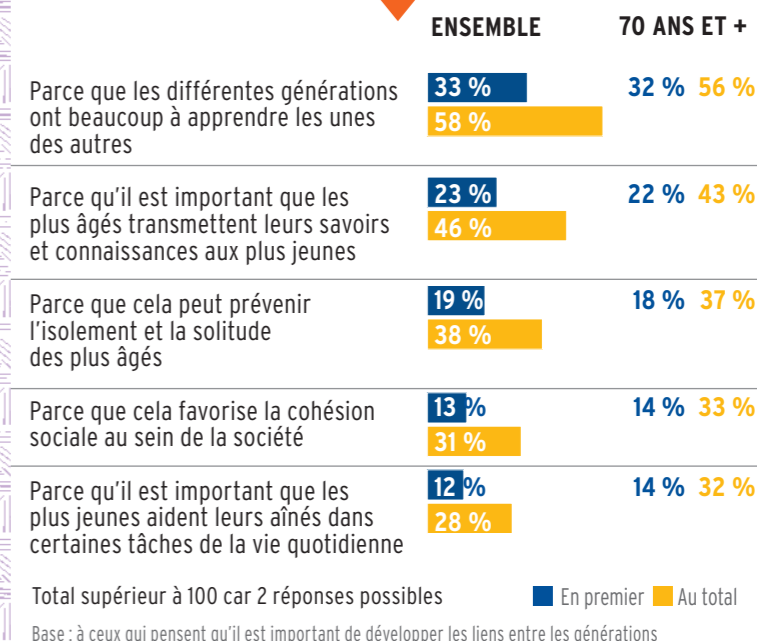
RAPPROCHER LES GÉNÉRATIONS, UNE NÉCESSITÉ POUR L'ENSEMBLE DES FRANÇAIS

SELON VOUS, EST-IL IMPORTANT DE DÉVELOPPER LES LIENS ENTRE GÉNÉRATIONS ?



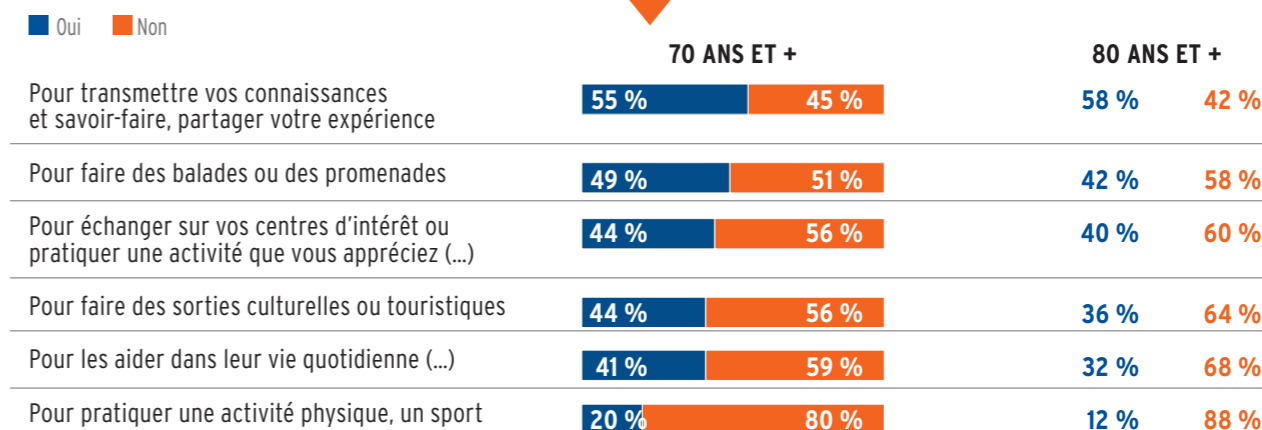
RÉCIPROCITÉ ET INTÉRÊT MUTUEL, TELLES SONT LES PRINCIPALES MOTIVATIONS DES FRANÇAIS POUR DÉVELOPPER DES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS

POURQUOI PENSEZ-VOUS QU'IL EST IMPORTANT DE DÉVELOPPER DES LIENS ENTRE GÉNÉRATIONS ?



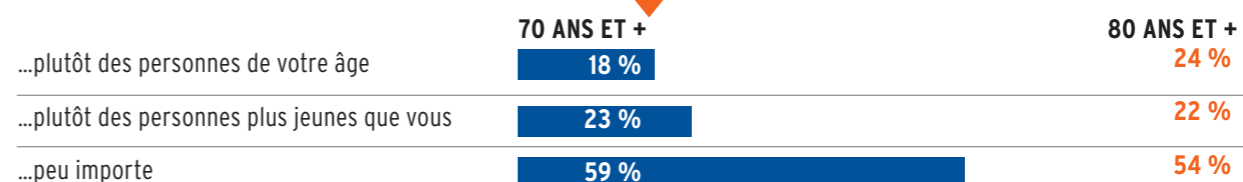
DES SENIORS QUI JUGENT CES RENCONTRES ESSENTIELLES SURTOUT POUR SE SENTIR UTILES, MAIS AUSSI SIMPLEMENT POUR SE PROMENER AVEC QUELQU'UN

EST-CE QUE VOUS SOUHAITERIEZ RENCONTRER OU AVOIR DES CONTACTS AVEC DE NOUVELLES PERSONNES POUR FAIRE LES CHOSSES SUIVANTES ?



MÊME SI LA MAJORITÉ D'ENTRE EUX N'A PAS VRAIMENT DE PRÉFÉRENCE, UN SENIOR SUR QUATRE PRÉFÉRERAIT RENCONTRER DES PERSONNES PLUS JEUNES QUE LUI : UNE VOLONTÉ DE SORTIR DE SA CLASSE D'ÂGE, DE SA VIEILLESSE

VOUS PRÉFÉRERIEZ RENCONTRER...



« QUI A COMMENCÉ ? Est-ce la personne âgée qui s'isole OU LA SOCIÉTÉ QUI CRÉE LES CONDITIONS DE SON ISOLEMENT ? »

Retranscription de l'intervention
aux Troisièmes rencontres du
RFVAA – 16/12/15 – Ministère
des Affaires sociales et de la Santé



Michèle Dion,

Professeur émérite de démographie, Université de Bourgogne Franche-Comté



Patrick Forget pour Notre Temps

« Jeunes » n'ont pas souhaité attirer l'attention sur leur changement manifeste de statut et d'autre part, parce que les évolutions de société, favorisant le modernisme, l'activité et le dynamisme, n'incitaient guère à traiter des âges élevés. Toutefois, à partir de 2006, le vieillissement de la population, dont on parlait du bout des lèvres dans certains pays qui avaient connu une chute drastique de leur fécondité dès le début des années 1970, devenait une donnée bien réelle : la première génération du baby-boom, née en 1946, fête ses 60 ans. C'est ainsi que la folle jeunesse de la fin des années 60 entraine, en masse, dans la catégorie des plus de 60 ans, dite les Vieux.

Les sociologues se plaisent à dire que le vieillissement, représenté soit par les plus de 60, 65 ou 70 ans, est une construction sociale... Sans doute ont-ils en partie raison. Car en effet, on peut se poser la question de la validité de l'âge comme critère suffisant pour désigner les Vieux. D'ailleurs, aujourd'hui, on se plaît à faire remarquer qu'un Vieux de 70 ans est en meilleure forme qu'une personne de 50 ans en 1950. À ce sujet, je me suis amusée avec les chiffres et j'ai vu ce que cela pouvait signifier que ces vieux de plus de 70 ans en meilleure forme que les vieux de 50 ans en 1950. Donc au 1er jan-

vier 1950, la France comptait 11,6 millions (11 615 868) de personnes de plus de 50 ans, soit 28 % (27,89 %) de la population totale. Au 1er janvier 2014, les plus de 70 ans étaient au nombre de 7,7 millions (7 694 403) et ils représentaient 12,0 % (12,04 %) de l'ensemble. Moralité : la France d'aujourd'hui est jeune, très très jeune comparée à celle de 1950 ! Elle recense une fois et demie moins de Vieux que celle de 1950 et le poids des Vieux dans la société a été divisé par plus de deux (2,3) ! Si vous pensez que l'égalité entre les cinquantenaires de 1950 et des septuagénaires d'aujourd'hui est exagérée, cela marche encore assez bien avec les sexagénaires : les plus de 60 ans étaient 6,8 millions en 1950, soit 1,1 million de moins que nos plus de 70 ans aujourd'hui, mais ils représentaient 16,2 % de la population totale... Donc en ne regardant que les chiffres, ce que je vous conseille de faire souvent, nous pourrions peut-être cesser de nous faire peur, de rester pétrifiés à la seule évocation du mot vieillissement, dont on cerne d'ailleurs assez mal les contours, et utiliser notre belle énergie, individuelle et collective, à adoucir le sort de ceux qui sont vulnérables.

Le vieillissement de la population rend compte d'une situation démographique

bien précise : une hausse continue de la proportion des vieux dans la population totale. Mais cette hausse n'est pas forcément en relation avec l'afflux d'un nombre de Vieux, elle peut être due à une chute des effectifs de Jeunes ou d'Adultes. Pourquoi alors ne percevoir, comme toujours, que le « trop » et oublier l'invisible, le manque ? Est-ce à un vieillissement que nous assistons ou à un « dé-jeunement » ? Devons-nous consacrer toutes nos forces à traiter de ce vieillissement ou au contraire nous inquiéter et remédier au manque de Jeunes ? Si après 1975, les effectifs de naissances étaient restés identiques à ce qu'ils étaient auparavant, durant le baby-boom, chaque année nous aurions enregistré cent mille naissances supplémentaires et aujourd'hui, en 2014, on ne compterait pas autant de moins de 20 ans que de plus de 60 ans, à savoir 15,6 millions (respectivement 15 592 403 et 15 595 977), mais 17,6 millions de moins de 20 ans, soit deux millions de plus que de plus de 60 ans. Alors, avons-nous trop de Vieux ou pas assez de Jeunes ?

**CHACUN ÉTANT, À LA FOIS,
LE JEUNE ET LE VIEUX
D'UN AUTRE**

Chacun étant, comme l'a dit Pierre-Olivier tout à l'heure, à la fois, le Jeune et le Vieux d'un autre, il conviendrait d'appréhender le vieillissement dans une perspective dynamique, en évitant d'opposer Jeunes, Adultes et Vieux et tout particulièrement Adultes et Vieux, comme si le Vieux n'était plus un Adulte ! Que le Vieux ne se sente plus Jeune, ou que le Jeune ne se sente pas Vieux, passe encore, mais que l'entrée dans la catégorie des Vieux puisse tout à coup reléguer l'appartenance au statut d'Adulte parait difficilement acceptable ! Il y a là une rupture, à la fois de la part des Adultes et de la part des Vieux, qui exclut de la société : l'Adulte outrepassé ses pouvoirs et le Vieux, quasiment résigné, accepte cette suprématie. Tout se passe comme si, le retrait de la vie active enlevait tout à ceux qui la vivent, alors que bien souvent, ils ont juste laissé leurs places d'actifs, mais sont encore disponibles pour faire avancer dans un sens très positif la société qui les entoure. Pour provoquer un peu, je dirais que ce n'est pas aux Vieux de jouer aux Jeunes, mais aux Adultes d'être moins « excluants » et de voir dans les

Vieux un potentiel dont ils ne peuvent pas se passer ! Il n'est que de regarder les bénévoles à la tête des associations, dont les engagements pallient les défauts

des politiques sociales : ce sont essentiellement des retraités ! Il n'est que de regarder aussi les aides financières et informelles rendues aux enfants et aux petits-enfants. Tous ces bénévoles et ces grands-parents, ce sont souvent les mêmes, ne seraient-ils plus des Adultes ? Ce serait des Vieux ? Cette façon de mettre un quart de la population sur la touche est-elle bien raisonnable ? Une société a tout autant besoin de son présent et de son avenir que de son passé. Même si les événements ont la fâcheuse tendance de ne jamais se renouveler à l'identique, l'expérience et le vécu ont l'immense avantage de ne pas obliger à réinventer, comme on dit, le fil à couper le beurre tous les matins. On accuse souvent le modernisme et la vitesse, dont se pare notre société, pour prétendre que les Vieux sont hors-jeu. Il pourrait en aller tout autrement si l'expérience était convoquée pour prendre les décisions qu'impose le présent et nécessite l'avenir. La sortie des Vieux se fait de façon insidieuse et par étape successive, sans même qu'on en prenne conscience. Tout d'abord la fameuse « mise à la retraite » qui tombe comme un couperet dans une vie qui du jour au lendemain fait passer d'actif à inactif et vous prie, en quelque sorte, de vous taire. Loin de l'activité point de salut ! Alors que la



veille on disposait d'un potentiel, de facultés et d'une expérience louée par chacun, le lendemain, on est juste bon à venir déjeuner à la cantine avec les anciens collègues, sans aucune autre légitimité que celle d'occuper son temps. Une sorte d'amabilité faite à un Vieux auquel on fait miroiter un semblant de maintien du lien social. Peu à peu d'ailleurs, les charges de grand-parentalité aidant, la disponibilité pour ces déjeuners décroît, les autres aussi partent à la retraite, on ne connaît plus personne et tout ce qui reste c'est un : « *de mon temps, les choses allaient différemment* ». En prenant de l'âge, il faut bien reconnaître aussi que les ennuis de santé font leur apparition : le Vieux devient moins attractif, il est un peu souffreteux, pas malade, mais au régime ; pas vraiment diminué, mais plus lent ; pas désespéré, mais soucieux. Pourquoi soucieux ? Tout d'abord car il lui faut souvent compter. On dit encore et toujours que les Vieux sont riches, qu'ils détiennent les trois quarts du patrimoine français, que ce sont des nantis, voire d'odieux capitalistes qui s'accrochent à des biens dont les plus jeunes devraient profiter. Il y a quelques semaines, un journaliste outré d'une radio nationale, annonçait que la « *majorité* » des acheteurs de voitures neuves avait en moyenne 63 ans et que 24 % de ces acheteurs étaient des Vieux de plus de 67 ans (on peut se demander quel sens le monsieur donne au mot majorité...). Et le ton qu'il a pris pour annoncer cette nouvelle était absolument pathétique ! Mais ce discours, en fait, n'est plus d'actualité. S'il a été vrai, en partie seulement, pour ceux dont la vie active s'est déroulée dans le contexte des Trente Glorieuses, il est de moins en moins adapté pour ceux qui ont eu à subir la crise économique qui dure en fait non pas depuis 2008 comme on nous le dit, mais depuis 1975, entre nous, on en fête en 2015 les 40 ans, et qui a haché nombre de vies actives. Il faut bien voir la réalité des choses, elle est exposée dans le dernier rapport de la DREES « *Les retraités et les retraites* » : le montant mensuel brut moyen des pensions directes est de 1 306 euros, soit 1 216 euros net. Pas vraiment de quoi être sécurisé et encore, s'agit-il là de pension directe... Qu'on

pense à ce que cela devient quand on aborde la pension de réversion... Si une rupture du lien social crée l'isolement, le manque de moyens est un autre aspect, et non des moindres, du retrait dans lequel s'installent les Vieux, et là, en l'occurrence, il conviendrait de dire les Vieilles. Ne négligeons pas le fait qu'elles représentent 56,2 % des plus de 60 ans ; 57,7 % des plus de 65 ans ; 62,2 % des plus de 75 ans et 74,2 % des plus de 90 ans. Ajoutons à cela qu'au-delà du soixantième anniversaire, 33,4 % des femmes sont veuves ; qu'elles représentent 57,6 % des femmes de plus de 75 ans et 81,8 % de celles âgées de plus de 90 ans. En marge

ON DIT ENCORE ET TOUJOURS QUE LES VIEUX SONT RICHES,...

des chiffres, il faut bien intégrer ce que représente le veuvage : une rupture sans équivalent au moment du décès du conjoint et une baisse très nette de revenu. Ces deux facteurs offrent toutes les garanties d'un isolement conférant à une solitude certaine. Par an, en France, on dénombre quelque 133 000 décès de personnes mariées âgées de plus de 75 ans, dont 98 000 décès d'hommes, laissant autant de veuves : cette réalité conduit à des situations de quasi misère sociale et affective contre laquelle il serait grand temps d'agir tout en tenant compte du fait que le manque de l'autre est irréparable et

qu'il est souvent présenté comme la raison la plus valable pour faire respecter une solitude délibérée. On conclut assez vite, à la mort d'un conjoint âgé, que le couple a eu, parfois malgré tout, une belle vie ; que mourir à 80, 85, 90 ou 95 ans, ce n'est pas si mal. Comment le savons-nous ? Quel est cet âge idéal de fin de vie ? Qui l'a décrété ? Mais surtout, quelle vie reste-t-il au conjoint survivant ? Les veufs âgés, si on considère les plus de 75 ans, qui ont connu une durée de vie de couple qui oscille entre quarante et soixante années – je vous signale que les records ont été battus en 2012 avec deux couples : un qui a vraiment passé la barre des 81 ans de mariage et l'autre qui a raté les 81 ans à 18 jours près ; et dans les deux cas c'est bien sûr le mari qui a été défaillant, c'est bien sûr lui qui est mort puisque ces messieurs ne veulent jamais rester auprès de nous ! - ces veufs sont donc aujourd'hui, en France, un peu plus de 2,5 millions, dont 2,1 millions de veuves. L'isolement, que bien souvent ils s'imposent, est à manipuler avec précaution car ils revendiquent leur droit au chagrin et demandent qu'on respecte leur non-envie d'être pris en charge. La particularité de cette situation tient en grande partie au fait qu'à un veuf ou une veuve correspondent des enfants et des petits-enfants qui eux aussi

sont dans la peine et ne sont donc pas un recours possible. À la mort de mon père, ma mère est veuve, elle est dans l'affliction, mais je suis aussi orpheline et donc bien inapte à trouver les paroles réconfortantes qu'il faudrait dire. En outre, au grand âge, un des deux membres du couple a quelques fois nécessité des soins constants que l'autre a dispensés au détriment de sa propre santé. À son décès c'est à un conjoint survivant désemparé que nous avons affaire tant il avait pris l'habitude de tout consacrer à l'autre en s'oubliant totalement.

Penser l'isolement des Adultes âgés c'est finalement se rendre compte que les décisions qui pourraient être envisagées pour un collectif ne sont que d'un faible secours. On comprend très vite que le cas par cas l'emporte. C'est sans doute ce qui met à mal nos procédures, habitués que nous sommes maintenant à faire appel aux structures d'État : l'éducation des enfants est confiée à l'école ; les soins, y compris la bobologie, relève de l'hôpital ; le moindre différend passe devant les tribunaux ; etc. Rien n'est prévu pour faire face à l'isolement, même pas les EHPAD, et excusez-moi je dirais, surtout pas les EHPAD, puisque chacun souhaite rester le plus longtemps possible à son domicile. Devant un tel constat, il n'y a pas de quoi se réjouir. Quoique... Sans entretenir la folle espérance d'un changement d'humanité, de nouveaux cadres, et d'autres à venir auxquels nous n'avons pas encore pensé, nous permettons d'envisager les choses autrement ! Si tout n'était qu'arithmétique, les choses seraient faciles à régler ! D'un côté 36,7 millions de personnes âgées de 20 à 65 ans et de l'autre 2,5 millions, des veufs, susceptibles de souffrir d'isolement : ce sont ainsi presque quinze personnes (14,7) qui pourraient être aux petits soins d'un seul isolé. Mettons que parmi ces quinze personnes cinq soient réellement détestables, il en reste dix ! Mettons encore que parmi ces dix, cinq ne veulent entendre parler de rien qui ait un rapport de près ou de loin avec les Vieux, il en reste cinq ! Cinq bonnes volontés qui décident simplement de ne plus marginaliser, de ne plus exclure, mais de considérer que tant qu'un humain vit à leurs côtés il est digne d'intérêt, de leur intérêt.



Fotolia

sont à prendre en considération. Tout le monde peut être convoqué et participer. Nous avons enfin en mains une situation qui nous appartient, une occasion unique de nous révéler. N'ayons pas peur, pas plus de notre propre vieillesse que du vieillissement global, car la peur n'évite pas le danger.

Pour conclure, j'aimerais vous offrir le résultat d'un petit calcul simple. Nous sommes deux cents inscrits à ce colloque : rien que durant cette matinée nous avons consacré, à destination des Aînés, six cents heures ($200 \times 3 = 600$) au thème « *lutter contre l'isolement dans une ville plus solidaire* », soit trente-six mille minutes ($600 \times 60 = 36\ 000$). Mais nous ne pouvons pas consacrer tous les jours trois heures à cet intéressant sujet. En revanche, facilement, nous pouvons y consacrer trois minutes ! D'où : $36\ 000 / 3 = 12\ 000$ et comme nous sommes deux cents, $12\ 000 / 200 = 60$! Ainsi, chacun, nous disposons de soixante occasions d'accorder trois minutes d'amabilité à la personne de notre choix, plus volontiers peut-être à quelqu'un d'âge ! À vous de voir comment les répartir ! Une par an pendant soixante ans ; cinq par mois ; un peu plus d'une par semaine ! Ne soyez pas avares de vos minutes ! Pensez simplement que nous aurions pu être mille à ce colloque et refaites le calcul !

CE QUE NOUS APPELONS LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION INTERVIENT POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ.

que chacun ait sa place au sein d'une communauté où il fait bon vivre, dont le désir est de rassembler et de développer l'appartenance. Devenons utopiques ! Saisissons le manque de moyens des structures d'État pour nous ré-emparer du pouvoir, n'attendons plus passivement que l'argent tombe, il a quasiment disparu. Nous avons en fait l'opportunité d'être créatifs, inventifs, innovants, car ce que nous appelons le vieillissement de la population intervient pour la première fois dans l'histoire de l'humanité. Non pas qu'il n'y ait jamais eu de Vieux auparavant, mais ce qui nous distingue c'est qu'il y en ait tant et de très très vieux ! Pas la peine de chercher comment les Grecs ou les Romains ou les contemporains de Napoléon ont résolu le problème, ils n'ont pas eu à trouver de solutions. Nous, si. C'est donc devant un chantier entièrement à construire que nous nous trouvons, ce n'est pas forcément un défi à relever, mais un formidable pari à tenir et pour cela toutes les initiatives

Et puis, je ne voudrais pas vous faire de peine, mais là on est lancé dans une belle aventure du RFVAA parce qu'il y a effectivement le vieillissement de la population. N'engagez quand même pas trop vos petits-enfants dans ce réseau. À partir de 2050, le vieillissement de la population ne devrait plus exister. Il faut attendre que tous les gens du baby-boom meurent – ce qui est une perspective moyenne – et quand ces gens-là seront morts, le fameux équilibre entre les jeunes, les adultes et les vieux devrait revenir. Sauf ! Sauf si ceux qui ont aujourd'hui 30 ans, 40 ans s'amuse non plus à vivre en moyenne 85 ans mais quelque chose comme 100 ans ! Au-quel cas on perdra en nombre de vieux, mais en quantité, en temps de vieillissement, et bien on retrouvera exactement la même chose ! <



Fotolia

L'ACTIVATION des solidarités de VOISINAGE :

QUELLES ORIENTATIONS ?

Quantitativement, les solidarités de voisinage sont manifestement moins importantes que les solidarités familiales et professionnelles. Qualitativement, elles sont ancrées sur des territoires et des histoires de vie qui leur confèrent une dynamique propre sur laquelle il est difficile d'intervenir sans fragiliser la relation de voisinage elle-même. Les réponses à inventer aujourd'hui ne peuvent plus être sur le même registre de ce que furent, par exemple, les clubs du troisième âge dans les années quatre-vingt qui ont été un vecteur important de lutte contre l'isolement de personnes âgées. En l'occurrence, nous défendons une action structurée autour de trois axes allant du plus large au particulier, c'est-à-dire de l'environnement à l'individu.

AGIR EN AMONT

Renvoyer la problématique de l'isolement des personnes âgées à la responsabilité individuelle revient à nier le rôle des pouvoirs publics, en amont, dans l'aménagement et l'adaptation de l'environnement à l'égard d'une population âgée et handicapée. Or cette responsabilité collective a tendance à être négligée alors même qu'elle contribue à « fabriquer » des exclus de la vie sociale ordinaire. C'est donc bien à ce niveau, avant toutes choses, qu'il est possible d'agir pour que les personnes puissent conserver leur liberté d'être ou de ne pas être avec les autres. Le territoire et l'habitat permettent une telle fonction, non seulement pour des personnes âgées encore mobiles, mais aussi pour des personnes plus fragiles car les occasions d'entrer en contact avec son voisinage sont en partie



Dominique Argoud,
Université Paris-Est Créteil
LIRTES EA 7313

déterminées par la qualité de l'espace collectif. Même si certaines personnes sont dotées de ressources leur permettant de s'adapter à toute nouvelle situation, il va de soi qu'en amont l'environnement peut être plus ou moins propice pour que se créent des occasions de rencontre.

Le voisinage ne peut donc pas se réduire à quelques relations individuelles privilégiées : il suppose un espace d'interconnaissance propice à la rencontre. Les relations de voisinage apparaissent d'autant plus pauvres que la « culture » locale du voisinage se montre peu développée (notamment dans certains centres-villes ou certaines zones périurbaines) ou lorsque les liens de proximité se sont eux-mêmes appauvris (du fait de la désertification, par exemple). L'aménagement du territoire doit réunir les conditions pour qu'une médiation permette à la personne de se représenter comme faisant partie d'un espace collectif. En ce sens, les actions favorisant un accès facilité à l'espace public et un aménagement de lieux de « tranquillité » appropriables par les plus âgés sont à privilégier. Quand la personne n'est plus mobile, le senti-



Fotolia

ment d'appartenance à la société passe alors par le recours à différents supports de communication permettant de faire pénétrer l'extérieur (les nouvelles) dans l'intérieur, en l'occurrence le domicile.

SOUTENIR LES VOISINS AIDANTS

Les solidarités de voisinage s'inscrivent dans une relation sociale « informelle » faite de dons et de contre-dons. Une part de l'échange repose sur une relative invisibilité des termes de la transaction (« ça s'est instauré tout à fait naturellement, on n'a jamais rien eu à se dire, ça a toujours fonctionné comme ça »). Il s'agit là d'une caractéristique commune aux échanges sociaux informels. Mais cette caractéristique est renforcée s'agissant de personnes âgées qui sont amenées à mettre en œuvre des stratégies pour que l'aide reçue ne soit pas perçue comme une dépendance à autrui. Autrement dit, ce n'est pas la présence en tant que telle d'un autrui-aidant qui modifie la nature de la relation, c'est la manière dont cet autrui s'inscrit dans la relation. Pour que l'échange garde son pouvoir symbolique aux yeux des deux parties prenantes, il est nécessaire que la personne aidée dis-

pose d'une marge de liberté l'autorisant à négocier les bases de la relation.

Ce constat a au moins deux conséquences. D'une part, il permet de comprendre les situations paradoxales où l'aidant informel croit bien faire alors que la personne âgée a le sentiment « d'étouffer », c'est-à-dire d'être privée d'une part de sa liberté d'être et d'agir. Dans ce cas, l'intervention de l'aidant rompt l'équilibre « magique » de la relation en faisant un don qui réifie l'autre, qui ne le considère plus comme un sujet capable à son tour d'interagir. Cette rupture d'équilibre, qui peut être due à une aide envahissante, comme en sens inverse à une absence d'interlocuteur, est à l'origine d'un sentiment d'inutilité sociale si fréquemment répandu au grand âge. Le sentiment d'inutilité sociale n'est jamais que la traduction du fait d'être inséré dans un échange asymétrique (situation de dépendance), voire d'être exclu de toute forme d'échange social.

Par conséquent, cela nous oblige à regarder d'un autre œil les formes « légères » d'aide que peut procurer le voisinage. En particulier, la sécurisation à distance, qui n'implique pas une aide quantitativement importante, est une forme d'aide qui ne déstabilise pas la relation dans la mesure où, en s'insérant dans la quotidienneté, elle ne stigmatise pas et ne génère pas une relation de dépendance. Ce faisant, une telle action permet la mise en œuvre effective de ce qui est au cœur du voisinage et qu'avaient identifié les sociologues dès les années cinquante, à savoir le « go-between ». En effet, les solidarités de voisinage ne signifient pas que les voisins doivent devenir inquisiteurs : ils doivent être des passeurs, c'est-à-dire s'inscrire sur le registre de la communication et non de l'intimité.

AIDER LES PERSONNES À VIEILLIR ET À VOISINER

Le vieillissement est perçu comme une succession de ruptures plus ou moins importantes qui ont des répercussions sur le réseau relationnel des personnes âgées. Globalement, ces événements-ruptures



Fotolia

engendrent, au fil du temps, un rétrécissement du réseau relationnel. Ce phénomène est avéré aussi bien objectivement (par l'approche statistique) que subjectivement (par la perception qu'ont les personnes âgées elles-mêmes de l'évolution de leur entourage). Pourtant, un tel repli n'est pas inéluctable.

En premier lieu, le repli sur soi ne signifie pas toujours un isolement total. Il traduit en fait une diminution du réseau relationnel des personnes âgées. Mais ce repli peut comporter des transferts de liens relationnels envers la famille et, de manière plus visible, vers les professionnels. Le degré de fermeture sur l'espace du domicile est donc très varié. Il n'est pas toujours lié à un niveau élevé de handicap, même si les troubles psychiques en particulier s'avèrent être un marqueur déterminant de ces configurations.

À l'opposé du repli, l'individu dispose d'une autre stratégie pour faire face aux événements-ruptures : ce que les sociologues appellent « la conversion identitaire ». Il s'agit d'une expérience de transformation de soi et de validation à la précédente. La conversion identitaire est un cheminement personnel souvent difficile car il implique d'abandonner une identité stabilisée, donc protectrice. Elle suppose donc, en terme de gestion du réseau relationnel, d'être en mesure de se construire un nouveau rapport aux autres pour renouveler ou approfondir

son réseau ; ce qui constitue une prise de risque car la relation contraint à s'exposer aux autres. Elle est rendue complexe par le fait que les individus ne disposent pas tous des mêmes ressources. Ainsi, dans les milieux populaires, l'absence de la famille (objective ou subjective) est très mal ressentie : elle accroît le sentiment de vulnérabilité et contribue vraisemblablement à minorer les autres formes d'entourage. La parenté constitue en effet la norme dominante des solidarités locales. Cette norme renforce la préférence qu'expriment les milieux populaires pour « régler les problèmes entre soi ». C'est pourquoi la fragilisation des solidarités familiales induit fréquemment une attitude de repli sur soi, une vision négative du vieillissement et de l'environnement qui est jugé de plus en plus hostile ; les autres formes de solidarité sont minorées bien qu'existantes. Tout se passe comme si le repli sur soi se traduisait par une occultation de toutes les autres formes de solidarité, alors qu'à l'inverse, dans les milieux aisés, les pertes sont plus facilement compensées par des relations sociales résistantes aux turbulences de la vie.

Pour agir sur cette réalité, il est possible de « forcer le naturel » dans la mesure où la solidarité n'est pas une valeur perdue. En fait, elle n'a pas toujours l'occasion d'être mise en œuvre. Encore ne faut-il pas se tromper quant aux finalités de cette médiation. Il s'agit avant tout de mobiliser un réseau de potentialités. En effet, à l'exception de situations particulières, l'aide du voisinage est fragile. Il ne s'agit donc pas de substituer une aide informelle à une aide formelle, d'autant que l'évolution des rapports sociaux fait que ceux-ci ne sont plus autant gouvernés par l'allégeance et la fidélité. C'est pourquoi les pratiques de médiation visent plus à développer des occasions de rencontre, que les conditions de vie ou le handicap ont raréfiées. D'ailleurs, il est vraisemblable qu'à l'heure actuelle la forme prédominante des solidarités de voisinage est d'abord celle d'un réseau de potentialités, c'est-à-dire de personnes prêtes à intervenir en cas de besoin, pour peu qu'un tiers le mobilise. <

La DIVERSIFICATION des logements à destination des aînés :

UN ENJEU POUR L'INGÉNIERIE TERRITORIALE DANS LES ESPACES PEU DENSES

RETOUR D'EXPÉRIENCE ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Cette contribution repose sur un retour d'expérience professionnelle dans le champ de l'aménagement du territoire isérois et dresse des perspectives de recherche sur les enjeux et modalités de la diversification des logements à destination des aînés notamment par le développement du segment de logements adaptés. Celle-ci revient dans un premier temps sur la constitution de ce segment puis met en lumière la corrélation de l'enjeu de maintien de lien social avec l'enjeu d'aménagement du territoire que revêt la production de ce segment de logements. Après avoir exposé les spécificités de la production de logements adaptés dans les espaces peu denses, cette contribution fait état dans un quatrième point de l'approche iséroise de cette question par le prisme de son ingénierie territoriale.

DE LA RÉSIDENCE-SERVICE À LA DIVERSIFICATION DU LOGEMENT ADAPTÉ

Dans le cadre de l'adaptation de notre environnement au vieillissement de la population, un nouveau segment de logements apparaît au sein du parcours résidentiel des ménages. Ce segment - représentant un produit intermédiaire ou transitoire entre le domicile familial et l'établissement médicalisé pour personnes dépendantes - est fréquemment qualifié de logement adapté¹ ou encore de logement support². Celui-ci se décline à travers diverses typologies d'habitat don-



Fotolia

Séverine Chemin Le Piolet

Architecte-Urbaniste,

Docteur en aménagement du territoire, Laboratoire Pacte, Université Grenoble Alpes

Chargée de mission ingénierie territoriale, CAUE de l'Isère

nant lieu à de nouvelles formes de solidarités (intergénérationnelles ou non) dont le modèle de la résidence privée pour personnes âgées s'est développé depuis maintenant de nombreuses décennies avec à titre d'exemple le concept et label des « *senioriales* ». Ces dernières trouvent aujourd'hui leur déclinaison à travers une multitude de résidences sous diverses formes et appellations. Ces résidences sont également qualifiées de résidences-services puisqu'elles intègrent un panel de services tels que des lieux d'échanges et salles communes, une conciergerie, des services paramédicaux, etc. ; mais également des espaces de loisirs et activités pour certaines d'entre elles. D'autres typologies d'habitat intégrant des logements

adaptés apparaissent également et participent de la constitution de ce nouveau segment comme les foyers intergénérationnels, les colocations du troisième âge ou encore la création d'habitats groupés. Le logement adapté fait aujourd'hui l'objet d'une hybridation foisonnante à travers une multitude de typologies d'habitats de statuts privés comme publics parfois couplés avec un programme d'EHPAD ou encore d'équipement public pour la mise en commun de services de restauration par exemple³.

LA CORRÉLATION DES ENJEUX DE MAINTIEN DU LIEN SOCIAL ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La production de logements adaptés

relève d'un enjeu de santé et de sécurité des aînés : « *le logement est un critère essentiel du bien-être et de la sécurité des personnes âgées. Il est en partie le garant du maintien de l'autonomie. Un logement adéquat participe en effet à préserver l'indépendance des aînés et a un effet très bénéfique sur leur qualité de vie. Il est nécessaire de veiller à l'offre de choix mais aussi aux questions d'accessibilité et d'adaptation* »⁴. Si l'adéquation de ce logement adapté aux besoins des aînés est primordiale, la typologie d'habitat à travers laquelle il s'insère sur le territoire l'est tout autant. Il soulève alors à la fois des enjeux de maintien du lien social et

sibilité de demeurer sur ou à proximité du territoire de résidence familiale au regard des liens sociaux constitués et/ou à favoriser. Encore faut-il bénéficier d'une offre sur ces territoires pour éviter le risque d'isoler socialement les aînés par une réinstallation trop éloignée de leur lieu d'habitat antérieur et des relations sociales établies. La diversification des typologies d'habitat adapté soulève ainsi un enjeu d'aménagement du territoire dans le sens où elle pose la question de la production de lieux de vie pour tous et donc adaptés aux différents âges de la vie.

UNE OFFRE RÉDUITE DANS LES ESPACES PEU DENSES : LES MILIEUX RURAUX ET PÉRIURBAINS

Cette problématique du logement adapté interroge à la fois les choix résidentiels des populations et l'urbanisation actuelle

des de vie et établi des liens sociaux au cours des années voire décennies passées ? Quelle offre de logements adaptés est présente ou en cours de développement sur les territoires peu denses ? C'est précisément sur ces territoires peu denses que le montage d'opérations d'habitat en général et donc également de logement adapté présente une forte complexité. Le montage de ces opérations se heurte à de nombreuses difficultés liées à l'endettement des communes, à l'attractivité réduite de ces territoires pour les bailleurs et promoteurs et aux marchés relativement distendus qui s'y développent. Autre problématique spé-



Fotolia

d'aménagement du territoire. L'enjeu de maintien du lien social fait consensus lorsque le domicile familial perd en confort, ne devient plus adapté et adaptable à la situation de vie des aînés et que le maintien à domicile devient délicat voire impossible. Si elles permettent à chacun de conserver un domicile personnalisé et appropriable, les typologies d'habitat pour les aînés promeuvent le vivre ensemble en mettant à disposition des espaces communs et une offre de services spécifique. La socialisation apparaît comme l'une des conditions de préservation de l'« *élan vital* »⁵ des aînés. Ainsi, la production de ce segment de logements adaptés relève d'une problématique incontournable de la lutte contre l'isolement des aînés et vient se corréler aux enjeux d'aménagement du territoire puisqu'elle questionne la pos-

du territoire notamment dans les milieux ruraux et périurbains qui laissent une grande part aux déplacements automobiles, aux logements individuels et à la mise à distance de l'autre marquée par le modèle de l'habitat pavillonnaire. Ces caractéristiques - recherchées lors de la phase précédente de la vie familiale active - se heurtent aux besoins et possibilités des aînés pour lesquels les questions de proximité, d'accessibilité et de sociabilité deviennent centrales avec le troisième âge. Au regard de l'enjeu de maintien du lien social et de préservation de l'élan vital, de quels services peuvent-ils disposer et quelles aménités offrent les territoires ruraux et périurbains à nos aînés ? De quelles alternatives disposent nos aînés pour demeurer sur un territoire pour lequel ils ont développé un attachement, construit des habitu-

cifique sur ces territoires : la capacité d'absorption du marché tendant vers une envergure réduite d'opération (4/5 logements) complexifie l'atteinte de son équilibre financier en réduisant les effets d'économie d'échelle atteints pour des opérations nécessitant de l'ordre d'une quinzaine de logements.

LA DIVERSIFICATION DU LOGEMENT ADAPTÉ PAR LE PRISME DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE

Les modalités de montage d'opération de logements adaptés pour les aînés dans les espaces peu denses interrogent ainsi fortement les élus de ces territoires au regard de la complexité et des enjeux évoqués ci-avant. Le territoire isérois n'échappe pas à ces questionnements et y est fortement confronté notamment par le prisme de son ingénierie territoriale.

1. P. Dehan, 2007, L'habitat des personnes âgées : Du logement adapté aux Ehpad, USLD et unités Alzheimer, Le Moniteur, 344 p.

2. O. Masson et D. Vanneste, juin 2015, Habitat et vieillissement, inventaire des formes de logements qui supportent l'interdépendance et l'autonomie des seniors. étude réalisée pour l'a.s.b.l QUALIDOM. Université catholique de Louvain, 220 p.

3. Voir l'inventaire réalisé par O. Masson et D. Vanneste (réf ci-avant) ou le site internet Ville Amies des Aînées <http://villesamiesdesaines-rf.fr/habitat> qui recense plusieurs typologies de ces opérations d'habitat

4. Site internet ville Amies des aînés <http://villesamiesdesaines-rf.fr/habitat> consulté le jeudi 23 mars 2017

5. O. Masson et D. Vanneste, 2015, p. 11

L'ingénierie territoriale est définie comme « l'ensemble des moyens humains, des méthodes et des missions concourant à l'élaboration et à la conduite du projet de territoire, ainsi qu'à la définition, au montage et à la mise en œuvre d'actions »⁶. L'ingénierie inclut ainsi les deux dimensions stratégiques et opérationnelles du développement territorial. Dans un contexte contraint financièrement, cette problématique d'ingénierie territoriale se pose notamment par le prisme de la solidarité territoriale envers les territoires faiblement pourvus en ingénierie ; généralement les territoires de faible densité : les espaces ruraux et périurbains. Dans ce contexte, le territoire isérois a notamment expérimenté un dispositif d'ingénierie territoriale – la Plateforme d'Ingénierie Territoriale Mutualisée en Isère – misant sur l'intelligence collective et rassemblant des acteurs pluridisciplinaires⁷ de l'aménagement du territoire tant de l'amont (planification) que de l'opérationnel en vue d'accompagner les collectivités dans la définition et le montage de leurs projets. Les sollicitations reçues par cette Plateforme font

état d'un enjeu pour l'ingénierie relatif aux questions du montage de ces opérations de logements adaptés en milieu peu denses. C'est une problématique complexe nécessitant le croisement des approches et compétences des acteurs de l'aménagement puisqu'elle soulève à la fois des questionnements sur l'habitat durable en termes énergétiques (champ de conseil des Espaces Info Energie ALEC/AGEDEN) et en termes architecturaux (champ de conseil du CAUE), des questionnements urbains et paysagers pour les formes bâties (champ de conseil du CAUE et de l'AURG), des interrogations sur l'économie du projet (champ de conseil et d'accompagnement d'Isère-Aménagement et/ou d'H&D-Pact38-dorénavant rassemblés autour de SOLIHA) et bien sûr des questionnements sur l'autonomie (compétence du conseil départemental de l'Isère).

Forts de cette première phase d'expérimentation et du constat de la récurrence des sollicitations relatives aux enjeux de montage d'opération d'habitat dans les espaces peu denses, un dispositif partenarial, hérité de la Plateforme⁸ mais spécifique à l'accompagnement des projets de logements, notamment adaptés, est actuellement en cours de constitution en Isère.

Cette contribution ne délivre pas de solutions clef en main sur la diversification des logements à destination des aînés. Elle ambitionne en contrepartie de faire état des enjeux relatifs à la constitution du segment de logement adaptés ; et notamment de montrer dans quelles dimensions la lutte contre l'isolement des aînés relève d'un enjeu d'aménagement du territoire articulant des problématiques architecturales, de formes urbaine, de répartition et d'offre de services, de déplacements, etc. Elle contribue également à pointer les spécificités et les difficultés qui se posent pour la production de ces logements sur les territoires peu denses. À ce titre, celle-ci fait état d'expérimentations actuellement conduites par les territoires, ici le territoire isérois, sur ce champ de la diversification des logements à destination des aînés par le prisme de l'ingénierie territoriale. Autant de champs fertiles pour de futures recherches au service de l'acte d'aménager et de la lutte contre l'isolement des aînés. <



Fotolia

6. Gilles Rey Giraud, A question technique, réponse politique, ETD. On assiste notamment à la montée en puissance de cette notion dans le cadre des réformes de l'acte III de la décentralisation engagée en 2013 et formalisées par la loi MAPTAM en 2014 et NOTRe en 2015 qui ont notamment conduit à une nouvelle répartition des compétences d'aménagement du territoire entre collectivités territoriales.

7. La Plateforme d'ingénierie Territoriale Mutualisée en Isère est un dispositif partenarial d'ingénierie expérimenté de 2014 à 2016 rassemblant le département de l'Isère et 10 organismes parapublics de conseil sur l'aménagement du territoire et le logement (l'ADIL, l'AEPI, l'AGEDEN, l'ALEC, l'AURG, le CAUE de l'Isère, l'EPFL D, Isère-Aménagement, H&D et le Pact38).

8. Traitant de l'ensemble des problématiques d'aménagement du territoire, de l'aménagement de zone d'activités économiques, à la rénovation d'équipements publics en passant par la création et/ou rénovation de logements.

Avec MONALISA tout le monde peut se mobiliser CONTRE LA SOLITUDE

MONALISA rassemble depuis 2014 tous ceux qui font cause commune contre l'isolement social des personnes âgées : des associations, institutions, collectivités, caisses de retraites... se sont réunies pour lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Une double prise de conscience est à l'origine de cette démarche :

→ La pauvreté en relation est la nouvelle misère sociale de nos sociétés. Elle frappe 5 millions de personnes en France et particulièrement les plus âgés (1,5 million de plus de 75 ans) et il est à craindre que ce phénomène s'amplifie au cours des prochaines années. L'isolement social accélère la perte d'autonomie des plus âgés, il dégrade la santé et creuse les inégalités.

→ La double nécessité d'articuler l'action des professionnels entre eux mais aussi l'action des professionnels avec les bénévoles pour faire reculer l'isolement. Le lien social n'est ni un service ni une marchandise : recréer des relations dépend de l'engagement de chacun dans son immédiate proximité.

UNE CHARTE DE VALEURS ET D'ENGAGEMENT CONTRE L'ISOLEMENT

Cette démarche collaborative est née de la réflexion lancée en 2012 par Michèle



Delaunay, alors ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie autour de l'isolement social. Une trentaine d'organisations réunies dans un groupe de travail animé par Jean-François Serres, alors délégué général des petits frères des Pauvres, a défini les piliers de cette Mobilisation avec et pour les personnes âgées. MONALISA a concrétisé officiellement cette volonté de réunir professionnels et bénévoles pour lut-

ter contre la solitude à travers une charte signée le 27 janvier 2014 par 40 organisations² qui s'engagent notamment :

→ à faire converger leurs actions au niveau local et à mutualiser leurs ressources et bonnes pratiques, à soutenir les engagements bénévoles et
→ à faire de la lutte contre l'isolement relationnel un axe majeur d'implication citoyenne.

1. Agence nationale du Service Civique, Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV), AGIRabcd, Association des Départements de France (ADF), Association nationale des directeurs d'action sociale et de santé des Conseils généraux (ANDASS), Association des Maires de France (AMF), Association des Régions de France (ARF)

- Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC), Association Les petits frères des Pauvres, Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés (ARRCO), Café sociaux, Café des âges, Caisse des Dépôts, Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire,

- (CNAJEP), Croix Rouge française, Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF), Fédération nationale des familles rurales, Fédération nationale des réseaux gérontologiques (FNRG), Fondation Armée du Salut, France bénévolat, Grands Parrains, Les Aînés Ruraux, Mutualité sociale agricole (MSA), Restos du cœur, Régime social des indépendants (RSI), Secours catholique, Société Saint-Vincent de Paul, Union française des centres de vacances et de loisirs (UFCV), Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS), Unité nationale des centres communaux ou intercommunaux d'action sociale (UNCCAS), Université de York

2. Elles sont aujourd'hui 324. Lire <http://www.monalisa-asso.fr/monalisa/reseau>

DANS LA LOI D'ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLESSEMENT

MONALISA est inscrite dans les textes de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, promulguée en décembre 2015. Le premier volet de cette loi autour de l'anticipation de la perte d'autonomie s'attache à prévenir l'isolement des personnes âgées. Le plan de prévention gouvernemental invite à agir avec la dynamique MONALISA. La loi a créé dans chaque département une conférence de financeurs qui coordonne les financements de la prévention de la perte d'autonomie autour d'une stratégie commune. Le loi a créé également un Haut Conseil chargé de suivre les politiques concernant les personnes âgées et spécifiquement la démarche MONALISA.

LES COOPÉRATIONS DÉPARTEMENTALES

Dans 55 départements, des coopérations se sont créées³ à la libre initiative des acteurs de terrain qui ont souhaité lancer la dynamique MONALISA sur leur territoire. Le déploiement de chaque coopération est piloté par ses membres qui en définissent eux-mêmes la gouvernance. Leurs échanges favorisent une meilleure connaissance du terrain et des actions de chacun et se concrétisent par le déploiement d'équipes de bénévoles auprès des âgés isolés.

La coopération entre ces acteurs de terrains porte notamment sur les méthodes, les bonnes pratiques, le partage d'expériences. La formation socle des bénévoles sur la question de l'isolement social est un exemple concret de la coopération sur un territoire.

40 SESSIONS DE FORMATION DE BÉNÉVOLES DEPUIS 2014 PAR LES COOPÉRATIONS MONALISA

Conçue par un groupe de travail national (Croix-Rouge française, Fédération des Centres Sociaux de France, petits frères des Pauvres, Union Française des Centres de Vacances, Le Secours Catholique), la formation socle est directement mise en œuvre par les coopérations auprès des bénévoles actifs ou des citoyens souhaitant s'engager. L'organisation de ces formations est facilitée par la mutualisation des ressources de différents acteurs de la coopération (salle, transport, repas ...) et peut être soutenue par un coup de pouce financier, si nécessaire.

Cette « formation socle » véhicule à la fois les valeurs communes des acteurs de la Mobilisation et des clés de compréhension de l'isolement social des âgés : elle permet surtout aux bénévoles de partager leurs expériences et d'échanger sur leurs pratiques. Elle est aussi un levier de création d'équipes car elle soutient les citoyens dans la création de leur projet auprès des âgés isolés

« En 2017, le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés a rejoint le groupe de suivi opérationnel national de MONALISA ».

3. 17 des 55 coopérations sont locales ou en cours de création.

DÉBUT 2017, 324 ORGANISATIONS ONT PRIS CE MÊME ENGAGEMENT ET LA MOBILISATION CONTRE L'ISOLEMENT SE CONCRÉTISE SUR LES TERRITOIRES : DES ÉQUIPES COMPOSÉES DE CITOYENS LUTTENT CONTRE LA SOLITUDE VÉCUE PAR UNE PERSONNE ÂGÉE SUR QUATRE, AVEC LE SOUTIEN DE COOPÉRATIONS DÉPARTEMENTALES

La coopération des acteurs permet aussi de faire converger les actions sur un même territoire, de mieux repérer les zones peu couvertes et d'élaborer collectivement des réponses adaptées aux besoins locaux. Des coopérations locales se créent au niveau des bassins de vie, des quartiers, des villes, pour agir ensemble au plus près des besoins et des capacités d'engagement.

UN CENTRE DE RESSOURCES POUR TOUS LES ACTEURS

L'échange de bonnes pratiques régulier se concrétise à différents niveaux de la Mobilisation, local mais aussi national avec des rendez-vous dédiés pour les coopérations et prochainement pour les équipes citoyennes. Des outils et ressources co-construits sont aussi mis à la disposition de chaque membre engagé dans la lutte contre l'isolement. Des groupes de travail se constituent pour identifier des solutions innovantes pouvant ensuite être déclinées à grande échelle : au printemps 2017, une expérimentation est lancée sur la question de l'isolement social en milieu rural avec un groupe de travail composé de la CC-MSA, les petits frères des Pauvres, la Croix-Rouge française et Familles rurales.

Retrouvez toutes les outils et expérimentations MONALISA sur www.monalisa-asso.fr

LES ÉQUIPES CITOYENNES

Aujourd'hui l'engagement des citoyens s'inscrit dans le quotidien et dans la proximité. C'est ainsi que se recrée le lien social. Chaque citoyen peut retisser avec les plus âgés cette maille fraternelle bénéfique pour l'ensemble de la société. En effet, lorsque les relations sont proches et diverses, le territoire est une source de soutien, de reconnaissance, de sécurité. C'est le principe des équipes citoyennes qui regroupent précisément les personnes qui souhaitent lutter contre l'isolement social avec les personnes âgées et dans leur immédiate proximité. Chaque équipe définit son projet (visites à domicile, sorties culturelles, transport solidaire, ateliers numériques ...) choisit son mode d'organisation (portage associatif, lien avec un établissement public ou une collectivité territoriale) et adhère à la même charte de principes et de valeurs.

La dynamique MONALISA soutient tous ces citoyens qu'il s'agisse d'un groupe de bénévoles d'un grand réseau national, d'une association locale ou encore d'un groupe d'habitants qui souhaite concrétiser son propre projet en lien avec une collectivité.

Chaque équipe développe sa propre histoire en fonction des réalités de son territoire au sein de la Mobilisation nationale. Le respect de la diversité de chacune de ces communautés rejoint ainsi leur participation à la même cause.

Le déploiement régulier de la Mobilisation sur le territoire doit ainsi permettre à chaque personne qui souhaite s'engager de pousser la porte de l'équipe citoyenne de son quartier. Car vivre des relations proches est plus facile au sein de groupes à taille humaine : l'affection se tisse, les liens se recomposent, on sait pouvoir compter les uns sur les autres, à tout âge. C'est aussi là que se vit une culture accessible à tous, de la sollicitude, de la participation et de la responsabilité portée par tous les acteurs de la Mobilisation. <

De l'ISOLEMENT à l'INVISIBILITÉ

LE POIDS DE LA SOLITUDE

« La tristesse des gens âgés n'est pas provoquée par un événement ou des circonstances singulières : elle se confond avec l'ennui qui les dévore, avec l'amer et humiliant sentiment de leur inutilité, de leur solitude au sein d'un monde qui n'a pour eux qu'indifférence ».

Simone de Beauvoir dans *La vieille* (1970).



Jean Pierre Bultez

Représentant des petits frères des Pauvres dans les réseaux européens



Fotolia

Sans aucun doute, depuis plus de cinquante ans, les personnes âgées ont évolué dans la compréhension de leur place dans la société, revendiquant d'être citoyennes et citoyens à part entière, représentées dans des instances d'élaboration voire de décisions quant aux politiques qui les concernent. L'allongement de la vie, comme l'amélioration de la santé dans le vieillissement ont contribué à voir dans les personnes âgées des « actrices » de leurs vies et non simplement des êtres en attente de la mort.

Le projet de l'Union Européenne est celui de bâtir une « société inclusive », où aucune personne ne soit mise à l'écart, ou oubliée. C'est dire que tous les groupes d'âge de la société sont interrogés sur leur compréhension de l'isolement, voire de leur « exclusion sociale ».

Parler d'isolement requiert des clarifications sur le sens de ce que l'on veut mesurer. S'agit-il des liens noués avec des acteurs multiples, de leurs intensités, de leurs durabilités ? On peut effectivement mesurer ces liens et leurs fréquences, voire leurs qualités.

On parle d'isolement relationnel à moins de quatre interlocuteurs (hors ménage) par semaine. Et l'isolement ressenti varie dans le temps et l'espace. Cet isolement est distinct de la solitude ressentie, subjective, mais qui fait souvent souffrir.

Le sentiment de solitude est plus lié à l'impression d'abandon. Mais ce n'est pas qu'un sentiment personnel ou intime, c'est aussi un phénomène social que l'on rencontre chez des personnes ayant eu un accident, un problème de santé, ayant une mobilité réduite, de faibles revenus, en situation de chômage.

Enfin, pour les personnes vivant dans l'isolement et souffrant de solitude, sont-elles ou se sentent-elles exclues ?

DÈS LORS, LE CROISEMENT VIEILLISSEMENT-PAUVRETÉ-ISOLEMENT-SOLITUDE-EXCLUSION RESTE À INTERROGER ?

→ *Commençons par le vieillissement de la population en France*

En 2006, l'INSEE prévoyait pour 2050 près de 70 millions d'habitants en Métropole dont 26,2 % de 65 ans ou plus, et 15,6 % de 75 ans ou plus. Une personne sur trois aurait 60 ans ou plus.

Dix ans plus tard, l'INSEE prévoit 27,2 % de plus de 65 ans et 16,4 % de plus de 75 ans.

Enfin pour 2070, selon un scénario central, les plus de 65 ans seraient 28,7 % et les plus de 75 ans 17,9 %. Cette progression de la part des 65 ans et plus est inéluctable (jusqu'en 2040 quelles que soient les hypothèses d'évolution de la fécondité, des migrations, ou de l'espérance de vie) et inscrite dans l'actuelle pyramide des âges (notamment le fait des générations du baby-boom qui auront toutes plus de 65 ans en 2040). On voit ainsi se former des cohortes nombreuses au-delà de 75 ans, les centenaires en étant une figure spécifique. Ces évolutions seront différenciées selon les régions, dont l'attractivité joue un rôle non négligeable.

L'espérance de vie en bonne santé progressant plus lentement, c'est vers des réductions d'autonomie et des dépendances que les populations vieillissantes avancent. Croisons avec la mesure de la pauvreté.

→ *Parlons de la pauvreté dans le vieillissement*

Les retraités dans leur globalité ont un niveau de vie moyen proche de celui de l'ensemble de la population. Apparaissent plus pauvres ceux qui sont au-delà de 75 ans, notamment les femmes : effet de générations. Si l'on regarde celles et ceux qui bénéficient du régime de solidarité qu'est le « *minimum vieillesse* » (ASPA), établi à environ 800 €, mais en différentiel, force est de constater qu'une minorité (14 %) était en emploi au moment de leur

demande, 27 % étaient en maladie ou invalidité ou handicapés. Près de 500 000 personnes bénéficient de cette allocation. Mais ce chiffre dépend du seuil fixé pour définir l'allocation. Ayant été sensiblement relevé dans les années passées, le nombre de bénéficiaires s'est accru puis se stabilise.

Si l'on part de ce dont les personnes ont besoin pour vivre dignement et participer à la vie sociale (Rapport ONPES 2015 sur les Budgets de référence), ce serait 45 % des retraités qui seraient situés quant à leurs ressources entre le seuil de pauvreté (environ 1000 €) et le Budget de référence établi à 1424 € pour une personne seule retraitée (valeur 2014). Le CREDOC nous apprend que parmi les 45 % des retraités sus nommés, la mise en œuvre de privations s'opère pour la moitié d'entre eux sur certains postes du budget, essentiellement sur les loisirs (bibliothèques, cinémas, restaurants) et vacances, l'achat d'équipements ménagers, la voiture, les vêtements, l'énergie. Il est donc clair que la vie sociale est entravée et peu diversifiée (la TV domine alors dans le foyer) pour les familles ou personnes aux ressources modestes. Ceci est vérifié pour les personnes retraitées.

Si l'on regarde les conditions de vie précises, l'INSEE nous en donne les évolutions les plus importantes depuis 10 ans (2004-2014), n'en retenons que :

- Le recours aux économies pour équilibrer son budget : de 24 % (60-74 ans) à 31 % (75 ans et plus) en 2004 à 39 % et 32 % respectivement.
- Les difficultés à chauffer le logement pour les plus de 75 ans passent de 2004 à 2014 de 26 % à 29 %.

→ *Le « vivre seul » progresse, l'isolement s'accroît avec l'âge, le sentiment de solitude s'installe*

En 2006, l'INED titrait une étude : « *les femmes vieillissent seules, les hommes vieillissent à deux* ». Ce phénomène s'accroît en Europe. Les plus de 75 ans vivent seuls à 43 %, mais selon les régions de France, ce pourcentage varie de 39 % (Centre) à 53 % (Aquitaine). Si l'espérance de vie en bonne santé augmente encore, l'isolement s'accroît avec l'âge et se relie à la faiblesse des revenus.

La Fondation de France a publié en 2014 une étude sur les sociabilités développées dans différents réseaux relationnels : la famille (elle offre le plus de garantie, mais n'est plus toujours proche géographiquement), le réseau professionnel (qui se réduit peu à

peu à la retraite), les amis, les affinités de voisinage. Ces réseaux se mobilisent différemment selon divers paramètres (dont ses propres ressources) et s'étiolent. On parle d'isolement relationnel à moins de quatre interlocuteurs (hors ménage) par semaine. Mais plus globalement, si les capacités de contacts dans ces réseaux se réduisent (du fait de la maladie, du handicap, de l'éloignement), cela vient aussi de la personne âgée par un certain « *retrait* », voire une « *déprise* » (Vincent Caradec, *Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement*), une appétence moindre à entretenir une vie sociale.

→ *La solitude* se ressent à tous les âges. Mais les causes qui peuvent l'expliquer ne sont pas toutes identiques. Pour les personnes âgées, c'est la perte d'un être cher qui domine, puis l'éloignement de la famille, la maladie (mentale notamment ou cognitive), voire les multiples formes de maltraitances. Ce qui va qualifier la solitude sera l'ennui, la tristesse, le silence, l'abandon, l'inutilité, l'exclusion. Mais la corrélation entre la solitude et l'isolement relationnel n'est pas établie. Certains groupes souffrent plus de solitude que d'autres, les femmes et les personnes vivant seules notamment.

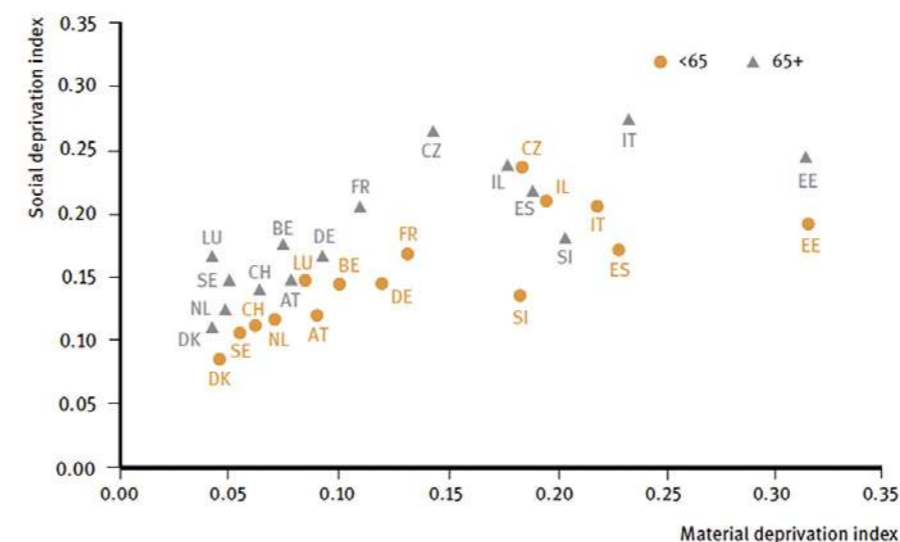
→ *L'invisibilité sociale* : sujet du rapport de l'ONPES 2016, mettant en évidence la part grandissante des personnes qui « *s'invisibilisent* » ou sont rendues invisibles dans la société. La croissance du numérique dans la société constitue, de fait, une évolution qui risque d'oublier des personnes incapables de se « *brancher* » et par lassitude qui se rendront « *invisibles* ». Cette invisibilité sociale est une des conséquences de l'exclusion qui sera plus ou moins ressentie selon sa situation. Le chômage, la maladie grave, la réduction de liens sociaux, le fait de rester « *seul(e)* », la difficulté d'accès aux services publics seront vécus comme des formes d'exclusion.

Si l'on croise les questions de dépendance avec l'âge, force est de voir la place des aidants dans les familles et donc le poids qui pèse sur « *eux* », et surtout « *elles* ». Même si le statut des « *aidants* » est posé

dans la loi d'adaptation de la Société au Vieillessement 2016), il sera nécessaire de leur apporter des soutiens.

→ *Isolement-solitude-exclusion : une approche par les privations sociales et matérielles dans le programme de recherche SHARE*

Ce programme européen qui suit des cohortes de personnes de plus de 50 ans dans tous les pays de l'Union a cherché à faire un lien entre les privations sociales et matérielles et le sentiment ou la réalité de l'exclusion. Dans les quinze privations sociales qui sont prises en compte (sur 60 000 personnes environ), on trouve le logement (sa taille), l'environnement (y être à l'aise, y trouver de l'aide, le vandalisme, la propreté), l'accès à des services (banque, alimentation, pharmacie, longue attente pour consulter un médecin), la participation sociale (aucune participation depuis un an dans une organisation ou un enseignement, l'absence de personne de confiance), et le sentiment d'isolement. Croisé avec les privations matérielles, on obtient le tableau suivant :



On y voit une corrélation entre déprivations sociales et matérielles ainsi qu'une différence certaine selon l'âge (<65 ou >65). Les pays du sud de l'Europe présentent des privations assez élevées dans les deux dimensions (Grèce, Italie, Espagne)

Si l'on utilise un seuil de privations élevé uniquement, on retient ainsi les situations en risque d'exclusion sociale (en % de la population), ce qui permet d'établir la carte suivante présentant, par Etat, les taux de populations de plus de 50 ans à risque d'exclusion sociale.



QUE CONCLURE ?

Longtemps, les politiques publiques mises en avant dans l'Union européenne ont voulu réduire la pauvreté et l'exclusion sociale. En annonçant une réduction d'un nombre de 20 millions de pauvres sur la décennie 2010-2020, l'union donnait un cap, mais laissait les Etats définir leurs stratégies au sein de programmes nationaux de réforme établis chaque année. L'approche par les ressources et les privations matérielles a été assez vite critiquée. Elle s'est complétée par une analyse de privations sociales, au sein desquelles est pris en compte le sentiment de solitude (qui touche environ 20 % de la population âgée). Cela met en évidence que les liens entre pauvreté des personnes, capacités à établir des liens et sentiment de solitude

sont reliés intimement et varie selon les contextes nationaux.

QUELLES RÉPONSES CONSTRUIRE ?

Les politiques publiques s'attachent à établir des minima de ressources, mais peinent à les relier à des mesures objectives de ce qui serait décent. Elles se sont attachées depuis plus d'une décennie à résoudre les questions de dépendance, d'environnement (accessibilité), d'accès aux droits sociaux et aux services.

Le registre des droits est exploré avec la réflexion à l'ONU quant à une convention internationale des droits des personnes âgées, alors qu'existe déjà des « *recommandations* » du Conseil de l'Europe.

L'échange de bonnes pratiques est un chantier en développement, permettant à des collectivités locales et des villes de mieux mesurer les chantiers à ouvrir et les échanges à établir pour un environnement favorable aux aînés et, plus globalement, à tous les âges. Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés comme la Convention européenne sur le changement démographique (<http://www.afeinnovnet.eu>) militent dans ce sens.

Mais ce n'est que récemment que les opinions publiques ont pris acte d'un besoin social, pourtant essentiel, qu'est celui d'établir et entretenir des liens sociaux.

Un citoyen sans lien social l'est-il vraiment ? Suivant la canicule de 2003, le programme Monalisa cherche à mobiliser des acteurs multiples sur des territoires, avec l'ambition de construire des réponses adaptées à chaque signalement de personne âgée isolée. En complément de cette perspective, du fait des relations étroites entre pauvreté, solitude et exclusion, la recherche et la construction de relations fraternelles dans le temps restent essentielles.

Louer des « amis » comme au Japon (c'est payant pour deux visites par mois) ou faire appel à La Poste qui « *vend* » ce service depuis peu en France : si cela crée du lien, est-ce que cela réduit la solitude ?

Se retrouver entre retraités : club des aînés : jouer aux cartes, peindre, lire, s'inquiéter de son alimentation, s'engager dans des actions de prévention de sa santé, est-ce que cela réduit la solitude ? La Chine crée

CETTE ARTICULATION EST TOUJOURS EN RECHERCHE, MAIS PEUT S'APPUYER SUR L'EXPÉRIENCE DE RÉSEAUX ASSOCIATIFS DÉJÀ À L'ŒUVRE.

des villages qui regroupent uniquement des retraités, autre forme du « vivre ensemble » ! Le cœur de la réponse apportée par les petits frères des Pauvres depuis 70 ans réside dans l'enjeu de la reconnaissance. Théorisée par Axel Honneth (philosophe allemand à Francfort), la reconnaissance de l'autre est un défi pour chacun et pour la société et s'articule autour de trois registres.

→ **Le premier est celui de la relation amicale** faite d'affinités, d'amour, de fraternité, de liens sensibles, et cela, dans la durée. Pour l'association, c'est sa devise qui l'illustre : « *les fleurs avant le pain* » : la relation humaine est essentielle à toute démarche et permet cette lente construction de la personne, notamment lorsque les liens sont rompus ou disloqués avec

famille ou amis et que l'isolement s'est installé. Visites régulières (à domicile, en établissement, en prison), sorties, repas et vacances ensemble, téléphonie fraternelle (Solitud'écoute : 0.800.47.47.88), accompagnement en fin de vie.

→ **Le deuxième est celui des droits humains.** Tous, nous avons les mêmes droits sociaux, économiques, politiques, environnementaux. À défaut, il y va d'aider toute personne à les retrouver : dossiers de retraite, d'allocations sociale, de dossier PUMA (ex CMU) ou CMU-C ou ACS ou AME, de demande de logement (DALO ou pas), ce qui n'est pas le plus facile, tant la vision administrative des situations est une constante dans nos politiques publiques (peur de la fraude, de l'erreur administrative) au risque de développer le « non recours ».

→ **Le troisième est celui de la place que toute personne se voit accordée,** dans la société, que le cercle soit petit ou très large. Voir dans l'histoire d'une personne

ce qu'elle a fait de bien, de beau et lui permettre d'en rendre compte, voilà un beau projet. Ce sont ces femmes à Lille qui font des confitures et les vendent sur le marché de Noël, ces hommes férus de mots croisés ou de sudoku qui rêvent de créer un club à cet usage, ces récits de vie qui donnent à comprendre dans de petits livrets ce qu'a été leur vie, ces ateliers mosaïque, de peinture, de cuisine ou de chant. Mais aussi soutenir la personne dans des activités collectives au niveau communal (Conseil des Aînés, transmissions et ateliers entre générations sur l'histoire locale) ou départemental (représentation dans des comités relatifs aux politiques de la longévité).

En complément de ces axes, le choix associatif est celui d'engager des bénévoles à vivre cette expérience associative (un projet associatif structure l'action), et à la développer en équipes de bénévoles, soutenus par quelques professionnels sur une base territoriale locale où les besoins sont explorés et les bonnes volontés répertoriées. <



Fotolia

PUBLICATIONS

Fondation de France Les solitudes en France (2014)
Fondation de France Les solitudes en France (2016)
ONPES Rapport sur les Budgets de référence (2015)
ONPES Rapport sur l'invisibilité sociale (2016)
Insee Résultats N° 190 - Pauvreté en conditions de vie de 2004 à 2014 (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2502768>)
CNAV Retraite et société N° 70 Pauvreté et Vieillesse : le choix complexe des

critères d'évaluation (2015)
CNAV Gérontologie et Société N° 149 vol.38/2016 Vieillesse isolées, vieillesse esseulées ?
Eurostat 2010 <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/3888793/5847145/KS-RA-10-014-EN.PDF>
Vincent Caradec, Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement, Presses universitaires de France, 2004
SHARE Measuring social deprivation and social exclusion 2015 <https://www.degruyter.com/view/boooks/9783110444414/9783110444414-008/9783110444414-008.xml>

SUICIDE des aînés et prévention :

TRAITER LA DÉPRESSION ET PRÉVENIR L'ISOLEMENT

Le taux de suicide des personnes âgées reste très élevé en France malgré plusieurs plans nationaux successifs de prévention du suicide portant sur l'ensemble de la population. Selon les chiffres du Cépidec¹, en France, sur près de 10 400 suicides survenus en 2010, 28% ont concerné des personnes âgées de 65 ans et plus. L'évolution du vieillissement de la population laisse présager une augmentation très importante du nombre de suicidés âgés faisant du suicide dans cette tranche d'âge un véritable problème de santé publique. Il est donc nécessaire de mettre en place des mesures spécifiques pour cette population vulnérable.

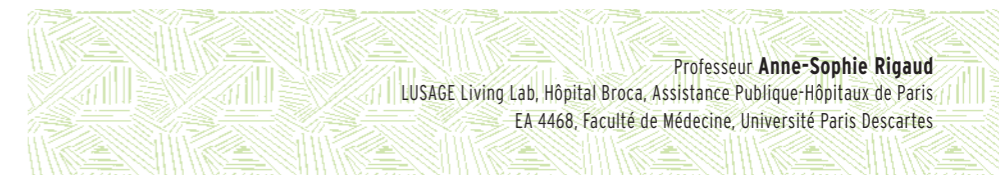
1. ÉLÉMENTS D'ANALYSE DU SUICIDE CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES

1.1. Données épidémiologiques

En France métropolitaine, le nombre total de suicides a diminué : 10 371 suicides en 2010 vs 11 403 en 1990. Cependant, le taux de suicide chez les personnes âgées reste très élevé, notamment chez les hommes : pour les plus de 65 ans, les taux sont de 50,5 pour 100 000 en 2010 vs 81,4 pour 100 000 en 1990.

Le taux de mortalité par suicide augmente avec l'avancée en âge. Son incidence pour 100 000 habitants est de 6,5 chez les 15-24 ans, 21,0 pour les 35-44 ans, 22,0 pour les 55-64 ans, 29,4 pour les 75-84 ans et 39,5 pour les 85-94 ans. Le taux de suicide est multiplié par 2,33 à 75 ans et par 3,13 à 85 ans par rapport à celui des personnes de 25 ans. Chez les hommes, les taux sont multipliés par trois pour les 70-75 ans et par cinq pour les 80-85 ans par rapport aux hommes entre 20 et 25 ans. Les hommes âgés se suicident plus que les femmes âgées. Après 65 ans, les hommes se suicident quatre fois plus que les femmes.

1. source INSERM, Cépidec 2010
2. Van Heeringen and Marusic, 2003



Professeur **Anne-Sophie Rigaud**
LUSAGE Living Lab, Hôpital Broca, Assistance Publique-Hôpitaux de Paris
EA 4468, Faculté de Médecine, Université Paris Descartes

Les taux de suicide des personnes âgées pourraient être sous-estimés d'environ 20 %. En effet, les données ne comprennent pas les décès qui seraient des équivalents suicidaires (par exemple arrêt d'un traitement ayant des conséquences graves).

Le geste suicidaire aboutit plus souvent à la mort chez la personne âgée (un décès pour deux à quatre tentatives de suicide) que chez la personne jeune (un décès pour dix à vingt tentatives de suicide). En effet, l'existence de maladies somatiques antérieures rend la personne âgée plus vulnérable à la violence physique du geste autodestructeur. De plus, les personnes âgées qui font une tentative de suicide sont plus susceptibles de vivre seules et donc d'échapper à la détection opportune et au secours que l'adulte jeune. Enfin, les personnes âgées ont tendance à être plus déterminées à mourir et à utiliser des moyens létaux plus immédiats, comme par exemple les armes à feu que l'adulte jeune.

La pendaison reste le principal mode opératoire de suicide en France (52,5 %), suivie des intoxications médicamenteuses (15,3 % ; mais 29,9 % pour les femmes), de l'utilisation d'armes à feu (13,3 % ; mais 17,3 % chez les hommes) et des sauts d'un lieu élevé (5,9 %).

Malgré un taux important de suicide, le suicide chez les personnes âgées n'est pas reconnu par l'opinion publique et médicale. Le thème du suicide des personnes âgées n'est souvent pas évoqué du fait de résistances sociales. Il peut même parfois être considéré par certains comme normal.

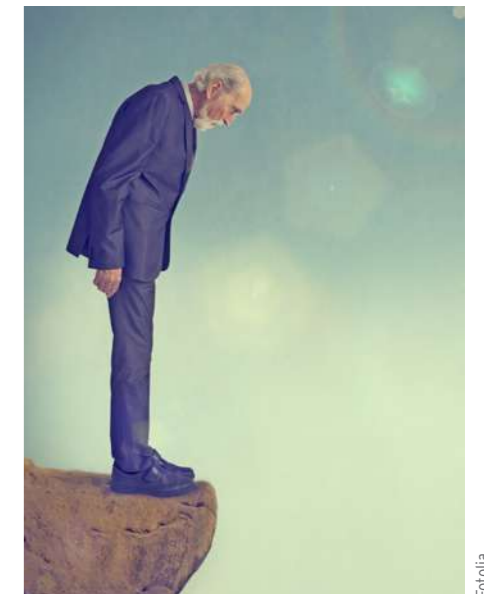
1.2. Facteurs de risque et facteurs protecteurs

→ La crise suicidaire

Le suicide est le plus souvent précédé d'une crise suicidaire de plusieurs semaines, c'est-à-dire une crise psychique marquée par des idées suicidaires de plus en plus envahissantes face à un sentiment d'impasse². Il est essentiel de repérer les idées suicidaires à ce stade et de prévenir le passage à l'acte.

→ Facteurs de risque de suicide

L'accumulation de facteurs de risque dits primaires (majeurs) et secondaires (s'associant aux facteurs primaires pour favoriser la conduite suicidaire) joue un rôle majeur.



Fotolia

→ Facteurs de risque secondaires

Les suicidés âgés sont souvent de sexe masculin, vivent plus souvent seuls⁶, sont divorcés, séparés ou veufs⁷. Ils vivent plus souvent en milieu rural. Certaines situations de transition sont à risque, comme la mise en retraite, car elle est source de perte de statut social, perte de contacts et de relations professionnels, et de diminution des ressources financières, ou encore l'entrée en institution. En particulier, les trois mois qui suivent l'entrée en résidence pour personnes âgées sont particulièrement sensibles. L'isolement, les problèmes familiaux, la maltraitance sont des facteurs de risque de suicide.

Nous signalerons également le risque lié à la survenue d'événements de vie négatifs : une séparation, un deuil en particulier le veuvage ou la perte d'un enfant, les conflits interpersonnels et familiaux⁸, mais aussi l'annonce ou la rechute d'une maladie grave, une perte d'autonomie brutale, des facteurs financiers négatifs comme la pauvreté. Enfin, la discrimination négative à l'égard des personnes âgées et de la vieillesse pourrait jouer un rôle dans la détermination suicidaire.

Différents travaux ont montré qu'un accès aux moyens létaux augmentait le risque de suicide et qu'à l'inverse, la restriction de l'accès à ces moyens était associée à la diminution des taux de suicide.

→ Facteurs protecteurs

Les facteurs sociaux et environnementaux peuvent également jouer un rôle protec-

teur. Plusieurs expériences ont montré le rôle protecteur de la solidarité, l'existence d'un soutien familial et social de bonne qualité, le fait d'avoir des enfants, des relations amicales : les personnes âgées qui avaient plus d'amis et de famille à qui se confier étaient moins susceptibles de mettre fin à leurs jours que ceux qui étaient dépourvus d'entourage⁹. Certains auteurs soulignent également l'importance des capacités de résilience, c'est-à-dire les capacités de la personne âgée à faire face à l'adversité.

1.3. Conséquences du suicide dans l'entourage

Les conséquences du suicide pour les proches sont défavorables et sous-estimées (cadre de la postvention). En particulier, les petits-enfants pourraient subir de façon très douloureuse le décès par suicide de leurs grands-parents. Par ailleurs, le suicide passé d'un grand-parent est susceptible de créer un modèle pour un adolescent à risque suicidaire et de favoriser le passage à l'acte de ce dernier. Enfin, concernant le public âgé, le risque de suicide lors de la première année de veuvage en particulier s'il s'agit d'un veuvage par suicide.

2. LA PRÉVENTION DU SUICIDE DES PERSONNES ÂGÉES

Les interventions de prévention du suicide se situent à trois niveaux :

1. Repérer et réduire les facteurs de risque/
Renforcer les facteurs protecteurs,
2. Prendre en charge la crise suicidaire (accueil et suivi des suicidants),
3. Accompagner et suivre les suicidaires et les endeuillés (postvention).

2.1. Analyse de la littérature internationale

L'analyse de la littérature révèle que deux types d'interventions s'avèrent majeurs pour réduire le taux de suicide des personnes âgées :

a) celles visant à réduire les facteurs de risque en ciblant les besoins spécifiques des personnes âgées¹⁰, à travers :

- des interventions de proximité visant à réduire l'isolement géographique et social des personnes âgées. L'intervention de De Leo¹¹ consistait à équiper ces personnes isolées (18 600 personnes vulnérables vivant en milieu rural, dans la région de Padoue en Italie), durant onze années, d'un service téléphonique comprenant deux options : une option d'appel (« télé-help »), à utiliser en cas de besoin, et une option de suivi (« télé-check ») qui consistait à contacter les personnes âgées deux fois par semaine pour s'assurer qu'elles allaient bien ou n'avaient besoin de rien. Ce programme de rupture de l'isolement a montré son efficacité, notamment auprès des femmes âgées. - l'offre de service de soins médicaux spécialisés. En particulier, la détection et la prise en charge de la dépression (par des praticiens recevant une formation ciblée sur cette affection ou par des campagnes d'information et de détection grand public également ciblées sur cette affection) s'avèrent particulièrement pertinentes.

b) celles visant à augmenter les facteurs protecteurs en favorisant le bien vieillir, c'est-à-dire la qualité de vie. Une efficacité dans la prévention de l'isolement social et de la solitude (INPES 2012) a été montrée dans certaines interventions de proximité proposant des groupes de discussion¹² ou la pratique d'activités physiques accompagnées de séances d'éducation sur la santé¹³ ou encore la mise en œuvre d'un soutien psychologique à des personnes âgées qui viennent de perdre leur conjoint(e)¹⁴.

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie les personnes qui ont été membres du Comité CNDB : Prévention du suicide et Personnes âgées: Thierry GALLARDA (Hôpital Sainte-Anne) - Marc Zajdenweber (DGCS) - Rémi Mangin (UNA) - Louise Pinard (ANESM) - Philippe Guillaumot (Gérontopsychiatrie - Pau) - Louis Ploton (FNG) - Françoise Facy (Union Nationale de Prévention du Suicide - INSERM) - Sylvie BONIN-GUILLAUME (psychogériatre - Marseille, SFGG) - Olivier DRUNAT (Hôpital Bretonneau, AP-HP, SFGG) - Philippe Carette (Centre Popincourt) - Vincent Lapierre (Centre Popincourt) - Daniel CARRE (CISS) - Emmanuel GIULIANO (Hôpital Sainte-Anne) - Romain Gizolme (ADPA) - Claire Barangé

10. Du Roscoät et Beck 2013

11. De Leo et al., 2002

12. Andersson 1984, 1985

13. Aging Well and Healthily

14. Caserta 1992-1996

15. http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/CNBD_Prevention_du_suicide_Propositions_081013.pdf

16. http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_national_daction_de_prevention_de_la_perte_dautonomie.pdf

17. Le Professeur Anne-Sophie Rigaud est invitée permanente de l'Observatoire National du Suicide

En conclusion, chez les personnes âgées, la dépression et l'isolement sont des facteurs de risque essentiels de suicide, alors que la présence d'un entourage joue un rôle protecteur. Les interventions qui visent à améliorer le diagnostic et le traitement de la dépression et à lutter contre l'isolement s'avèrent efficaces pour réduire le taux de suicide dans cette population.

2.2. L'état des lieux en France

Bien que plusieurs plans nationaux de prévention du suicide aient été mis en place au cours des dernières années, la place consacrée au suicide des personnes âgées est restée modeste.

Le groupe de travail sur la prévention du suicide chez la personne âgée dans le cadre du Comité national pour la bientraitance et les droits des personnes âgées et des personnes handicapées (CNDB) en 2013¹⁵ a fait un bilan de l'état des lieux en France et a souligné différents points : Le repérage de la dépression et de la crise suicidaire est encore insuffisant. Pour l'améliorer, la formation des personnes qui ont un rôle d'alerte (personnes sentinelles en contact direct avec les personnes âgées, associations de bénévoles), des personnes qui analysent l'alerte (médecins généralistes, secteur médico social) et des personnes qui traitent l'alerte et accompagnent les personnes (coordination gérontologique, secteur psychiatrique et psychiatres libéraux en lien avec le médecin généraliste) mériterait d'être mieux organisée.

Dans différents territoires français, des programmes (ou dispositifs) de prévention du suicide (ou de postvention) très prometteurs ont été mis en place, soit pour diminuer le risque de suicide, soit pour augmenter les facteurs de protection. Ces programmes qui varient d'un territoire

à l'autre sont insuffisamment répertoriés et diffusés et n'ont pas encore été évalués de façon scientifique. De plus, bien que certains territoires aient fait des efforts méritoires pour mettre en place des collaborations entre le secteur gérontologique (sanitaire et medico social), le médecin généraliste, le secteur psychiatrique et les psychiatres libéraux, les liens restent encore très insuffisants.

Finalement, le comité CNDB « Prévention du suicide et Personnes âgées » a fait des propositions selon quatre axes :

- 1) promouvoir le bien vieillir et prévenir l'isolement,
- 2) sensibiliser et former tous les acteurs à la prévention du suicide (notamment au repérage de la dépression et de la crise suicidaire),
- 3) structurer le parcours de soins et organiser l'interface entre la psychiatrie, la gérontologie et la médecine générale,
- 4) mettre en œuvre un programme de recherche sur la prévention du suicide.

Les recommandations données par le Comité Avancée en Âge¹⁶ et la mise en place récente de nouveaux dispositifs (par exemple le dispositif pour améliorer le circuit d'alerte des situations de maltraitance), de l'Observatoire National du suicide¹⁷, d'un programme de recherche portant sur la prévention du suicide des personnes âgées permettent d'espérer une amélioration de la prévention du suicide pour cette population dans les années à venir <



Fotolia

3. Hawton et van Heeringen, 2009

4. Turvey et al., 2002a; Waern et al., 2003; Blow et al., 2004

5. Szanto et al., 2001, Turvey et al., 2002b, Waern et al., 2003, Blow et al., 2004

6. Pompili et al., 2008, Preville et al., 2005b

7. Pompili et al., 2008, Harwood et al., 2006, Preville et al., 2005b

8. Waern et al., 2003, Preville et al., 2005a

9. Turvey et al 2002

Enquête SOLITUDES en France

PERSONNES ÂGÉES

Depuis la première enquête nationale réalisée par la Fondation de France en 2010, l'isolement a nettement progressé en France : c'étaient alors 9 % des Français qui étaient en situation d'isolement ; ce sont aujourd'hui plus de 12 %. Malgré quelques écarts, ce phénomène n'épargne aucune classe sociale et aucune tranche d'âge.

En plus de ceux qui sont objectivement isolés, 30 % des Français sont dans une situation de vulnérabilité par rapport à l'isolement : parmi les cinq réseaux traditionnels de sociabilité (familial, amical, professionnel, affinitaire et de voisinage), ils n'entretiennent des relations significatives que dans le cadre d'un unique réseau. Cette part des « mono-réseaux » a nettement augmenté, puisqu'ils ne représentaient que 23 % des Français en 2010.

UNE PERSONNE ÂGÉE SUR QUATRE EST VICTIME DE L'ISOLEMENT

La situation de nos aînés au regard de l'isolement est la plus préoccupante : 16 % d'entre eux n'avaient pas ou peu de relations sociales en 2010, ils sont aujourd'hui 27 %.

La situation des personnes âgées résidant dans les villes de plus de 100 000 habitants s'est même particulièrement dégradée : 33 % sont aujourd'hui isolées, contre 12 % en 2010.

Si la canicule de l'été 2003 a dramatiquement révélé des situations d'isolement total conduisant au décès de nombreuses personnes âgées, cette situation n'est pas épisodique mais chronique. Les plus de 75 ans sont structurellement plus exposés au problème de l'isolement : retraités, ils ne bénéficient plus des sociabilités professionnelles. Leurs cercles familiaux et amicaux se restreignent mécaniquement, leur entourage approchant de la fin de vie. Dans un contexte où les relations de



Laurence de Nervaux
Responsable de l'Observatoire de la Fondation de France



Fotolia

voisinage, sur lesquelles ils pourraient compter, s'amenuisent, les seniors sont extrêmement vulnérables à l'isolement. La situation économique des personnes a un impact important sur l'isolement. L'étude montre en effet que plus on est pauvre, plus on risque d'être seul. La maladie, le handicap et la dépendance sont des facteurs aggravant le risque d'isolement pour les personnes âgées. La baisse relative des pratiques associatives et le desserrement des liens familiaux sont aussi en cause.

COMMENT LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ?

Dans le cas de nos aînés, la lutte contre l'isolement est rendue délicate par le fait que cet isolement est parfois accepté, voire recherché : la fin de vie s'accompagne souvent d'une diminution de l'aspiration

à la sociabilité et d'un certain repli sur soi. L'enjeu est de réussir à faire la part entre ce qui relève d'une situation subie et douloureuse, envisagée avec fatalisme, et de ce qui pourrait être vécu autrement. On peut considérer que la solitude est le mal qui affecte « l'agir » des personnes, leur capacité à être un acteur à part entière de la société. Dans ces conditions, le problème n'est pas tant de ne pouvoir compter sur personne, que le fait que personne ne compte sur vous. C'est précisément dans ce sens que travaille la Fondation de France.

On peut pointer trois conditions qui favorisent le développement et l'ancrage d'un lien social vivant et de qualité. Le premier obstacle se situe au plus intime des personnes elles-mêmes : il s'agit de la confiance en soi. En effet, nos contemporains sont souvent comme paralysés

par la crainte de ne pas être à la hauteur des autres, de la société, de Dieu... Tant qu'elle n'acquiert pas une certaine confiance en elle-même, la personne peut être consolée, reconfortée, mais elle sera maintenue dans une forme de dépendance affective ou psychique.

La seconde condition concerne l'effectivité de l'action : l'enjeu est de créer des situations permettant aux personnes de se construire par elles-mêmes comme acteur à part entière. Il ne s'agit pas simplement d'occuper les personnes seules, mais de les rendre véritablement actrices, sous peine de générer de la frustration, voire de la disqualification.

Mais cela n'est pas encore suffisant pour développer un lien social de qualité et durable. La troisième condition est la finalité de l'action, son utilité dans l'ordre collectif. En effet, il importe de donner à l'action un sens qui dépasse le bénéfice immédiat de la personne. Si l'on omet cette dimension collective, on court le risque de basculer de la solitude dans l'utilitarisme ou l'égoïsme.

QUELS REMÈDES EFFICACES CONTRE LA SOLITUDE ?

À partir de ces trois conditions du lien social vivant, il est possible de décliner cinq principes d'action pour lutter contre l'isolement relationnel :

→ **Le premier principe** est celui de la **personnalisation**. Ce n'est pas sur la solitude qu'on agit, mais sur une personne, fondamentalement unique et singulière. À cet égard, les associations qui proposent des solutions d'habitat intergénérationnel, solution vertueuse tant au plan économique que social et humain, doivent être très attentives aux personnalités et aux besoins et aspirations individuelles de l'hébergé comme de l'hébergeant, pour constituer des binômes qui peuvent s'entendre et vivre véritablement ensemble, et non pas seulement être physiquement sous le même toit.

→ **Le deuxième principe** est le **décloisonnement**. Il s'agit de combattre les barrières mentales, les ruptures générationnelles, les remparts sociaux divers. L'objectif est notamment de favoriser les engagements citoyens de toute personne dans l'organisation, la gestion, la



Fotolia

gouvernance de la vie commune. Dans cette optique, un axe d'intervention est par exemple d'organiser des partenariats locaux entre des structures publiques, des associations, des entreprises qui s'associent autour d'un projet commun favorable aux habitants.

→ **Le troisième principe** est ce qu'on appelle l'empowerment, traduit imparfaitement en français par le terme de **capacitation**. L'objectif est d'augmenter les possibilités de la personne, par l'accès à des savoirs, des outils, des lieux, des conseils ou des compétences. De ce point de vue, le fait de redonner aux personnes âgées l'accès à la mobilité, quels que soient leur lieu de résidence et leurs moyens économiques, est un enjeu crucial. Il est primordial aussi de promouvoir des lieux dans lesquels des personnes de tous horizons peuvent se retrouver pour développer ensemble des activités diverses.

→ **Quatrième principe : l'apport d'expertise**. Il importe de s'assurer de la qualité des actions, pour qu'elles ne soient pas un palliatif du désœuvrement, en prenant soin d'apporter pour cela une expertise technique, juridique, logistique ou artistique, selon les cas.

→ **Le dernier principe**, enfin, est celui de l'inscription dans la **durée** et dans la **régularité**. En effet, l'instabilité du lien social nécessite un long cheminement pour sortir de l'isolement. De nombreuses associations pourraient témoigner de tentatives infructueuses fondées sur l'organisation d'événements ou de rencontres ponctuelles (une fête, une sortie, une rencontre) : toutes ces propositions, qui sont en elles-mêmes souhaitables, ne portent pas durablement de fruit si elles ne sont pas construites sur le principe d'une continuité dans le temps. Pour nos aînés en particulier, la confiance qui permet d'aller vers l'autre se tisse pas à pas, au gré des rencontres et des échanges. <

Face au fléau que représente l'isolement des personnes âgées, de nombreux projets mettent concrètement en pratique les principes d'action évoqués ici, pour rompre le cercle vicieux de l'isolement. Autant de projets que la Fondation de France finance, année après année, dans toutes les régions de France, pour mener avec assiduité la bataille du lien social.

ENJEUX et propositions de la CNAV

SUR LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

D'ici 2050, la proportion de personnes âgées de plus de 60 ans devrait passer de 20 à 35 % de la population française et la part des plus de 75 ans atteindra 9 %, contre 5 % actuellement. Le vieillissement n'implique pas nécessairement la dépendance et, si ce phénomène concerne moins de 10 % d'une classe d'âge, l'enjeu est de s'assurer que les citoyens puissent vivre plus longtemps mais également mener leur vie de manière active, indépendante et en bon état de santé.

C'est dans cet esprit que l'Assurance retraite propose des services de prévention centrés sur la préservation de l'autonomie. Ces services proposent des réponses globales couvrant les différents champs du bien vieillir :

- la prévention relative aux comportements et modes de vie (alimentation, sommeil, mobilité et prévention des chutes, aides à la vie quotidienne...);
- la prévention destinée à lutter contre l'isolement, la solitude et la précarité;
- la prévention touchant à l'environnement de la personne, en particulier le logement.

Ces offres de prévention s'articulent autour de trois niveaux d'intervention complémentaires :

- des informations et conseils pour bien vivre sa retraite;
- des programmes d'actions et des ateliers collectifs de prévention à destination de publics ciblés sur l'ensemble du territoire (équilibre, nutrition, mémoire, activités physiques adaptées, adaptation de l'habitat, BAR, BVR);
- un accompagnement individuel, à destination des retraités les plus fragiles (informations et conseils à domicile, aide



Antonin Blanckaert
Directeur national de l'action sociale de la CNAV



Fotolia

à la vie quotidienne, maintien du lien social, etc.).

La question de l'isolement est au centre de ce continuum de prévention que l'Assurance retraite a mis en place. Nos actions collectives en faveur du lien social figurent en première place des éléments protecteurs de la santé. En effet, l'isolement social est un facteur qui accélère la perte d'autonomie des personnes âgées et débouche sur toutes les formes d'exclusion. La retraite et le vieillissement peuvent avoir un impact négatif notamment pour les plus fragiles d'entre eux. La vulnérabilité de certaines

catégories de personnes est par ailleurs renforcée par les inégalités sociales et de santé qui caractérisent notre société. La population des personnes en situation d'isolement relationnel est désormais composée à plus d'un quart (26 %) par des personnes âgées de plus de 75 ans contre 23 % en 2013¹. Le but est donc de faire en sorte que les retraités conservent une activité sociale la plus intense possible afin de limiter le risque de perte d'autonomie. Plus la personne est habituée à sortir de son domicile, plus elle rencontre d'autres personnes et moins elle risque de basculer dans la dépendance.



Fotolia

L'Assurance retraite et ses partenaires proposent aux retraités des activités telles que les cafés sociaux, les groupes de parole, les séjours vacances, les actions à destination des aidants familiaux. Le partage des savoirs, l'entraide et le plaisir sont recherchés dans toutes ces activités. Ces actions, organisées sous la forme d'ateliers ou d'animations, mobilisent les retraités autour de différentes thématiques : cuisine, théâtre, nouvelles technologies, transmission des savoirs. Ces activités culturelles ou informatiques leur offrent l'opportunité de côtoyer d'autres générations, de valoriser leurs connaissances et de rompre avec les clichés générationnels pour faciliter la création de liens futurs. En 2015, 240 000 personnes âgées ont participé aux actions collectives de prévention et de maintien du lien social.

En outre, les retraités peuvent se voir octroyer par leur caisse de retraite des accompagnements individuels mobilisant le domaine de l'aide à domicile, afin d'évi-

ter leur isolement. Environ 350 000 personnes bénéficient de ce dispositif chaque année. Les intervenants des services d'aide à domicile veillent au confort physique et au confort moral des personnes âgées. La seule présence de ces professionnels peut se révéler indispensable pour ce qui est d'annihiler tout sentiment de solitude. Dans certains cas, l'aide à domicile est le seul interlocuteur de la personne âgée dans une journée. Au-delà de l'entretien du logement, l'intervenant à domicile contribue à créer ou à recréer un lien social avec la personne âgée : échanges, activités, promenade, etc.

Dans la réflexion sur les conséquences de l'isolement relationnel, le logement des personnes âgées joue un rôle central car il peut freiner ou accentuer la perte d'autonomie. Ainsi, un emménagement dans un habitat intermédiaire permet à la personne âgée de se sentir moins isolée. C'est pourquoi l'Assurance retraite encourage le développement d'habitats

intermédiaires : résidences autonomie, résidences services, maisons d'accueil rurales, etc. L'objectif est de permettre aux retraités de rester autonomes à leur domicile, mais dans un environnement collectif favorable au lien social.

L'organisation et le financement de ces actions collectives reposent sur un effort de coordination et de collaboration entre les partenaires, tels que MonaLisa, la Fédération des centres sociaux mais également les autres régimes retraite de base. La lutte contre l'isolement des retraités ne peut passer que par une coordination de l'ensemble des acteurs de la prévention.

En conclusion, la Cnav a développé de nombreux mécanismes permettant de lutter contre l'isolement des personnes âgées, notamment grâce à l'articulation de ses offres d'actions collectives autour d'une dimension multifactorielle du vieillissement. <

1. Fondation de France, les solitudes en France, juillet 2014.

Les « CHARTES TERRITORIALES des solidarités avec les aînés »

POUR UN DÉVELOPPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL DES TERRITOIRES RURAUX



© Crédit photo Téo Lammié CCMSA

Emmanuelle Pion
Chargée de mission gérontologie - Direction du développement sanitaire et social CCMSA

LES CHARTES TERRITORIALES DES SOLIDARITÉS AVEC LES AÎNÉS : UN OUTIL CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL

Lutter contre l'isolement social, soutenir des personnes dépendantes et leur famille, dialoguer entre les générations, développer les solidarités, promouvoir le « bien vieillir », développer des services et des structures de proximité... sont autant d'objectifs que l'on retrouve au cœur de cette démarche qui s'appuie sur les principes et la méthodologie du développement social local.

Dans ce cadre, sur des territoires préalablement circonscrits (ruraux, vieillissants et isolés), et susceptibles d'être porteurs d'un projet, il s'agit d'engager un processus de développement social local et de diagnostic territorial concernant la population âgée, axés sur l'organisation des solidarités et le développement de services et structures pour les professionnels santé/social. Cette démarche, par essence multi-partenaire, repose sur la participation et la mobilisation des acteurs locaux et des populations elles-mêmes, la programmation d'actions en réponse aux problèmes soulevés, aux attentes et aux aspirations formulées, mais aussi l'évaluation partagée des actions et de leurs effets.

Deux enjeux principaux président à la nécessité de prendre en compte la pro-

blématique de l'isolement des personnes âgées en lien avec les caractéristiques de leurs territoires de vie :

→ un enjeu de cohésion sociale et de solidarité collective avec et autour des aînés : peut-on envisager remobiliser les acteurs des territoires (particuliers, associations, collectivités, organismes, etc.) sur une finalité de réactivation des solidarités de proximité ? Cet enjeu concerne en premier lieu les aînés eux-mêmes, mais aussi les générations plus jeunes et les aidants familiaux,

→ un enjeu de politiques publiques : la seule réponse en termes de développement de services et de structures solvabilisés par les collectivités ou les organismes de protection sociale ne permet pas de faire face à l'ensemble des enjeux en présence. Aussi, l'enjeu consiste à combiner au mieux une démarche de développement des solidarités « naturelles » (voisinage, inter-génération, familiale, etc.) avec une démarche d'adaptation des services professionnels aux besoins du territoire.

DES ACTIONS CONCRÈTES AUTOUR DE CINQ CHAMPS

Et pour répondre de façon cohérente et complète aux différentes dimensions de la problématique de l'isolement des personnes âgées sur les territoires vieillissants, la démarche se traduit concrètement par

le développement d'actions d'initiative locale qui couvrent les champs suivants :

→ Le soutien au lien social et aux solidarités de proximité : il s'agit de retisser ou maintenir du lien social en offrant aux personnes âgées, quels que soient leur niveau d'autonomie et/ou de déplacement, la possibilité d'accéder à des activités socioculturelles, mais aussi en soulageant les aidants.

→ La valorisation des engagements et de l'expérience des retraités – le lien inter-générationnel : il s'agit de valoriser et de promouvoir le rôle que peuvent jouer les personnes âgées dans la société, en leur permettant d'agir pour le maintien de la cohésion sociale grâce à leur savoir-faire, leur expérience, leurs connaissances, leur disponibilité.

→ La promotion du bien vieillir à travers la promotion de la santé et la prévention : il convient d'agir sur la prévention du vieillissement et ainsi lutter contre les pertes d'usage, la réduction des capacités physiques et intellectuelles des retraités les plus jeunes mais aussi d'accompagner des personnes jugées plus fragiles dans leur dépendance.

→ Le développement ou le maintien d'une offre de services ou de formules d'hébergement de proximité : il s'agit alors d'accompagner le maintien à domicile et répondre aux vœux de la grande majorité des personnes de continuer à vivre dans un cadre familial.

→ L'amélioration de l'accès aux services de santé et aux droits pour tous : il s'agit d'améliorer l'accessibilité aux soins et aux services de santé (maison de santé rurale, transports accompagnés...) mais aussi d'améliorer la coordination, notamment entre les acteurs du domicile, et le suivi de la santé des aînés (services de soins infirmiers à domicile, réseau de soins...).

UN DISPOSITIF EN DÉPLOIEMENT À L'ÉCOUTE DU TERRITOIRE

Cinq ans après le lancement du dispositif, la mobilisation du réseau est forte avec

28 caisses de MSA et leurs partenaires locaux engagés dans le dispositif pour 50 projets de chartes territoriales.

Bien que s'inscrivant toutes sur un territoire rural vieillissant où la population agricole est encore présente, les périmètres d'action des chartes sont différents. Les chartes touchent aussi bien un pays, une ou plusieurs communautés de communes ou encore un canton. La densité s'échelonne de 4.8 à 78.3 habitants au km². Sur ces territoires, la MSA, initiatrice du travail partenarial, soutient et encourage les dynamiques locales. Acteur de gérontologie et de prévention, elle favorise aussi l'émergence et la mise en place de réponses au vieillissement et à l'isolement de nos aînés.

On compte à ce jour plus de 350 initiatives proposées, mises en œuvre et/ou valorisées sur l'ensemble des cinq champs de la charte en réponse aux besoins détectés sur chaque territoire.

À titre d'exemples, on peut citer : la création d'un jardin partagé à proximité d'une résidence pour personnes âgées ; la mise en place d'ateliers d'initiation aux nouvelles technologies ; des rencontres autour d'un projet de lecture à voix haute dans des structures collectives ; l'organisation de journées « coup de main » ; l'organisation de visites de courtoisie ; la mise en place de navettes à la demande ; la réalisation d'une gazette des associations ; l'organisation d'un « géronto challenge » ; une sensibilisation aux risques de conduite routière ; la formation d'ambassadeurs du bien vieillir ; l'organisation d'un « Troc' aidons », bourse aux aides techniques ; le co-voiturage de proximité ; l'accompagnement dans le choix au placement...

Les Chartes des solidarités reçoivent aujourd'hui un écho extrêmement favorable, tant de la part des retraités eux-mêmes que des acteurs de terrain et des institutions.

→ Des chartes sensibles aux conditions de vie, aux activités et à la santé des aînés qui se sentent valorisés dans leur compétence, qui ont un regain de confiance mais aussi une envie d'entreprendre. Des aînés aussi qui témoignent de leur satisfaction concernant les premières actions, tant sur le contenu que sur les opportunités de rencontres qu'elles créent.

→ Des chartes qui permettent également une ouverture sur des territoires oubliés, peu connus ou vierges d'actions

en faveur des aînés. Des territoires sur lesquels des potentiels locaux et des initiatives sont révélés. Une démarche, le développement social local, qui permet aussi d'encourager les élus à prendre en compte dans leur réflexion les problématiques de vieillissement en milieu rural en réinvestissant le territoire par le biais de nouvelles actions générant du lien social.

→ Des chartes enfin qui, via la méthodologie, permettent aux partenaires et acteurs de mieux se connaître et des acteurs qui, dans ce cadre, se coordonnent mieux et œuvrent dans un même objectif de sensibiliser au Bien vieillir.

Le dispositif proposé permet ainsi d'être à l'écoute du territoire, de relier l'ensemble des partenaires de ce territoire et de mobiliser les aînés.

Encouragée par ses premiers retours, MSA a souhaité poursuivre dans le cadre d'une offre réajustée à la lumière de l'expérience acquise le développement des chartes et l'intégrer à la COG sur la période 2016-2020 avec un objectif en cumulé de 70 chartes en 2020.

La loi « Adaptation de la Société au Vieillessement » du 28 décembre 2015 qui s'attache dans son premier volet « Anticipation de la perte d'autonomie » à prévenir l'isolement des personnes âgées - facteur indéniable de la perte progressive de l'autonomie - donne une légitimité encore plus forte à ce dispositif.

Les Chartes sont devenues un « dispositif » de référence, notamment dans le cadre de la Mobilisation Nationale de Lutte contre l'Isolement des personnes âgées (MONALISA), et constituent l'outil privilégié de la mise en œuvre de l'engagement de l'Institution.

Pour autant, la MSA souhaite étendre ce type d'approche territorialisée avec une démarche « développement social local » à d'autres publics tels que les familles avec un dispositif Charte territoriale intitulé « Avec les familles » dès 2017, et elle réfléchit à un dispositif similaire en direction des publics en situation de précarité. <

LA POSTE, acteur naturel du bien-vieillir



© Lubisa Danilovic



Delphine Mallet

Directrice des services de la silver économie du Groupe La Poste

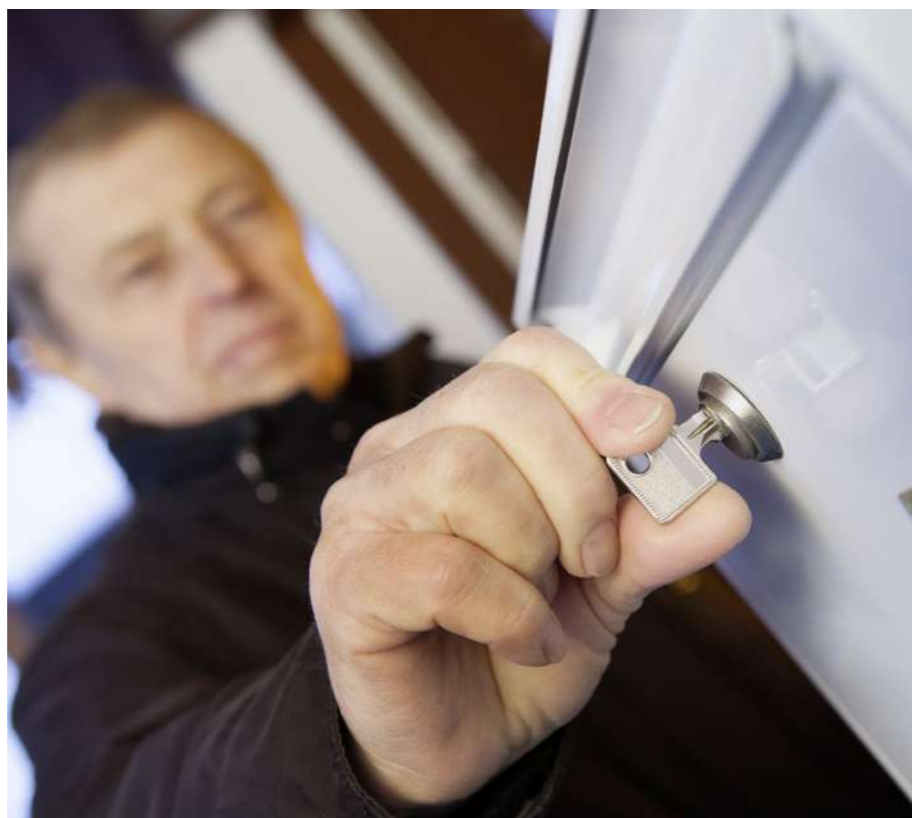
La Poste, qui est la seule entreprise de proximité humaine, présente dans tous les territoires, jusqu'au domicile des Français, veut répondre au besoin largement exprimé par des personnes âgées de plus en plus nombreuses, et par leurs familles, leurs proches : une attente forte de pouvoir bien-vieillir à leur domicile. Quel que soit leur âge, l'indépendance est plus que jamais le pivot de leur conception du « bien-vieillir ». Ainsi, parmi le faisceau des déterminants du vieillissement, l'isolement social s'avère être un contributeur majeur. C'est, pour partie, afin de contrer celui-ci que nous avons fait émerger un

nouveau service, « *Veiller sur mes parents* », porté par notre filiale dédiée aux services à la personne. Ce service, qui sera lancé au printemps prochain, proposera des visites régulières à domicile des personnes âgées, réalisées par les facteurs. Pour les seniors, c'est une prestation sécurisée, organisée, avec des facteurs qui sont référents dans leurs fonctions, formés au contact avec les personnes âgées. Les facteurs assureront ainsi un, deux, quatre ou six passages par semaine auprès des personnes âgées et rendront compte de leur visite aux familles et aux proches.

C'est en nous appuyant sur cet engage-

En France, 15 millions de personnes ont plus de 65 ans : cela représentait 1/5 de la population en 2005 et cela représentera 1/3 en 2050. En 2030, il y aura un million de nonagénaires. C'est un défi social et économique, dont la constitution de la filière Silver Economie est la résultante.

Dans le cadre de sa mission de service public, La Poste s'est toujours engagée à anticiper les grands enjeux de société pour proposer au plus grand nombre des services adaptés, elle l'est encore aujourd'hui dans son approche des services de proximité à destination des seniors et de leurs proches. La Poste est en effet convaincue qu'elle a un rôle à jouer en apportant, partout et chaque jour, un service personnalisé et des réponses adaptées aux besoins des aînés, bâtis à la fois sur la proximité humaine et sur ses savoir-faire numériques.



Fotolia



Fotolia

ment des postiers au quotidien, ancré dans les territoires pour tous, partout, tous les jours, que nous construisons notre développement dans les services de proximité pour les aînés. Dès 2012, nous avons expérimenté la mise en place de nouveaux services par notre réseau de facteurs avec, par exemple, le portage de médicaments ou la veille de lien social avec Proxi Vigie Cohesio. Lors de précédents épisodes de canicule, les familles étaient parfois éloignées quelques jours et indisponibles. Les postiers se sont mobilisés pour assurer la présence et la proximité nécessaires.

Autre constat et facteur d'isolement : plus on vieillit et moins on a accès à Internet et aux nouvelles technologies. En France, la majorité des personnes de plus de 70 ans ne sont pas Internautes. Pour contribuer à réduire la fracture numérique des seniors, La Poste a déployé la tablette ardoiz®, spécialement conçue pour faciliter l'accès des seniors au numérique. L'objectif de cette tablette à l'ergonomie simplifiée, développée par Tikeasy une filiale du Groupe La Poste, est de connecter ces seniors à Internet en proposant une solution « *clés en main* » : les applications essentielles sont préinstallées, la navigation simplifiée, la taille des caractères réglable, des services d'accompagnement téléphonique et physique à domicile facilitent la prise en mains... La tablette ardoiz® vient d'ailleurs de recevoir le label « *Testé et approuvé par*

les seniors » de l'organisme AFNOR Certification, après un test détaillé. Ce label évalue les produits adaptés aux besoins des seniors, en garantissant qu'ils sont fonctionnels et simples d'usage.

Pour les collectivités, favoriser la mise en place d'une telle solution permet tout d'abord d'améliorer le bien vieillir en bonne santé à domicile et de retarder ainsi l'entrée dans la dépendance. En effet, la connexion du foyer à Internet permet d'améliorer le lien familial et social, de rassurer les aidants et de permettre la mise en place de dispositifs innovants pour le suivi des maladies chroniques par exemple. La solution permet aussi aux collectivités de pouvoir communiquer de manière moderne et économique en digital vers ces foyers seniors. Ainsi, ardoiz® permet d'informer et d'interagir avec les administrés seniors à travers messages (informations, questionnaires, alertes, ...) mais aussi de mettre à disposition, au sein d'un espace aux nom et logo de la collectivité, différents services citoyens (liens Internet, applications, documents...) facilement accessibles car préinstallés. En test depuis près d'un an, La Poste proposera aux collectivités des offres adaptées à celles-ci sur l'ensemble du territoire dès le mois de mai 2017.

En alliant la proximité humaine et le numérique, des projets innovants voient le jour pour prévenir la perte d'autono-

mie et favoriser le maintien à domicile. C'est le cas dans les Landes où le Département et le Groupe La Poste expérimentent cette année un dispositif qui s'appuie sur un accompagnement personnalisé et un bouquet de services numériques : une tablette numérique ardoiz® adaptée au territoire landais, comprenant des jeux cognitifs dédiés à la culture locale et des accès directs aux sites du Département ; mais aussi un éclairage nocturne ou une téléassistance moderne.

Ce dispositif intègre prévention, accompagnement et outils dédiés avec une évaluation des besoins réels de la personne âgée, réalisée par des évaluateurs professionnels ; un bouquet de services à la carte répondant aux besoins déterminés par les évaluateurs et installé par un postier spécialement formé assurant la mise en route et la prise en main des équipements ; le suivi des demandes et besoins évolutifs de chaque senior et la coordination des interventions au domicile par un postier référent.

L'ambition de La Poste est bien de devenir la plus grande entreprise de services de proximité humaine, et qu'elle puisse, à son niveau, contribuer significativement à l'enjeu du bien vieillir par des innovations mixant proximité humaine et ergonomie digitale, et utiles, car centrées sur les attentes réelles des seniors. <



Dijon, quelle politique dans la lutte contre l'isolement des âgés ?

QUELS SONT, SELON VOUS, LES CONSTATS ET ENJEUX ACTUELS DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES AÎNÉS ?

→ 1^{er} constat

L'évolution démographique de la commune et principalement l'avancée en âge d'un grand nombre de Dijonnais. Pour rappel, 32 600 Dijonnais sont âgés de 60 ans et plus, soit 21 % de la population, dont 13 700 ont 75 ans et plus, soit 9 % des Dijonnais (et 42 % des plus de 60 ans) (153 003 habitants en 2013). Selon les projections de l'INSEE, à l'horizon 2060, une personne sur trois aurait au moins 60 ans, l'espérance de vie atteindrait 91 ans pour une femme et 86 ans pour un homme.

→ 2^{ème} constat

L'évolution de l'environnement : Les moyens de communication, les transports, l'habitat, la technologie, la mondialisation... Tout évolue très vite au service du « *mieux* », du « *rapide* », du « *grand* », ce qui entraîne une diversification extraordinaire des possibles, tout en créant une grande disparité des approches individuelles, en fonction des capacités d'accès. Dans ce courant de mouvement, la famille, socle d'une structure humaine, voit son organisation modifiée, plus souple dans son périmètre, dans sa construction et, paradoxalement, plus réduite dans son quotidien (forte augmentation des personnes seules), plus incertaine dans son parcours.

→ 3^{ème} constat

Et les âgés dans tout ça ! Nés au siècle dernier, ils ont vécu toutes les étapes de l'évolution technologique, numérique, en étant plus ou moins acteurs des transformations de leur environne-

ment. Les plus anciens l'ont sans doute plus observé que réalisé, les plus jeunes s'y sont plus ou moins adaptés, d'autres cherchent encore à rattraper le courant, les plus fragiles ou plus réticents ont laissé passer la vague, s'accommodant plus ou moins bien de la réalité qui les entoure. Mais avec l'avancée en âge, le handicap, le départ ou l'absence de liens familiaux ou sociaux, conjugués au sentiment de solitude, un espace grandissant se crée entre le dehors et le dedans. Le domicile devient alors le refuge, le lieu de protection voire de sécurité, mais aussi le lieu d'isolement. Cet isolement peut être source d'une grande souffrance, d'une détérioration précoce de l'état de santé de la personne (avec ou sans recours au médical, avec ou sans hospitalisation) voire engendrer des comportements pathologiques (asociaux, suicidaires, Diogène...) motivant des hospitalisations plus ou moins consenties.

L'ISOLEMENT EST ICI CONSIDÉRÉ COMME UN FLÉAU CONTRE LEQUEL IL FAUT LUTTER ET, MIEUX ENCORE, QU'IL EST IMPÉRATIF DE PRÉVENIR.

La médecine a ses modes d'intervention qu'il faut soutenir mais, face à l'isolement, ce sont les notions de solidarité, de citoyenneté, de lien social qu'il convient de solliciter. Enfin, la technologie et la domotique proposent des solutions inno-

vantes indispensables à considérer et à soutenir dans un objectif de progrès du bien-être à domicile (sans être trop intrusif). C'est ainsi qu'un mouvement, porté par l'État, a vu le jour : Monalisa. Convaincue de l'importance du devoir d'agir en faveur de ce public isolé, âgé, Dijon s'est inscrite dans cette mobilisation très rapidement.

Plus encore, Dijon, reconnue par l'OMS Villes Amies des Aînés et adhérente au RFVAA, dont la présidence est assurée par le Maire de Dijon, propose ainsi la lutte contre l'isolement comme une priorité pour tous : acteurs, décideurs, habitants.

L'enjeu est de faire se rencontrer toutes ces ressources pour créer les conditions d'une ville où chacun peut poursuivre son projet de vie, en toute liberté, jusqu'au plus grand âge.

Il ne s'agit pas de se limiter à l'approche médico-sociale, mais de penser la ville dans un projet global, en perpétuel mouvement, riche de ses diversités et de ses capacités à imaginer, une ville qui réponde aux besoins des jeunes et des vieux d'aujourd'hui et de demain.

COMMENT LA MUNICIPALITÉ PEUT-ELLE LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES PLUS ÂGÉS ?

L'observatoire de l'âge, instance de dialogue et lieu participatif municipal, présidé par la conseillère municipale déléguée à la politique de l'âge et piloté par le Centre Communal d'Action Sociale, a ainsi été missionné pour réfléchir, étudier et intervenir dans la lutte contre l'isolement.

Dominique Martin-Gendre
Conseillère municipale déléguée à la politique de l'âge - Dijon



Tous les domaines du quotidien sont concernés par cette cause : aménagement du territoire, accessibilité des structures, des lieux de vie et d'animation, qualité des transports, communication, information, offre culturelle, loisirs, soutien à la solidarité et à la citoyenneté. Chaque secteur doit être empreint de cette logique et de cette dynamique nouvelle et attentive au vieillissement.

Ainsi, l'action portée s'appuie sur une forte implication des élus investis dans la démarche, sur un décloisonnement des divers services (propice à conforter une collaboration des professionnels experts dans de nombreux domaines complémentaires), sur un partenariat multiple qu'il convient de découvrir, d'appréhender, de mobiliser et enfin sur l'engagement et la participation d'habitants volontaires, riches de leur expérience, de leur histoire et de leur volonté de bien vieillir au sein de leur ville.

Les axes prioritaires définis à Dijon :

→ Conforter l'information : réalisation et diffusion d'un guide des seniors, mise

à disposition de tous les Dijonnais d'une maison des seniors, ressource d'accueil, d'information, d'orientation ;

→ Promouvoir les actions de prévention, d'animation, de loisirs, de culture, d'entraide ;

→ Développer une diversité de propositions d'actions pour satisfaire le plus grand nombre des seniors de 60 à 110 ans.

À DIJON, QUELLE EST LA STRATÉGIE POLITIQUE GLOBALE MENÉE POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES AÎNÉS ?

Le bien vieillir à Dijon est plus qu'une volonté, c'est une obligation de réussite. L'attention portée aux aînés se décline dans tous les projets de l'aménagement du territoire aux transports de l'offre culturelle à la mise en place de services, du soutien aux partenaires concernés et mobilisés jusqu'à la prise en charge sanitaire et sociale.

La première étape consiste à repérer les causes de l'isolement, qu'elles soient individuelles ou conjoncturelles, et à mettre en place des mesures pour les éviter ou limiter leurs effets.

On connaît aujourd'hui les points de fragilité d'un parcours de vie propice à l'isolement : le passage à la retraite, le veuvage, la maladie, le départ des enfants, le divorce, la fermeture d'un commerce de proximité, la perte d'autonomie, l'absence de centre d'intérêt, la perte d'amis, l'éloignement des voisins, l'absence de moyen de transport, l'incapacité de conduire, l'entrée en établissement.

La seconde étape se centre sur l'idée que les aînés d'aujourd'hui ont vieilli dans une espérance forte « *du vivre et vieillir à domicile* » et que l'entrée en institution est souvent une épreuve douloureuse, à laquelle ils se résignent plus qu'ils ne la prévoient dans un parcours de vie.

La troisième étape : considérant ces éléments, il s'agit de mettre en œuvre une politique qui vise à satisfaire au mieux les désirs des habitants. Autrement dit, mettre à leur disposition une ville équipée en services pour bien vivre tout au long des âges, tout en prévoyant des dispositifs nécessaires d'intervention en cas de défaillance ou d'accident.

C'est dans cette perspective et dans ces conditions que Dijon développe son projet en faveur de la lutte contre l'isolement. Riche d'espaces verts, dotée d'un réseau de transport adapté, de logements, Dijon



développe ses propres services tout en soutenant les initiatives associatives et privées favorables au bien-être du plus grand nombre.

Les aînés sont ainsi les bénéficiaires de cette gestion volontariste du bien-être mais on peut remarquer que les installations, qui se veulent spécifiques, ont le plus souvent un intérêt partagé par tous.

QUELS SONT LES ILLUSTRATIONS ET PROJETS CONCRETS EXISTANT À DIJON SUR CETTE THÉMATIQUE ?

Ils sont multiples et variés. Ils concernent de nombreux domaines, comme les services :

Le CCAS de Dijon développe différents services en faveur de la lutte contre l'isolement des aînés et encourage l'expérimentation et l'innovation dans ce domaine :

→ **Seniors en contact** : des bénévoles et des jeunes en service civique communiquent chaque semaine avec des personnes inscrites sur un listing pour recevoir un appel téléphonique, attentif et bienveillant. Ce temps de conversation permet en quelques instants de sentir un certain attachement à l'autre, que l'on découvre peu à peu. Le dialogue porte sur l'actualité et/ou les nouvelles du moment. C'est un rendez-vous dans la semaine qui motive l'attente et le plaisir d'être écouté ;

→ **Les repas à domicile** : chaque agent du service a pour mission de livrer un repas mais aussi d'assurer un lien, propice à une veille sociale et à un temps relationnel quotidien.

L'agent est formé à porter attention aux personnes. Il écoute, observe, s'intéresse à chacun. Chaque jour, il respecte le rituel mis en place par le client autour du repas et de la conversation. À domicile, la relation est privilégiée car l'agent et la personne apprennent à se connaître au fil des jours et des mois.

Le repas est un support relationnel et de soin nutritionnel très précieux. Il encourage la dégustation, motive l'appétit et la prise de force pour poursuivre une vie autonome.

Chez la personne isolée, l'alimentation peut être négligée et entraîner des fragilités physiques et/ou intellectuelles.

Valoriser la prise du repas est un acte



© Ville de Dijon

1. pour en savoir plus sur la démarche et télécharger le guide méthodologique : (<http://www.cpie.fr/spip.php?article4528>)

sanitaire qu'il convient de motiver pour garantir un bon vieillissement. Diverses offres sont proposées pour soutenir cette action nutritionnelle : menus pour les diabétiques, variante du plat principal, possibilité de pain protéiné.

→ **Le centre d'accueil de jour « les Marronniers »** : ouvert aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer, il a pour vocation d'accueillir et d'accompagner les personnes dont l'isolement est caractérisé par une défaillance des fonctions cognitives. Cet espace permet la rencontre avec d'autres malades et offre la possibilité de pratiquer des activités adaptées (solicitation du mouvement, de la parole, des sens, de la création). Il s'agit ici d'accompagner le malade en l'aidant dans sa lutte contre l'isolement.

L'aidant est alors motivé à utiliser ce temps libre pour s'intéresser à lui et développer les activités de son choix. La personne malade est considérée avec ses forces et ses faiblesses dans le temps. Elle est accompagnée tout au long de l'évolution de sa maladie par des professionnels. L'isolement que la maladie crée est alors bousculé par les stimulations nécessaires pour maintenir la personne en éveil.

Les aidants sont également motivés à se retrouver avec d'autres familles autour d'un médecin, d'une infirmière, d'un travailleur social pour échanger, livrer leurs appréhensions, leurs difficultés, leurs souffrances, mais aussi leurs astuces et leurs réussites.

Être un proche aidant signifie apprivoiser une situation qui évolue sans cesse et qui transforme ce parent que l'on connaissait bien et ce, peu à peu, on ne reconnaît plus. L'isolement est tentant. Le travail du service consiste à accompagner le proche aidant à s'autoriser des espaces de liberté où il pourra poursuivre sa vie relationnelle indispensable à sa « survie ».

→ **L'animation** : vecteur de relations, de divertissement, d'accès à la culture, d'épanouissement, de savoirs, de rencontres..., elle est l'instrument le plus usité pour rompre l'isolement : créer l'envie de faire, d'apprendre, de sortir, d'agir...

Sur la ville, les propositions sont nombreuses et diversifiées dans leur organisation afin de répondre aux attentes du plus grand nombre :

→ **Les clubs de quartiers** sont à disposition des seniors plus ou moins âgés. Ils développent des activités culturelles, physiques, intellectuelles et sportives qui peuvent répondre aux goûts et capacités d'un public seniors qui couvre une tranche d'âge très large.

→ **Les associations ou instituts thématiques** (groupes de marche, ateliers de dessin...) sont également bien représentés.

→ A leurs côtés, le **CCAS propose aux retraités** qui ne souhaitent pas s'engager dans un programme annuel des animations semestrielles, ponctuelles et gratuites. Ainsi, chaque semaine, les personnes intéressées sont invitées soit à un thé dansant, une conférence, une visite... Un document particulièrement soigné dans sa forme et ses couleurs détaille ces animations. Il est largement diffusé (4.000 exemplaires).

→ **Le service d'accompagnement collectif** : les personnes en situations de fragilité ou en perte d'autonomie bénéficient d'un service spécifique. Un programme mensuel d'activités leur est diffusé afin qu'elles puissent participer aux activités de leur choix. Ce service propose un transport, un accompagnement physique assuré par des bénévoles et un temps de rencontre et de loisirs adaptés. Ce temps de loisirs peut s'articuler avec les animations du calendrier semestriel.

→ **Le service social gérontologique** est un service qui a vocation à intervenir sur demande des personnes ou des familles qui rencontrent des difficultés pour s'informer, s'orienter ou être accompagnées dans ses démarches. Les travailleurs sociaux



© Ville de Dijon

très sensibles à l'isolement des personnes âgées à domicile sont alors des acteurs du repérage des plus esseulés. Face à ce public, la lutte contre l'isolement nécessite un accompagnement spécifique. Sortir de chez soi peut être vécu comme une aventure parfois redoutée. Le projet de rompre l'isolement sera alors mesuré et travaillé dans le temps, avec un accompagnement personnalisé.

Le service social a ainsi créé « *l'instant café* », une proposition de rencontre hebdomadaire avec deux travailleurs sociaux, en partenariat avec des cafés de la ville. Le public est convié à ce rendez-vous pour organiser, avec d'autres, des sorties pour la semaine. La rencontre en petits groupes avec le travailleur social, dans un lieu commun, crée une atmosphère facilitant une relation apaisée et constructive.

→ **Le service accompagnement personnalisé** : ce service a pour mission, sur orientation d'un travailleur social, d'accompagner physiquement les personnes en faveur de leur accès aux droits, aux soins et aux loisirs. Les professionnels qui accompagnent les personnes sont attentifs à respecter le rythme de chacun et proposent, sans brusquer, les actions qui permettront d'atteindre l'objectif fixé.

Ce service propose, dans le cadre de la lutte contre l'isolement, une activité au restaurant « *mijotons, le lien social* ». Cette activité organisée avec des bénévoles permet aux personnes les plus éloignées de l'animation de partager un repas puis un temps d'animation en petit groupe de six à huit. Le transport est assuré du domicile au lieu de restauration jusqu'au retour.

→ **L'information, la communication** : pour mieux faire valoir les actions en faveur de la lutte contre l'isolement, il est impératif de faire connaître tous les dispositifs qui peuvent motiver à sortir de chez soi, encourager la relation et la solidarité en faveur des aînés.

La Maison des seniors est ouverte à tous. Lieu ressource, elle collecte toutes les informations, les événements et actions disponibles sur la ville et les diffuse largement. Un guide des seniors est également édité et régulièrement mis à jour pour que cha-



© Ville de Dijon

cun puisse être informé et trouve réponse à ses questions.

Le magazine municipal se fait relais de l'information, il contient systématiquement un article seniors : « *c'est pour vous* ». Le programme culturel est également largement diffusé et précisé dans le magazine de la ville en caractère lisible pour tous.

→ **Le bénévolat** : le CCAS s'est doté d'une équipe de bénévoles qui a pour mission d'accompagner et de soutenir les diverses animations et actions proposées. Depuis quelques mois, l'intervention des bénévoles tend à s'étendre, en direction des quartiers pour diffuser l'information au plus proche des habitants et soutenir les actions de lutte contre l'isolement. Véritable vivier de ressources, de volonté et d'entraide, cette équipe bénévole est amenée à se développer en faveur de nouveaux projets.

La ville est composée de neuf quartiers que la municipalité a décidé de doter d'une structure chacun et dont la vocation sera de développer un projet de territoire en direction des habitants, dont un volet seniors. Le travail de maillage avec ces

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT NECESSITE DU TEMPS, DE L'ÉNERGIE, DU SUIVI DANS LES ACTIONS ENTREPRISES. L'OBSERVATOIRE DE L'ÂGE CONFORTE LA RÉFLEXION SUR CETTE THÉMATIQUE.

structures est en cours et l'intervention bénévole fait partie du projet.

La présence des divers collèges (élus, experts, universitaires, institutionnels, habitants, représentants des retraités) permet un croisement des expertises et des connaissances très intéressantes et propice à l'élaboration de nombreux projets. Reconnaisant la perte d'audition comme un vecteur déterminant face au risque d'isolement, l'observatoire a participé à la journée nationale de l'audition en organisant des conférences et des tests de dépistage gratuits à la maison des seniors. Les jardins des quartiers sont des lieux de rencontres, de découverte de la nature, de promenades. Le projet s'oriente vers une exploitation de ces lieux de vie comme espace ressource de proximité du sortir de chez soi avec un accompagnement de voisinage associatif ou individuel.

À l'écoute des professionnels et des habitants, l'observatoire est sensible à l'importance d'accompagner la transition numérique pour les seniors isolés. Les partenaires du territoire sont alertés. Le maillage thématique se construit pour encourager un accompagnement senior adapté, de proximité.

→ **Le partenariat** : Dijon est une ville très active et dynamique dans la lutte contre l'isolement des aînés. Dans le cadre de Monalisa, l'association des Petits Frères,

l'Office des personnes âgées de Dijon, Uniscité et Binôme 21 (2 associations de service civique) se sont associés au CCAS et aux structures de quartiers pour mieux se coordonner et intervenir en concertation en faveur des plus isolés. Des projets d'actions communes se construisent et la volonté de poursuivre ensemble est à présent bien ancrée.

→ **La formation** : La lutte contre l'isolement des âgés nécessite soit une approche amicale de type voisinage, soit des compétences dans le domaine relationnel et une connaissance du public âgé. Pour ce faire, une formation ainsi qu'une sensibilisation des professionnels, des bénévoles et des intervenants apparaît aujourd'hui indispensable.

Plus encore, une écoute de l'intervenant dans sa capacité à assurer sa mission d'accompagnement de la personne isolée est priorisée afin de maintenir, voire de faire progresser la posture bienveillante et attentive de l'intervenant.

La formation peut prendre des formes diverses en fonction de la qualité de l'intervenant, mais elle doit être prise en compte pour s'assurer d'une qualité du service rendu.

À Dijon, les professionnels sont entourés et le travail d'équipe est privilégié. Concernant les bénévoles, les projets d'information/formation sont en cours de réalisation dans le même esprit. <

« Viens, je t'emmène », la semaine des sorties entre générations

NOTRE TEMPS S'ENGAGE !

À *Notre Temps*, s'engager n'est pas un vain mot, c'est plutôt un leitmotiv, un état d'esprit, une vocation ! Être aux côtés de nos lecteurs, à leur écoute, complices et proches de leurs attentes et besoins, c'est une philosophie, un art de vivre, le quotidien qui nous inspire.

Alors, lorsque nous avons reçu à la rédaction la lettre d'Odette, 86 ans, nous décrivant sa profonde solitude et en quête d'une correspondance épistolaire, nous avons été touchés, profondément. Cette lettre, nous avons fait le choix de la publier, car ce cri du cœur ne pouvait rester sans écho.

Plus de 300 courriers sont alors arrivés à la rédaction, autant de soutien d'inconnus qui se mobilisaient pour apporter un peu de chaleur et de compassion. Ces lettres, Odette les a toutes reçues, s'empressant de répondre à chacun.

Cette histoire, celle d'une femme cherchant à rompre sa solitude, c'est celle de « *Viens je t'emmène* », celle de l'opération qui prit naissance face au désarroi d'Odette et le bonheur qu'elle ressentit devant cet élan de générosité.

Nous sommes convaincus, en tant qu'éditeur de *Notre Temps*, que nous avons notre rôle à jouer dans la vie sociale. Bien sûr, notre métier est avant tout d'informer, et parfois de conseiller, mais nous nous devons aussi de réfléchir avec les autres et d'agir. Les autres, c'est vous, c'est nous, particuliers, associations, entreprises.

« VIENS JE T'EMMÈNE », UNE ACTION SOLIDAIRE !

« *Viens je t'emmène* », c'est cela : un élan de solidarité, le désir de créer du lien social, l'envie de mettre en lumière les actions



de tous ceux qui œuvrent quotidiennement pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, une opération par ailleurs couronnée en mars 2016 par le trophée SilverEco dans la catégorie Loisirs et Culture. Une belle reconnaissance ! Le principe de « *Viens je t'emmène* » est simple : créer du lien, social et intergénérationnel, en invitant particuliers, communes, associations à organiser des sorties avec des personnes âgées isolées. Boire un café en ville, faire une promenade, sortir au cinéma, au théâtre, sur le marché, prêter son bras pour quelques pas... autant d'attentions bienveillantes partagées pendant une semaine en novembre.

« VIENS JE T'EMMÈNE », UNE RÉUSSITE DEPUIS 2 ANS !

Depuis 2015, ce sont 220 sorties et activités qui ont été réalisées pour rompre l'isolement des seniors pendant l'opération, 50 villes participantes, 80 000 flyers distribués, 10 000 affiches réalisées, 13 000 visiteurs uniques et 33 000 pages vues sur le site viensjetemmene.fr en 2016. Ces résultats, nous les partageons avec des partenaires présents à nos côtés depuis plusieurs années : le Réseau Francophone

des Villes Amies des Aînés, Monalisa, Génération Voisins et le secrétariat d'État chargé des Personnes âgées. Mais d'autres nous apportent aussi leur soutien : Cnav, ADMR, Unis-Cité, Carac. « *Viens je t'emmène* », c'est aussi toute une équipe rédactionnelle au service de la réussite de l'opération : journalistes, maquettistes, graphistes, secrétaires de rédaction, iconographes, communicants, marketeurs qui se mobilisent pour promouvoir cette belle initiative.

« VIENS JE T'EMMÈNE », DE L'AMBITION EN PERSPECTIVE !

« *Viens je t'emmène* » et *Notre Temps*, c'est une histoire de cœur, solide, inscrite dans la durée. Evolution du site viensjetemmene.fr, présence accrue sur les réseaux sociaux, nouveaux partenariats, vidéos, témoignages, galeries de portraits... nous mettons tout en œuvre pour faire de cette semaine de solidarité, une réussite, convaincus que les petits ruisseaux peuvent faire de grandes rivières et qu'il est possible de rompre la solitude et sortir ensemble, toutes générations confondues. Pas si compliqué a priori, mais tellement porteur de sens ! <

Le Réseau francophone des Villes Amies des Aînés et l'opération

« VIENS, JE T'EMMÈNE », DES LIENS NATURELS

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés est partenaire de l'opération « *Viens, je t'emmène* » depuis sa création. Cette initiative concrète, portée par le magazine *Notre Temps*, permet de lutter contre l'isolement des plus âgés et de tisser des liens entre générations. Le RFVAA sollicite les villes adhérentes de l'association afin d'inciter les acteurs locaux à développer des actions pour favoriser le vivre ensemble et la mise en place de rencontres de proximité pour les habitants âgés isolés. Chaque année, des villes membres du RFVAA (Blagnac, Dijon, Issy-les-Moulineaux, Le Havre, Laval, Lyon, Meaulne, Rennes...) se mobilisent pour proposer de nombreuses ani-



mations et sorties qui regroupent l'ensemble des thématiques de la démarche Villes Amies des Aînés.

La Ville de Rennes, pour laquelle l'isolement des plus âgés et les liens intergénérationnels sont une priorité de son plan d'action REVAA (Rennes, Villes Amies des Aînés), a su s'approprier pleinement la démarche en présentant deux fois un programme complet d'une qua-

rantaine d'initiatives en partenariat avec des associations et des acteurs locaux. Ces rendez-vous rencontrent un succès qui suscite l'engouement des organisateurs et des participants, plus nombreux chaque année. <

UNE THÉMATIQUE AU SERVICE D'UN PROJET

Information et communication

Viens, je t'emmène...faire un atelier d'écriture d'un journal (Laval, Ville Amie des Aînés)

Participation citoyenne et emploi

Viens, je t'emmène...visiter le Sénat (Sceaux, Ville Amie des Aînés)

Lien social et solidarité

Viens, je t'emmène...à une exposition au Musée (Lyon/Association Alerte, Ville Amie des Aînés)

Culture et loisirs

Viens, je t'emmène...au Cabaret Éphémère (Issy-les-Moulineaux, Ville Amie des Aînés)

Autonomie, services et soins

Viens, je t'emmène...prendre soin de toi (Rennes/OPAR, Ville Amie des Aînés)

Habitat

Viens, je t'emmène...découvrir la maison pédagogique (Le Havre, Ville Amie des Aînés)

Transports et mobilité

Viens, je t'emmène...faire le marché (Dijon, Ville Amie des Aînés)

Espaces extérieurs et bâtiments

Viens, je t'emmène...faire une balade urbaine (Rennes/OPAR, Ville Amie des Aînés)

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES ACTIONS MENÉES PAR LES VILLES AMIES DES AÎNÉS DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION "VIENS, JE T'EMMÈNE..." SOUS FORME DE FICHES "RETOUR D'EXPÉRIENCE" SUR LE SITE INTERNET DU RFVAA !



La maison DAHLIA

LE HAVRE (76)

Ville Amie des Aînés depuis 01-2014

OBJECTIFS

Faciliter la mise en œuvre d'un projet d'adaptation de logements seniors à la perte d'autonomie.

PRATIQUE

Réunir un comité technique pluripartenarial pour les décisions techniques de la mise en œuvre. Sélectionner un lieu pour le projet. Faire intervenir une ergothérapeute pour apporter son expertise et participer aux formations diverses. Créer un poste d'animatrice. Développer des partenariats.



CONTEXTE ET MISE EN ŒUVRE

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement gérontologique, le CCAS du Havre a mis en place en 2011 le dispositif SHERPA (Service Havrais d'Évaluation des Risques au domicile des Personnes Âgées) : il permet aux personnes âgées en perte d'autonomie rencontrant des difficultés de maintien à domicile de bénéficier d'un bilan gratuit réalisé par un ergothérapeute et d'un accompagnement social réalisé par une coordinatrice gérontologique pour les recherches de financement, et ce afin de garantir la réalisation du projet d'aménagement. Depuis sa création, le dispositif SHERPA a permis à plus de 460 personnes d'être conseillées et accompagnées dans leur projet d'aménagement de logement. Cependant, le dispositif intervient souvent tardivement auprès de personnes âgées souffrant de grande dépendance. Or, au regard de la charge parfois lourde des travaux à réaliser, il est important d'offrir un service préventif afin que l'adaptation du logement soit un levier pertinent du maintien à domicile.

Ainsi, dans le cadre du plan d'actions « *bien vieillir, vivre ensemble* » validé par la municipalité en 2012 et de l'axe 4 du projet social de la Ville, le projet de réalisation d'un appartement/maison pédagogique a été retenu.

En 2012, un comité technique pluripartenarial a été installé par l'adjointe au Maire en charge des personnes âgées et de l'action sociale. Celui-ci valide les orientations techniques du projet. Il réunit, autour de la Ville (DDCS, affaires juridiques, direction des bâtiments), les représentants d'Estuaire de la Seine, de la CODAH, de la CAPEB, de REUNICA. Ce comité a pour fonction de valider les orientations techniques du projet. Le lieu retenu pour ce projet a été sélectionné par le CCAS sur proposition du bailleur social à Aplemont dans un quartier à forte densité de personnes âgées. Le choix s'est porté sur un pavillon à étage avec jardin, qui

permet de travailler sur les difficultés liées à l'accessibilité extérieure et à la problématique des escaliers.

UN PROJET NOVATEUR

La Maison DAHLIA est une initiative innovante sur plusieurs points :

→ La maison DAHLIA est la démonstration d'un habitat adapté dans un lieu contraint : il ne s'agit pas d'un showroom, mais de la réhabilitation d'un habitat ancien avec ses contraintes de bâti et d'espace.

→ Le projet a également été pensé pour être un réel outil d'aide à la décision pour les seniors dans leur projet d'adaptation de logement individuel. Les aménagements sont pragmatiques et facilement transposables dans un domicile « classique ». Il a également été tenu compte du coût des solutions proposées afin qu'elles soient en adéquation avec un projet porté par une personne âgée, et ce en terme de coût et de facilité d'installation. Les partenariats avec les acteurs de la domotique permettront cependant de garantir une veille sur les aménagements innovants et technologiques.

→ Le projet est le fruit d'une collaboration étroite entre les acteurs des secteurs social et médico-social et les professionnels de l'habitat : il a été construit en tenant compte à la fois des observations sociales et des données techniques et il permet, en cela, le développement d'une culture gérontologique dans les métiers de l'artisanat et de l'habitat.

LES OBJECTIFS

La Maison DAHLIA est un lieu de démonstrations, de sensibilisation et de formation destiné aux personnes âgées, à leur famille et aux professionnels.

→ C'est un espace d'accueil, d'information et de prévention consacré à l'accessibilité et l'adaptation du logement seniors.

Le premier objectif de la maison DAHLIA est de permettre aux personnes âgées de se projeter dans un projet d'adaptation de leur logement grâce à l'exposition d'un environnement simple, peu médicalisé, astucieux et dont les aménagements exposés sont peu coûteux ou pouvant être envisagés dans le cadre d'un dossier de cofinancement. Des visites guidées sont organisées dans le cadre du dispositif SHERPA en amont d'un projet d'aménagement ou après les préconisations posées par l'ergothérapeute afin de faciliter les tests de matériels et guider la réalisation des devis d'aménagement. Le parcours de démonstration est organisé en présence de l'animatrice de la maison. Les personnes non suivies dans le cadre du dispositif SHERPA peuvent se voir proposer un accompagnement individualisé à leur domicile si elles souhaitent se lancer dans un projet d'adaptation de leur logement.

Un planning de manifestations mensuelles régulières est également proposé au public senior afin de contribuer à l'attractivité du lieu. Le programme proposé se présente comme suit : « *Jeudis de la prévention* » (conférences et ateliers permettant de conserver santé et bien-être et prévenir les aléas du quotidien) ; « *Mardis de l'habitat senior* » (conférences et ateliers pour avoir les clés d'un logement facile à vivre) et « *Vendredis de l'accessibilité et de la domotique* » (rencontres individuelles ou en groupe pour tester du matériel innovant pouvant compenser les fragilités de l'âge). Ces temps d'information et d'échange sont gratuits, ouverts à tous et accessibles sur inscription en fonction des places disponibles.

→ C'est également un lieu de formation et de sensibilisation des professionnels du maintien à domicile des personnes âgées. Le CCAS du Havre s'est rapproché des organismes proposant actuellement dans l'agglomération havraise des formations dans les secteurs social/ médico-social / sanitaire afin d'intégrer au sein de la maison DAHLIA des modules de formation ou d'information pour sensibiliser les professionnels de terrain à la problématique de l'adaptation des logements seniors.

→ C'est enfin un espace de démonstration ouvert aux artisans du bâtiment.

La Maison DAHLIA contribue au développement de compétences techniques des artisans en développant en son sein des formations portant sur les problématiques de l'accessibilité des logements et ce grâce à un partenariat très actif avec la CAPEB et le CREFAB. Le CCAS souhaite également que la maison DAHLIA puisse prendre une part active dans le développement des living Lab ou toute initiative locale permettant de rendre l'usager acteur des choix de produits proposés pour compenser la perte d'autonomie à domicile.

LE FONCTIONNEMENT DE LA MAISON DAHLIA

Le service « *Accompagnement gérontologique* » du CCAS du Havre assure le fonctionnement de la maison DAHLIA. L'ergothérapeute SHERPA a pour mission : d'apporter son expertise lors des réunions d'information proposées aux seniors en fonction de la thématique choisie ; de participer aux formations destinées aux intervenants du service à la personne dans les centres de formation ; de participer à la formation Handibat ; de développer des partenariats, notamment avec les professionnels du soin, les artisans ainsi que les fournisseurs.

L'animatrice de la Maison DAHLIA a pour mission quant à elle de : participer à l'élaboration du planning des animations en lien avec la coordinatrice SHERPA et le responsable du service ; gérer le planning des occupations du lieu (visites SHERPA, formations, ateliers de prévention CCAS, animations seniors) et procéder aux inscriptions des participants au programme d'animation ; recevoir les groupes et assurer un accueil dynamique et chaleureux ; animer les portes ouvertes et faciliter la visite du lieu à l'aide de l'application de réalité amplifiée ; développer le partenariat de quartier en lien avec les structures municipales et associations présentes en proximité de la Maison DAHLIA et contrôler également le renouvellement des conventions éventuelles qui pourront être conclues avec les partenaires bénéficiant du lieu pédagogique.

LES PARTENAIRES

La Maison DAHLIA est un projet multipartenarial incluant des partenaires financiers institutionnels (LOGEO (bailleur social),

Partenaires :





la CARSAT Normandie, le Département de Seine Maritime, REUNICA, la mobilisation d'une réserve parlementaire), du mécénat d'entreprise pour le matériel (ThyssenKrupp Encasa, IDHRA, Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE) et Syndicat National du Pompage du Béton (SNPB) ainsi que des contributeurs industriels (Legrand, INTERVOX, Planet-Watohm, Lapeyre).

Un partenariat avec la Maison Domotique d'Application Pédagogique (MDAP) d'Alençon est à l'étude. Il sera basé sur deux axes : permettre l'apport dans la maison DAHLIA de nouvelles technologies « labellisées » par la MDAP et participer au living Lab. Le public pris en charge à domicile dans le cadre de SHERPA pourrait ainsi être sollicité pour tester des matériels innovants dans leur vie quotidienne afin d'analyser leur réel impact sur la compensation de la dépendance. Le CCAS du Havre travaille également avec le CREFAB (Centre Régional de formation pour l'artisanat, le bâtiment et les travaux publics) afin de réaliser au sein de la maison une formation sur « la mise en œuvre de solutions pertinentes, adaptées et confortables pour le maintien à domicile des personnes » en faveur des artisans locaux qui s'inscrivent dans la démarche du label Handibat. Cette formation est prévue au premier semestre 2017.

OUTILS DE COMMUNICATION

Le CCAS a souhaité réaliser des outils de communication originaux, interactifs et « connectés » afin de rendre le lieu attractif. Le premier support est un film promotionnel qui a plusieurs objectifs : expliquer l'importance que revêt la question de l'adaptation d'un logement et ce dès les premières difficultés liées à l'âge et

susciter plus aisément le questionnement ; faciliter la prise de décision en montrant un environnement moderne, pratique et adapté et enfin, amener un éclairage particulier sur la Maison DAHLIA et susciter l'intérêt du lieu pour en pousser la porte.

Cet outil pédagogique est indispensable pour amener un public de retraités à s'interroger sur les conséquences prévisibles de leur vieillesse et les amener à anticiper les premières faiblesses de l'âge.

Le second outil créé permet de proposer une visite virtuelle et interactive de la Maison DAHLIA. En effet, l'application de réalité augmentée marque dans chaque pièce les points de vigilance, le matériel et aménagement choisis dans le lieu pour pallier les risques potentiels avec, ici l'avis donné par l'ergothérapeute. L'outil indique également le coût des aménagements choisis et les lieux possibles d'achat.

ÉVALUATION

Plusieurs indicateurs peuvent être retenus pour mesurer la pertinence du lieu comme le nombre de visites individuelles guidées, le nombre d'actions d'information et de sensibilisation réalisées auprès des personnes âgées et de leurs familles et le nombre de personnes présentes, les résultats des questionnaires de satisfaction remplis lors de ces actions collectives, le nombre de formations dispensées à l'attention des professionnels du maintien à domicile et le nombre de professionnels présents ainsi que le nombre de formations Handibat dispensées.

Dans le cadre de la deuxième édition de l'opération «Viens, je t'emmène» du magazine du magazine Notre Temps, plusieurs dates ont été proposées pour découvrir la Maison Dahlia. <



ATELIER JOURNAL «Entre Nous» Pour et par les bénéficiaires du Pôle Accueil Aidants Aidés

LAVAL (53)
Ville Amie des Aînés depuis 07-2015

OBJECTIFS

Pour les membres du comité de rédaction : favoriser la rencontre et la stimulation intellectuelle. Favoriser la revalorisation corporelle en obligeant à une présentation d'apparence correcte les jours de réunion (habillage, coiffage, maquillage...). Apporter une revalorisation de l'estime de soi lors de la parution du journal.

Pour les personnes qui reçoivent le journal : stimuler la communication des personnes fragilisées par la distribution du journal à domicile par un agent du service. Favoriser l'information des bénéficiaires et de leurs aidants par la lecture du journal.

PRATIQUE

Nommer des référents pour l'activité. Solliciter les personnes âgées bénéficiaires. Constituer un comité de rédaction. Planifier des réunions de rédaction trois fois par trimestre. Réaliser une maquette, la faire valider puis la transmettre à l'imprimerie. Diffuser le journal aux bénéficiaires. Coût : temps de travail des agents, transports et travaux d'imprimerie (estimé à 1 € par exemplaire).



COMMUNIQUER VERS SES BÉNÉFICIAIRES

Suite à la difficulté de mise en place d'un conseil de vie sociale, le Pôle Accueil Aidants Aidés cherchait un moyen de communication avec ses bénéficiaires ainsi qu'un moyen de socialisation et de stimulation intellectuelle pour ces derniers. C'est ainsi qu'a été créé en 2012 l'atelier journal « Entre Nous ». Ce support est réalisé pour et par des personnes âgées ou en situation de handicap, bénéficiant des prestations proposées par les services de la direction Pôle Accueil Aidants Aidés du CCAS de la ville de Laval. Elles choisissent le thème des articles et les informations à transmettre. Un numéro par trimestre est réalisé.

FAIRE VIVRE LE PROJET

Plusieurs étapes ont été nécessaires pour la mise en place des ateliers. Le Pôle Accueil Aidants Aidés a dans un premier temps rédigé un projet qui a été validé par la direction du CCAS. Celui-ci a été présenté aux équipes, des agents référents ont été nommés pour la gestion des ateliers. Les personnes âgées ont ensuite été sollicitées par le biais de l'animatrice du pôle en visite à domicile pour participer et constituer un comité de rédaction. Les réunions de rédaction sont planifiées à l'avance (inscription des participants, organisation des transports, du goûter...), trois sont organisées par trimestre. Une fois la maquette réalisée, le directeur du CCAS donne son accord pour transmettre le document à l'imprimerie municipale pour le tirage et le brochage. Dernière étape, le journal est diffusé à l'ensemble des bénéficiaires.

LES ACTEURS

La directrice du Pôle Accueil Aidants Aidés supervise la logistique et anime les réunions du comité de rédaction (plumes, mise en page). Les agents du service font le suivi de la logistique (inscription des participants, organisation des transports, du goûter...). Les bénévoles aident aux transports et participent aux échanges. Les personnes membres du comité de rédaction, quant à elles, choisissent les thèmes des articles, recherchent de la documentation, font une ébauche de rédaction et valident les articles mis en forme. Tous les bénéficiaires du Pôle Accueil Aidants Aidés peuvent suggérer un thème ou un article même s'ils ne sont pas membres du comité de rédaction.

UN ATELIER POUR MAINTENIR LE LIEN SOCIAL

L'atelier journal est un succès à trois niveaux : l'investissement des personnes du comité de rédaction avec la possibilité pour l'ensemble des bénéficiaires de participer ; la satisfaction des lecteurs (bénéficiaires du Pôle et leurs aidants) et enfin, ce support tiré à 200 exemplaires par numéro est un bel outil de communication de la direction vers les bénéficiaires. Les personnes âgées se sentent réellement concernées car ce document relate des événements qu'elles ont pu vivre il y a très longtemps ou dernièrement. Leurs centres d'intérêt sont d'ailleurs des pistes de travail pour de futures activités. À l'avenir, le Pôle souhaite maintenir ce journal et ouvrir le comité de rédaction aux aidants familiaux. Cette activité a été proposée le 16 novembre 2016 dans le cadre de l'opération «Viens, je t'emmène» du magazine Notre Temps. <

Spectacle **CABARET ÉPHÉMÈRE**

Projet proposé dans le cadre de la semaine « Viens, je t'emmène » 2016 !

ISSY-LES-MOULINEAUX (92)
Ville Amie des Aînés depuis 03-2016

OBJECTIFS

Donner accès à la culture pour tous. Promouvoir des artistes locaux. Attirer un public familial dans l'idée de faire un projet intergénérationnel. Créer du lien social.

PRATIQUE

Rechercher les différents partenaires. Organiser la communication, la logistique et le déroulé de la manifestation. Préparer la salle et le goûter.

Coût : 3 594 €



UNE VILLE RICHE DE CULTURE

Depuis quelques années, la ville d'Issy-les-Moulineaux connaît un regain d'intérêt pour les activités culturelles et musicales avec une hausse de la fréquentation des médiathèques, de l'Auditorium et des structures culturelles en général. À l'occasion du quinzième anniversaire du Conseil Communal des Aînés (CCA), tous les habitants d'Issy-les-Moulineaux ont été invités à un spectacle gratuit proposé par la compagnie théâtrale *Arc de Scène* : le « Cabaret éphémère ».

UNE INSTANCE PARTICIPATIVE ENGAGÉE POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

Le Conseil Communal des Aînés est une instance citoyenne liée au CCAS. Il permet aux seniors de plus de 60 ans de s'impliquer dans la vie de la cité. Aujourd'hui, il compte 35 retraités bénévoles. Ce Conseil s'organise en différentes commissions travaillant sur diverses thématiques comme la mémoire de la ville, le développement durable ou encore l'intergénérationnel. Chaque groupe de travail se constitue par projet sous la responsabilité d'un référent et le soutien d'un animateur. Ces groupes de travail fonctionnent indépendamment les uns des autres, au rythme de chaque projet (concertation, analyse, rédaction du projet, partenariat, budget, réalisation, évaluation). Le Conseil propose à la Municipalité tout projet pouvant permettre d'améliorer la qualité de vie dans la commune. Cette instance participative répond à différents objectifs comme le partage des compétences des seniors, la mise en place de projet, le développement des échanges intergénérationnels, mais aussi celui de véhiculer une image positive

des retraités. Le CCA crée des actions tout au long de l'année, des événements, des échanges, des conférences, des sorties culturelles.

UN « CABARET ÉPHÉMÈRE » POUR TOUS SE RETROUVER

C'est dans ce cadre que le CCAS et le Conseil Communal des Aînés ont organisé un spectacle théâtral. Différents partenariats ont été mis en place à cette occasion, avec les services techniques et culturels de la ville pour l'organisation de la journée, l'Auditorium, le Conservatoire et Intermarché qui a offert une partie du goûter. Pour que cette journée soit une réussite, une communication a été lancée par affiches, tracts, articles dans le journal local, mais aussi via Twitter, Facebook et le site de la ville. Le Conseil Communal des Jeunes et l'Espace Jeunes ont été conviés au spectacle.

Cet après-midi a été divisé en trois temps. Une première partie avec une présentation commentée et agrémentée de photos des principales actions réalisées depuis 15 ans par le CCA. Puis, la troupe de théâtre avec son spectacle « Cabaret Éphémère » pour divertir la salle entre chants, comédie et comédie musicale. Enfin, un délicieux goûter était proposé au public et aux artistes.

Ce fut un moment de convivialité et de rapprochement entre les générations très apprécié de tous. Un service de transport gratuit a été mis en place afin de faciliter le déplacement des personnes des résidences adaptées de la ville et à mobilité réduite. Les membres du Conseil Communal des Aînés s'étaient portés volontaires pour assurer un accueil chaleureux et attentionné du public. <

Visite du **SÉNAT**

SCEAUX (92)
Ville Amie des Aînés depuis 03-2015

OBJECTIFS

Maintenir et renforcer le lien social entre les aînés de la Ville. Encourager les aînés à sortir, à se rencontrer autour des temps de convivialité, de plaisirs ouverts sur l'extérieur. Maintenir le lien entre les générations. Impliquer les usagers dans la programmation des sorties culturelles. Offrir une palette de choix variés qui répondent aux attentes du public. Permettre aux aînés de redécouvrir ou de découvrir le patrimoine culturel francilien.

PRATIQUE

Trouver un parrain pour la visite du Sénat. Diffuser l'information. Mettre un car à disposition du groupe. Encadrer la visite par deux agents et un bénévole.

Coût : mise à disposition du car de la Ville; mobilisation de deux agents de la Ville + un bénévole membre du conseil des aînés + présence de l'élue déléguée aux seniors.



MAINTENIR ET RENFORCER LE LIEN SOCIAL

Les seniors et personnes âgées isolées de la ville de Sceaux sont en attente de sorties culturelles à Paris et dans la Région Île-de-France. Des difficultés liées aux déplacements physiques, à la crainte des transports en commun, à l'isolement rencontrées par ces personnes les ont parfois amenées à s'exclure de la vie sociale. Les sorties culturelles deviennent un moyen de retisser du lien en partageant un moment de découverte, de plaisir et de convivialité avec d'autres. C'est pourquoi, une fois par mois, la Ville propose une sortie d'une demi-journée dans des lieux culturels d'Île-de-France. Le programme des sorties du jeudi est varié afin de répondre aux attentes des usagers. Il est élaboré par les membres de la commission loisirs du Conseil des aînés composée de représentants des seniors, épaulés dans leurs choix par des professionnels de la direction de la Famille, action sociale et santé. Une visite du ministère des Finances a eu lieu dans ce cadre à l'été 2016 et d'autres projets sont en cours. La visite du Sénat s'inscrit dans ce cycle de sorties sur le thème de la découverte des institutions. Elle a été proposée dans le cadre de l'opération « Viens, je t'emmène » du magazine Notre Temps, le 17 novembre 2016.

UNE SORTIE CULTURELLE CONVIVIALE

Au préalable, le parrainage d'un sénateur a été nécessaire afin d'organiser la venue du groupe. À cette occasion, la ville a mis un car à disposition. Deux agents de la Ville étaient présents pour accompagner les participants ainsi qu'un bénévole

membre du Conseil des aînés. L'élue déléguée aux seniors a également assisté à la visite. Cette sortie était réservée aux personnes âgées de plus de 70 ans, notamment les personnes isolées repérées par les professionnels ou inscrites sur le registre des plans canicule et grand froid. Concernant la diffusion de l'information, la sortie était répertoriée dans le programme *Le Temps des Seniors*, un document regroupant toutes les activités proposées aux seniors par la Ville (ateliers, sorties, animations thématiques, ciné-club, etc) qui paraît trois fois par an (janvier-juin / été / septembre-décembre). Le bulletin d'inscription aux sorties du jeudi y est joint. Il est mis à disposition dans tous les lieux d'accueil municipaux, dans les structures partenaires (associations, Animathèque-MJC, centre social et culturel). Il est également envoyé par courrier aux personnes inscrites sur le registre nominatif des personnes isolées et aux bénéficiaires de la téléassistance. Les membres du Conseil des aînés sont aussi des relais importants pour la communication des possibilités d'activités auprès de leurs pairs. Une réunion d'information et d'échange est organisée trois fois par an à chaque nouvelle parution du programme *Le Temps des Seniors*. Cette réunion permet de faire le bilan qualitatif des sorties de la période précédente avec les seniors présents. En tout, 34 personnes étaient présentes pour la sortie au Sénat. Cette visite culturelle leur a permis de partager un moment dans la convivialité. <

LAURÉATS DU PRIX VILLES AMIES DES AÎNÉS 2015 SUR LE THÈME DE LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

THÉMATIQUE	PROJET PRIMÉ
Habitat	L'habitat favorable au vieillissement : une contribution à la prévention de l'isolement non choisi des âgés - Ville de Rennes (35)
Espaces extérieurs et bâtiments	Les espaces extérieurs et les bâtiments - Village de Meaulne (03)
Transports et mobilité	Services de mobilité à destination des personnes âgées vulnérables - Association Wimoov à Bordeaux (33)
Lien social et solidarité	Allô Bonjour - Ville de Schoelcher (97)
Culture et loisirs	WEB TV - Association OPAD à Dijon (21)
Participation citoyenne et emploi (ex æquo)	Accueil des futurs et nouveaux retraités - Ville de Besançon (25) Le souci de l'autre - Ville de Floirac (33)
Information et communication	Numérique senior Chez vous ! - Ville du Havre (76)
Autonomie, services et soins	LUDIM, le jeu comme approche thérapeutique non médicamenteuse dans la maladie d'Alzheimer - FM2J Centre national de Formation aux Métiers du Jeu et du Jouet à Lyon (69)



PRIX « COUP DE CŒUR »

THÉMATIQUE	PROJET PRIMÉ
Habitat	Résidence du Soleil à Saint-Jean « Chalets Seniors Intergénérationnels » - Groupe des Chalets à Toulouse Métropole (31)
Lien social et solidarité	Application MY COLISEE - Groupe Colisée à Bordeaux (National)
Autonomie, services et soins	Accompagnement de malades Alzheimer : Solution de répit en journée le week-end - EHPAD Maison de Retraite Saint-Joseph à Strasbourg (67)

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES ACTIONS PRIMÉES DANS LE CADRE DU CONCOURS VILLES AMIES DES AÎNÉS 2015 SOUS FORME DE FICHES "RETOUR D'EXPÉRIENCE" SUR LE SITE INTERNET DU RFVAA !

Un week-end de répit pour les aidants des malades d'ALZHEIMER

STRASBOURG (67)

Ehpad Maison De Retraite St-Joseph - Fondation Vincent De Paul



OBJECTIFS

Apporter des réponses aux maillons manquants du maintien à domicile en redéployant ses compétences par des services de proximité, de façon à rompre le cloisonnement entre domicile et établissement. Proposer un moment de répit aux aidants.

PRATIQUE

Posséder une structure pouvant accueillir des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer le week-end, en journée. Disposer des ressources humaines nécessaires pour la prise en charge des malades lors de ce laps de temps. Trouver des partenaires pour le financement et la communication de l'action.

UN CONSTAT :

LE BESOIN D'UNE STRUCTURE OUVERTE LE WEEK-END

C'est en constatant le manque de structures ouvertes pendant le week-end que l'EHPAD Maison de retraite St-Joseph de Strasbourg a souhaité faire bénéficier les aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer de moments de repos, à cette période où la grande majorité des structures sont fermées.

L'EHPAD Maison de retraite avait déjà entamé un travail d'accompagnement des aidants de malades d'Alzheimer en proposant entre 2009 et 2012 des séances de formation durant lesquelles un relais était apporté par l'établissement pour la prise en charge de la personne malade. C'est à ce moment que l'EHPAD a pris conscience de la nécessité de mettre en place un dispositif tel que celui proposé aujourd'hui.

La perspective de la construction d'un PASA (Pôle d'Activité de Soins Adaptés) a été l'occasion de mettre le projet en œuvre. Les travaux se terminent en 2014, en 2015 est lancé le démarrage opérationnel de la phase d'expérimentation du projet, les premières personnes sont accueillies en journée lors du week-end des 19 et 20 septembre.

LE SOUTIEN ESSENTIEL DES PARTENAIRES

De nombreux partenaires soutiennent le projet : la Ville de Strasbourg, le Conseil départemental du Bas-Rhin, la Fondation Alsace Personnes Âgées, la Fondation de France, AG2R-REUNICA, la CARSAT, KLESIA ou encore HUMANIS ont apporté leur aide dans la mise en place de l'action.

Que ce soit pour le financement – le budget prévisionnel pour une phase expérimentale de 115 jours d'ouverture est porté aux environs de 71 900 euros - ou pour la communication, l'établissement a pu

compter sur ces nombreux appuis. Les articles de presse, flyers, contacts des aidants par mail ou encore une vidéo de présentation mise en ligne sur le site Internet de la Fondation Vincent de Paul (www.fvdp.org) ont permis de faire connaître l'initiative de la Maison de retraite Saint-Joseph.

Les faibles moyens en termes de ressources humaines ont également posé des difficultés. Cependant, les professionnels de l'EHPAD sont désormais conscients de participer à une ouverture de leur structure au profit d'un parcours complet de la personne âgée dépendante.

UN PROJET QUI RÉPOND AUX BESOINS DE TOUS

La solution de répit offerte en week-end profite au malade comme à l'aidant. Au premier, elle permet notamment d'élargir le lien social, de prévenir la maltraitance familiale ou d'éviter l'entrée en institution en catastrophe. Elle favorise le vieillissement actif en apportant un répit salvateur. Ces relais contribuent à rompre l'isolement de ce dernier et à prévenir son épuisement.

Ce dispositif bénéficie d'une infrastructure adaptée, mais aussi et surtout des compétences et de la volonté d'un personnel spécifiquement formé, sous la coordination de la psychologue de l'établissement.

Le succès de cette action innovante, qui répond à un besoin encore non pris en charge des aidants, peut être évalué au regard du taux de fréquentation du service. Une analyse qualitative sera menée après plusieurs mois de fonctionnement. L'objectif final de cette action est une pérennisation par les pouvoirs publics une fois l'expérimentation évaluée. Dans le cadre d'une démarche participative, le dispositif pourrait connaître des évolutions comme la prise en charge de personnes le week-end complet (nuit comprise). <

L'HABITAT favorable au vieillissement à Rennes : bâtir une ville pour tous les âges

RENNES (35)

Ville amie des aînés depuis 07-2012

OBJECTIFS

Déterminer les conditions favorables à l'habitat des personnes âgées. Développer la conception d'une urbanisation qui favorise l'autonomie solidaire des personnes vieillissantes ou âgées. Enrichir les documents de planification urbaine par des propositions ou préconisations.

PRATIQUE

Réaliser un audit urbain. Mettre en place des partenariats avec les bailleurs-promoteurs, solliciter les habitants âgés, les associations

de quartiers et les acteurs socioprofessionnels. Cartographier les secteurs d'habitat favorables au vieillissement. Faire part des conclusions aux services et élus concernés par les politiques publiques impactées.

Coût : Rémunération du personnel temporaire (élaboration des fiches d'identité urbaine et sociale, cartographie). Temps consacré par les pilotes du projet, les participants au groupe de travail « Habitat Favorable au Vieillissement » et par les élus concernés.



LA DÉMARCHE HABITAT FAVORABLE AU VIEILLISSEMENT

La démarche Habitat Favorable au Vieillissement de la ville de Rennes fait bénéficier les aînés d'une ville plus accueillante pour eux et pour tous les âges. Elle permet d'associer les plus âgés à une réflexion sur l'habitat et de répondre à leurs attentes.

Les différentes étapes du projet consistent en :

- la détermination des conditions favorables à l'habitat des personnes âgées en associant des habitants.
- le recensement par les bailleurs sociaux des logements « adaptés, adaptables, non adaptables » et à la réalisation d'une base de données partagées.
- l'établissement d'une cartographie des secteurs d'habitat favorables au vieillissement.
- la réalisation de fiches d'identité urbaine et sociale des secteurs favorables identifiés à partir de la réalité du terrain, pour prioriser les interventions des différents acteurs.
- la création d'une plaquette pour faire connaître la démarche, à destination des professionnels.
- la programmation de projets expérimentaux d'habitats intergénérationnels dans trois quartiers.
- la prise en compte des préconisations dans le Programme Local de l'Habitat (PLH) et dans le Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE).
- la réalisation de tests d'assise par des aînés et de personnes en situation de handicap, afin de compléter par un volet « mobi-

lier d'assise adapté » le cahier des charges des prescriptions des aménagements urbains.

- l'organisation d'ateliers inter-services pour sensibiliser les professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement et partager et rendre opérationnelle la démarche Habitat Favorable au Vieillissement.

LA COLLABORATION DE PLUSIEURS ACTEURS

Afin de mener à bien ce projet, la ville de Rennes (Direction des Personnes âgées) et Rennes Métropole (Études Urbaines et Habitat) pilotent la démarche. Un groupe de travail a été constitué avec différents services concernés (Transports, Accessibilité, Commerce, Quartiers, Infrastructures, Opérations d'Aménagement, Gérontologie...).

La Caisse des dépôts et Consignations (CDC) accompagne la Ville de Rennes pour la réalisation d'une étude sur une partie des secteurs favorables au vieillissement. L'étude suivie par le service Études Urbaines a été confiée à l'Institut d'Aménagement d'Urbanisme de Rennes (IAUR). La Banque de Données Urbaines met les moyens nécessaires à la réalisation de la cartographie. Les Directions des Infrastructures, des Rues, des Jardins participent à l'organisation de tests d'assise et à une réflexion sur l'implantation de mobilier. Enfin, des professionnels de divers services de la Ville et de la Métropole contribuent à diffuser la

culture « *Habitat favorable au vieillissement* » en la mettant en pratique sur des opérations d'aménagement et en proposant des avancées qui enrichissent les réflexions. En ce qui concerne les projets de résidences intergénérationnelles, les habitants comme les bailleurs-promoteurs, mais aussi les associations de quartiers concernées et les acteurs socioprofessionnels du secteur ont été sollicités pour participer au projet.

Pour assurer la communication autour de cette action, des points d'étape sur la démarche sont réalisés régulièrement, tant à l'interne qu'à l'externe. En interne, ils consistent en l'organisation de réunions, d'ateliers, de séminaires ou, à l'occasion, d'articles dans les supports internes.

La communication externe est réalisée lors d'interventions dans le cadre du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés : à Québec, à Paris (lors de rencontres avec le Ministère), à Rennes (lors de rencontres avec le Conseil Économique et Social et Environnemental, la Caisse des Dépôts et Consignations), ou avec d'autres villes intéressées par l'expérience rennaise, lors de temps forts tels que la journée régionale du RFVAA du 22 juin 2015, où l'habitat favorable au vieillissement a été au cœur des débats.

DES DIFFICULTÉS SURMONTÉES

Prendre la décision de quitter son logement pour un logement adapté n'est pas évident, même si l'on a des difficultés pour sortir de chez soi. Cela nécessite la mise en place d'une sensibilisation reposant sur différents partenaires : le Service Habitat social de la Ville de Rennes, les bailleurs sociaux pour leurs locataires âgés dont l'immeuble actuel n'est pas adapté (ex : absence d'ascenseur), les services de soutien à domicile, ou les Conseillères Sociales en Gérontologie (CSG) du Département.

L'une des autres difficultés rencontrée réside dans le fait que la concertation avec les habitants des nouveaux programmes est impossible avant leur arrivée. De ce fait, la décision de surseoir certains aménagements (ex. les espaces verts) a été prise dans une ZAC pour permettre d'associer les futurs habitants à cet aménagement.

De même, l'animation de la vie sociale en résidence intergénérationnelle n'est pas gérée de la même façon selon les projets et le bailleur - promoteur. Par exemple, tel bailleur assure le financement et la gestion des locaux collectifs grâce à la commercialisation de logements privés sur le programme,

tel autre recrute un jeune en service civique pour faire émerger un projet de vie en concertation avec les habitants et partenaires. Afin d'évaluer au mieux la portée de la démarche, la mesure de l'évolution de la part des personnes âgées dans le parc social et en attente d'un logement social ou le nombre et le bilan-évaluation des nouveaux projets d'habitats intergénérationnels peuvent servir d'indicateurs.

La démarche va être déclinée par Rennes Métropole auprès d'autres communes de la métropole. De plus, dans le cadre du PLH (Plan Local de l'Habitat), la démarche va se concrétiser par les actions suivantes : adapter le parc ancien, produire du logement locatif social adapté aux personnes âgées, accompagner le développement de l'offre immobilière des projets d'habitats groupés et d'habitats intergénérationnels...

LA RÉUSSITE DU PROJET

La démarche entreprise par la Ville de Rennes permet de répondre à l'audit urbain réalisé en 2010. À ce moment-là, les aînés s'étaient exprimés sur « *des petits riens qui sont des gros obstacles* » (trottoirs, racines), sur leurs stratégies de déplacements (bancs ou toilettes) et sur l'anonymat dans les pavillons qui oblige à des efforts pour rester intégré.

Le nouveau PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et de l'aménagement des Espaces publics) a tenu compte de la démarche pour la prise en compte de la problématique du vieillissement. La programmation de l'habitat adapté (ZAC ou diffus), elle, permettra une visibilité pour les personnes elles-mêmes qui pourront ainsi anticiper leur parcours résidentiel si elles le souhaitent.

La démarche qui s'est construite par l'instauration d'une culture commune, d'un travail en transversalité et participatif, associant les différentes politiques sectorielles et les services de Rennes et de Rennes Métropole concernés, ainsi que les habitants, permet de rendre la ville plus accueillante pour les aînés. Les résidences intergénérationnelles, par leurs supports de convivialité et des

activités collectives, répondent aux attentes de lien social de certaines personnes âgées. Cette démarche permet aux personnes (locataires ou propriétaires) d'anticiper leur vieillissement et leur futur habitat, en s'installant avant d'être trop âgées, dans un logement adapté, dans leur quartier ou dans un autre. <





MEAULNE : des ESPACES EXTÉRIEURS pour tous les âges

MEAULNE (03)

Ville amie des aînés depuis 12-2014

OBJECTIFS

Adapter certains espaces de vie au vieillissement de la population. Favoriser la mobilité des aînés. Lutter contre l'isolement.

PRATIQUE

Recenser et interroger les aînés par questionnaire. Organiser des réunions publiques. Planifier les travaux. Coût : environ 10 000 euros pour les travaux d'aménagement.



LA VOLONTÉ D'ÉCOUTER LES AÎNÉS

Les personnes âgées de la commune de Meaulne, environ 150, ont été répertoriées puis interrogées grâce à un questionnaire. Afin de compléter l'évaluation de ce document, les réunions publiques sur le thème de la « Marguerite », représentant les 8 thématiques de la démarche Villes Amies des Aînés, ont débuté en décembre 2015. Le modèle de la marguerite a été réalisé par les enfants des écoles de Meaulne. Les aînés ont été conviés aux réunions, la première portait sur le thème « espaces extérieurs et bâtiments » et a permis d'aborder divers souhaits réalisables à plus ou moins long terme.

LA MISE EN PLACE DU PROJET

La mairie a d'abord souhaité s'occuper de la sécurité des personnes âgées en sécurisant la zone pavée de la Place de la Mairie. Il a été proposé de faire deux passages en résine pour permettre de traverser en toute sécurité ainsi qu'une zone « 30 » en centre-bourg. Il a été demandé aux marcheurs de l'association « vivre ensemble à Meaulne » de repérer dans le village les passages difficiles, l'accessibilité et la continuité des chemins menant au bourg. Le marquage au sol d'un pochoir permettant d'identifier les zones accessibles est prévu. Le souhait de l'installation et de l'aménagement de toilettes publiques adaptées aux aînés et surtout aux personnes à mobilité réduite a également été formulé.

DES AMÉNAGEMENTS QUI VONT PROFITER À TOUS

Lors de cette première réunion publique, une demande a été formulée pour réaménager le cimetière : un nouvel accès dans sa partie haute, des places de parking supplémentaires et réservées

aux aînés, l'aménagement d'un espace de repos (installation de bancs) ou la mise en place d'une arrivée d'eau près de l'entrée. La mise à disposition de cannes-sièges, d'une rambarde pour accéder à la bibliothèque et la pose de résine au sol pour un passage en toute sécurité sont autant d'équipements qui profitent aux aînés mais aussi à tous les habitants du village. L'aménagement d'espaces de convivialité, toujours avec la participation de l'Association « Vivre ensemble à Meaulne », permettra de déterminer les emplacements de bancs, tables et autre mobilier urbain. Le Jardin de la Cure est en cours d'aménagement avec un travail sur l'intergénération par transmission des savoirs.

DES RETOURS POSITIFS

Des affichages dans les lieux accueillant du public (médecin, pharmacien, dentiste et autres commerces), mais aussi le relais apporté par les réunions de quartier ou le site internet de la Commune ont permis une large diffusion de l'information. La volonté d'améliorer le quotidien des aînés et de préparer l'avenir pour le vieillissement de la population dans leur environnement quotidien a motivé les élus à trouver des solutions aux problèmes qu'ils ont rencontrés. Aussi, ces investissements ont nécessité le redéploiement de certaines lignes budgétaires. Ces nouveaux agencements incitent les aînés à la mobilité dans un espace qui leur est adapté, préviennent l'isolement et permettent de garder un lien avec les habitants du village. Les retours ont été très positifs. L'équipe municipale, à l'écoute des aînés, pense reconduire l'action en fonction des demandes qui lui seront faites. <



« Allô Bonjour », un APPEL QUOTIDIEN POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

SCHŒLCHER (972)

Ville Amie des Aînés depuis 05-2015

OBJECTIFS

Maintenir le lien avec les personnes âgées isolées par un contact téléphonique quotidien. Prévenir les situations de risque d'insécurité. Réduire les situations de détresse sociale et psychologiques chez les aînés. Favoriser la re-création de liens avec l'entourage proche (voisinage, association)

PRATIQUE

Mise en place d'une plateforme téléphonique animée par des bénévoles. Repérage des personnes en situation d'isolement. Inscription de la personne dans la base de données après une première visite des membres du CCAS. Organisation de réunions de supervision mensuelles animées par une géronto-thérapeute. Appels téléphoniques quotidiens pour les membres du dispositif « Allô Bonjour ».



UNE BONNE COORDINATION DES DIFFÉRENTS PARTENAIRES

Le dispositif « Allô Bonjour », mis en place depuis janvier 2015 dans la ville de Schœlcher (Martinique) fait bénéficier les personnes en situation d'isolement d'un accompagnement téléphonique quotidien. Signalées par la famille, les travailleurs sociaux ou les délégués de quartiers, les personnes concernées font d'abord l'objet d'une visite des professionnels du CCAS de la commune. Lors de ce premier échange, les agents demandent aux individus s'ils acceptent d'entrer dans le dispositif. Si la réponse est positive, ils élaborent une fiche de renseignements. Ensuite c'est au tour des bénévoles formés par une géronto-thérapeute d'assurer la permanence téléphonique, qui se tient du lundi au vendredi, de 8h30 à 10h30.

UN SUIVI ATTENTIF DES INDIVIDUS

En fonction des informations recueillies lors des appels téléphoniques, plusieurs actions peuvent être mises en place. Les bénévoles peuvent se rendre au domicile des participants pour des visites ponctuelles. Un dossier d'aide légale et facultative peut être ouvert pour favoriser le maintien à domicile de la personne âgée (partage de repas, téléassistance, aide alimentaire). Les individus peuvent être orientés vers la Cellule d'écoute psychologique pour les seniors et leurs aidants du CCAS ou vers les partenaires associatifs pour des prestations spécifiques (transport adapté, loisir...), en fonction de leurs besoins.

UNE ÉQUIPE MOBILISÉE

Le coût annuel du projet est évalué à environ 60 000 euros, à répartir entre les charges du personnel (5 agents du CCAS), les

frais d'honoraires de la géronto-thérapeute et les frais de gestion. Le planning de roulement des bénévoles est géré par le CCAS. Enfin, un coordinateur de la mission Bien Vieillir est chargé de gérer les relations avec les partenaires (convention) et de la communication interne et externe du rapport d'activités. Pour veiller à la bonne visibilité de l'action, des réunions d'information ont été organisées avec les travailleurs sociaux, comités de quartiers et associations de proximité. Des articles de presse dans le journal France Antilles ou la diffusion d'un reportage audiovisuel sur Antilles Télévision ont également participé à la large communication de l'action.

DES RETOURS POSITIFS

Le suivi et l'évaluation de l'action peuvent se faire de différentes façons : par le nombre d'appels téléphoniques, de signalements de situations de détresse ou de visites à domicile par mois. Le taux de fréquentation de la cellule psychologique, le nombre de dossiers d'aide légale et facultative instruits, le nombre de conventions élaborées ou de demandes d'inscription au dispositif sont autant d'indices du succès de celui-ci. Comptant une vingtaine de personnes âgées contactées quotidiennement, celles-ci expriment régulièrement leur satisfaction et déclarent attendre avec impatience leur communication téléphonique du matin. C'est pour eux un lien important car c'est un échange humain qui les sort de leur solitude et leur apporte un moment partagé de bien-être. Premier dispositif du genre à la Martinique, il permet la valorisation du bénévolat et la re-création du lien avec la personne âgée. Suite au succès du dispositif, le CCAS a décidé d'adhérer à l'association Monalisa.<



À L'UNION, plus jamais seul !

L'UNION (31)

Ville Amie des Aînés depuis 08-2015

OBJECTIFS

Rompre l'isolement des âgés. Créer, recréer ou maintenir des liens sociaux malgré les difficultés liées au vieillissement.

PRATIQUE

Concrétiser le projet par une délibération du Conseil Municipal. Identifier les bénéficiaires de l'action. Rechercher des bénévoles. Réunir les bénévoles pour l'organisation des visites à domicile. Présenter les bénévoles aux bénéficiaires. Établir un planning des visites.



UNE ACTION CONCRÈTE POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

Le projet « *Plus jamais seul* » s'inscrit dans la démarche de l'Union, Ville Amie des Aînés. Les actions menées dans ce cadre sont complémentaires et visent notamment à favoriser un vieillissement actif. « *Plus jamais seul* » s'attache plus particulièrement à rompre l'isolement et à (re-)créer du lien social. Ce projet est particulièrement adapté au territoire sur lequel il est déployé puisque la commune de L'Union compte non moins de 800 personnes âgées de plus de 60 ans vivant seules à leur domicile.

Dans le cadre de ce projet, des bénévoles rendent visite à des personnes âgées en situation d'isolement qui en font la demande. L'association « *Les Petits Frères des Pauvres* » s'est associée en présentant son action mais également en faisant profiter la collectivité de son expérience en matière de recours au bénévolat. L'association « *La main tendue* » s'est également associée naturellement à cette action puisqu'elle-même propose des visites à domicile avec l'aide de deux bénévoles qui se rendent deux fois par semaine chez une personne âgée.

La partie la plus complexe dans la mise en œuvre de ce projet est le repérage des personnes en situation d'isolement qui seraient susceptibles de bénéficier de ce service, ainsi que le recrutement de bénévoles. Afin de communiquer sur ce projet, des flyers ont été distribués et l'information a été diffusée par différents biais tels que le bulletin municipal ou encore le site de la mairie.

La Ville de L'Union continue à multiplier les contacts afin de développer son réseau bénévole et de pouvoir faire bénéficier de cette action un plus grand nombre de personnes. Les services

d'aide à domicile et les médecins ont été informés de la mise en place de ce service pour qu'à leur tour, ils en informent des personnes fragilisées qui pourraient en bénéficier. Un numéro vert pour « *vaincre l'isolement* » a également été mis en place.

UNE RENCONTRE, DES ÉCHANGES

Les visites à domicile se font toujours sur rendez-vous et à la demande des bénéficiaires. Ce sont donc eux qui fixent à la fois les jours d'intervention et la fréquence des visites. Pour que le projet fonctionne, un planning d'intervention est géré par un agent du Centre Communal d'Action Sociale. Cet agent est par ailleurs en lien direct avec les bénéficiaires et les bénévoles pour faire un point régulier sur ces visites.

Il appartient également à la personne visitée de déterminer les activités pratiquées : jeux, lecture, discussion, échanges, sorties... Cette action est par ailleurs l'occasion de faire connaître les autres projets mis en œuvre par la mairie en faveur des aînés (« *seniors en vacances* », les ateliers mémoire, le portage de repas à domicile, le sport pour les seniors...) et éventuellement d'inciter les habitants à y participer.

Une convention lie les bénévoles et la commune. Dans celle-ci, il est indiqué que les bénévoles sont tenus de faire part des difficultés rencontrées dans le cadre des visites à domicile mais aussi de faire des suggestions pour l'amélioration du fonctionnement et de l'organisation de ces visites. <



Opération voisins RELAIS

BORDEAUX (33)

Ville Amie des Aînés depuis 04-20014

OBJECTIFS

Alerter / orienter vers le bon professionnel si la situation le nécessite. Prévenir l'isolement des personnes âgées les plus fragiles. Veiller au bien-être et à la santé des seniors. Renforcer le lien social.

PRATIQUE

Mettre en place chaque été un dispositif de prévention des effets de la canicule et de lutte contre l'isolement en s'appuyant sur un réseau associatif de lutte contre l'isolement (France Bénévolat, Petits Frères des pauvres, Société Saint-Vincent-de-Paul, Relais Amical Malakoff Médéric, Centre de ressources de l'EHPAD Grand Bon Pasteur, Fait's de cœur). Encourager les bénévoles de ces associations à participer activement à l'action Voisins-Relais.



MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF

La période estivale est l'une des plus sensibles pour les personnes âgées, de par un isolement accru lié notamment aux départs en congés des aidants familiaux, cumulés aux risques que les vagues de chaleur font encourir. Suite à la canicule de l'été 2003, la prévention des risques liés à la canicule relève d'une problématique de santé publique traduite par la mise en œuvre d'un plan national canicule annuel. Dans ce cadre, chaque année à Bordeaux, au mois de mars, les associations lancent un appel au bénévolat pour l'opération Voisins Relais et recrutent des bénévoles. Les bénévoles, accompagnés par une association, appellent toutes les semaines 1 à 4 personnes âgées inscrites sur le registre canicule municipal et identifiées comme très isolées. Cet appel a pour finalité de s'assurer du bien être de la personne âgée et de signaler à la Plateforme Autonomie Seniors du CCAS de la ville de Bordeaux toutes situations nécessitant une intervention.

En parallèle, la cellule de lutte contre l'isolement répertorie les personnes âgées sur le registre canicule. Elle se base sur les personnes déjà inscrites et sur les retours (courriers ou appels téléphoniques) des personnes âgées suite à l'envoi d'un courrier du maire les invitant à s'inscrire sur le registre canicule municipal. Elle procède à l'identification des personnes les plus isolées grâce à un questionnaire qui croise les données d'isolement objectif à celles de la solitude ressentie.

L'opération Voisins-Relais se déroule chaque année du 1^{er} juillet au 31 août. La cellule de lutte contre l'isolement coordonne les appels de veille passés par les bénévoles. Ainsi, en cas de pro-

blèmes, tels que l'absence de réponse de la personne âgée ou une difficulté (santé ou autre) rencontrée par celle-ci, le bénévole en réfère à la cellule isolement qui se charge alors d'apporter une réponse adaptée. Une visite à domicile de la Plateforme Autonomie Seniors peut être déclenchée.

UN SYSTÈME DE REPÉRAGE INNOVANT

Afin de faciliter le repérage des personnes les plus isolées, la ville de Bordeaux et les commerçants de proximité adhérents de l'association la ronde des Quartiers de Bordeaux sont associés. Il est proposé aux commerçants de participer à la démarche de repérage/orientation de ces personnes. Ils sont, en effet, un lien important pour les seniors et pourraient, grâce à un guide pratique en cours d'élaboration, inciter les personnes les plus isolées à s'inscrire.

Un travail en partenariat avec les associations d'aide à domicile va également être mis en œuvre afin de favoriser le repérage des personnes âgées les plus à risque.

LES PERSPECTIVES 2016

Portée par la Plateforme Autonomie Seniors du CCAS de la Ville de Bordeaux, la cellule de lutte contre l'isolement a été consolidée et pérennisée. Cette cellule comprend désormais une coordinatrice et une assistante qui travaillent à la mise en œuvre et à l'amélioration de l'opération Voisins-Relais.

Par ailleurs, les commerçants et les associations d'aide à domicile vont prochainement être associés au repérage des personnes âgées les plus isolées. <



Voisin-age : retisser du LIEN SOCIAL autour des plus âgés

VOISIN-AGE
TOULON (83)

Ville Amie des Aînés depuis 12-2014

OBJECTIFS

Favoriser les liens sociaux autour des personnes âgées. Encourager la solidarité de quartier.

PRATIQUE

Mettre en relation les habitants d'un même quartier, ville ou village (« les voisins ») autour de leurs aînés (« les voisinés ») en privilégiant la proximité, les affinités et la réciprocité des échanges.



UN DISPOSITIF INNOVANT POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

Voisin-age est né d'une initiative citoyenne. Ce dispositif est porté par les petits frères des Pauvres, association reconnue d'utilité publique. Un premier essai de mise en œuvre a tout d'abord été proposé à Paris, puis, dès 2013, le dispositif a été présenté à la Ville de Toulon qui a fait le choix de mettre en place sur son territoire cette action qui s'inscrivait pleinement dans la politique municipale. C'est ainsi qu'une convention a été signée entre les petits frères des Pauvres, la mairie de Toulon, son CCAS ainsi que Toulon Provence Méditerranée (TPM). Dès lors, un comité de pilotage réunissant ces différents acteurs a été créé afin de favoriser la mise en place du dispositif et de permettre une communication optimale. L'interaction entre ces acteurs clés permet l'instauration d'un système de « *coveillance* », en particulier pour repérer les personnes âgées isolées mais également pour leur venir en aide en cas de signalement d'un quelconque souci par les voisins.

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Dès le début du projet, une stagiaire a été recrutée par l'association afin d'assurer une communication soutenue autour de ce projet. Celle-ci a été accompagnée d'un référent local « *Voisin-age* » ainsi que d'un jeune volontaire de service civique. Tous trois ont alors eu pour mission de faire connaître le dispositif et de le mettre en œuvre concrètement. Un travail de communica-



tion important a été réalisé, en partenariat avec le CCAS : affiches, distribution de flyers par le biais des mairies annexes, des centres sociaux, du CLIC, des médecins ou encore des pharmacies. Dès octobre 2013, les premiers binômes de voisins et voisinés se sont mis en place. Depuis 2014, trois « *voisineurs animateurs* » ont émergé dans différents quartiers de Toulon afin d'assurer un relais concret entre les voisins et les porteurs du projet.

DEVENIR VOISINEUR

Lorsqu'une personne souhaite devenir voisin, elle est avant tout reçue à l'occasion d'un premier entretien avec un voisin animateur. Par la suite, le futur voisin signe la charte puis s'inscrit sur le site Internet qui est spécifique au dispositif. Il crée alors son profil qui permettra la mise en relation avec une personne qui souhaite être voisinée. La mise en relation se fait selon divers critères tels que les centres d'intérêt ou encore la proximité géographique, qui est largement favorisée.

Les voisins peuvent être de tout âge et les personnes encore en emploi sont largement encouragées à entrer dans l'aventure. En effet, Voisin-age s'inscrit dans le quotidien et s'adapte donc au rythme de chacun (actifs, retraités, étudiants, etc.). De plus, plusieurs voisins peuvent être mis en relation avec une seule personne voisinée.

Les voisinés ne bénéficient ni d'une formation, ni d'une supervision. Il s'agit simplement de favoriser les liens humains entre deux personnes. Les divers partenaires de Voisin-age tels que le CCAS, la ville et autres éventuelles associations, ont vocation à prendre les relais en cas de nécessité.



DEVENIR VOISINÉ

Tous les Toulonnais de plus de 50 ans peuvent intégrer le dispositif afin d'être voisiné, et ce sans conditions de ressources. Outre les personnes qui demandent directement à intégrer le dispositif, un travail de collaboration important existe afin de permettre un repérage des personnes âgées toulonnaises en situation d'isolement. En effet, le CLIC, le CCAS ou encore le Conseil Général sont des relais qui permettent de faire le lien entre les personnes âgées isolées rencontrées et le dispositif Voisin-age.

Lorsque le binôme voisin / voisiné est formé, chacun s'organise comme il le souhaite. Aucune obligation n'est introduite concernant la fréquence, la durée ou encore le déroulement des rencontres. Chaque binôme vit librement la relation, en toute humanité et selon les besoins et envies de l'autre. Aujourd'hui, la ville de Toulon compte une cinquantaine de voisins et une cinquantaine de voisinés : un réel succès après seulement deux ans de mise en œuvre du dispositif.

UN TRAVAIL PARTENARIAL POUR ASSURER LA RÉUSSITE DU PROJET

Un réel esprit de collaboration existe autour de ce projet. En dehors du comité de pilotage qui réunit des acteurs divers et qui permet le bon fonctionnement du dispositif, d'autres partenariats s'établissent. À titre d'exemple, aujourd'hui, un partenariat est en cours d'établissement avec l'Association des Paralysés de France afin que des personnes en situation de handicap physique puissent également bénéficier du dispositif. De même, un travail de collaboration prend forme avec les bibliothèques municipales afin que de jeunes lecteurs puissent faire connaissance avec de plus anciens. <

Recréer du lien social et renforcer la SOLIDARITÉ vis-à-vis des personnes âgées

RÉSEAU SOCIAL SOLIDAIRE
Blagnac (31)

OBJECTIFS

Développer les solidarités envers les publics fragiles (familles, jeunes, etc). Rompre l'isolement social des personnes âgées. Répondre à leurs besoins, les écouter, les accompagner, redonner du sens à la relation avec l'autre. Offrir un relais dans l'information entre les personnes, l'administration, les institutions et associations locales et orienter vers leurs services complémentaires. Être un lien de proximité. Apporter une aide contribuant à l'amélioration de leur vie quotidienne. Répondre aux besoins des aidants en développant des solutions de répit pour les aidants familiaux.

PRATIQUE

Créer une association suite à la concertation et à la réunion d'élus et d'associations locales. Élaborer et diffuser un questionnaire afin de connaître et de cibler les besoins de la population. Réunir des bénévoles et communiquer autour du projet auprès des autres associations, des élus et de tous les autres acteurs du vieillissement. Mettre en place des actions et trouver des partenaires. Développer le réseau mis en place.
Coût : 2 500€ de budget en 2013.



LA NAISSANCE ET LA CRÉATION DE L'ASSOCIATION

L'association mise en place dans la ville de Blagnac s'est donné pour mission l'accompagnement des publics fragilisés : personnes âgées seules, isolées, malades, handicapées, en perte d'autonomie, en situation précaire, en difficulté passagère ou pérenne...

En aidant les personnes sur une durée plus ou moins longue, sous forme d'une aide ponctuelle ou régulière ou en les aidant à se réinscrire dans des cercles dédiés aux activités de leur choix, les bénévoles du Réseau Social Solidaire de Blagnac (RSSB) proposent de répondre à un besoin qui n'était jusque là pas couvert sur le territoire.

En janvier 2012, le projet du RSSB est présenté aux associations locales par un comité de pilotage composé d'élus blagnacais et de la Fédération des Femmes pour l'Europe. Une phase de concertation et de réflexion est lancée avec l'implication de futurs bénévoles.

De septembre à décembre 2012 est mis en place l'élaboration, la diffusion et l'analyse d'un questionnaire afin de cibler les besoins des bénéficiaires. Les résultats sont analysés et permettent de mettre en lumière les besoins de la population.

Une campagne d'appel à bénévolat est lancée à la suite d'une réunion d'information publique. Les candidatures des bénévoles sont recueillies et permettent la création d'un premier groupe. En décembre 2012 est créée l'association du Réseau Social Solidaire de Blagnac.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA STRUCTURE PERMIS PAR LES NOMBREUX PARTENAIRES

Un point d'honneur est mis au développement de la coordination entre le réseau de bénévoles et le réseau territorial des différents acteurs intervenants autour de la personne âgée : acteurs sociaux, de santé, associatifs, etc. La première intervention a lieu en septembre 2013 : le RSSB intervient auprès de bénéficiaires, met en œuvre des actions ponctuelles d'aide et de rencontres à domicile. Dès novembre 2014, des permanences animées par des bénévoles (trois heures, à raison de deux ou trois fois par semaine) sont assurées au lieu mis à disposition par la commune de Blagnac.

Parmi les partenaires de l'association, en plus de la commune qui fournit les locaux, des outils de communication et qui leur

accorde une subvention, se trouvent notamment : le Service des Affaires Sociales, la Maison de la Famille, les Conseils de quartiers, l'Espace Seniors qui permettent au RSSB d'entretenir des relations avec les divers acteurs de ces structures sociales de la ville (assistantes sociales, aides à domicile, intervenants...) ; les services de santé (médecins, infirmières etc.) qui constituent un réseau de veille important ; les associations diverses (Restos du cœur, Secours populaire etc) afin de permettre le repérage des publics fragiles ; la Fédération des Femmes pour l'Emploi, adhérente à Monalisa et qui soutient l'association en permettant la formation de ses bénévoles ; la Caisse d'Épargne - Écureuil et Solidarité qui participe au projet en accordant un don pécunier pour l'achat de matériel et le bon fonctionnement de la structure ; l'association Orange Solidarité, qui met à disposition une personne pour le conseil et l'assistance informatique.

DES RETOURS POSITIFS ENCOURAGÉS PAR LE RENOUVELLEMENT DU SOUTIEN DES PARTENAIRES

L'association a rencontré quelques obstacles : un nombre assez restreint de personnes signalées, le refus des personnes adressées à rencontrer les bénévoles, la résistance des familles ou la difficulté d'une partie du tissu local à agir de manière concertée et complémentaire autour du vieillissement. Cependant, le RSSB peut compter au nombre de ses réussites : 35 adhérents en 2014 dont 30 bénévoles, 50 demandes d'interventions, 25 concernant des personnes seules, 21 d'entre elles accompagnées par les bénévoles et le fait qu'un certain nombre de personnes n'aient plus besoin de leur accompagnement mais aient pu renouer avec des activités dans d'autres associations ou au sein de l'Espace Seniors de la ville. Finalement, le bilan de l'action est très positif : quelques bénéficiaires ont brisé leur isolement et ont rejoint les permanences. Les personnes rencontrées à leur domicile sont très satisfaites de l'accompagnement et attendent avec impatience la venue des bénévoles. Les familles et aidants familiaux sont également satisfaits et soulagent moralement.

Le cadre de vie des bénéficiaires s'améliore grâce à l'aide aux démarches ou aux petits travaux effectués (montage de meubles, aide au déménagement...), ceci à la demande des structures sociales. Le Réseau s'interdit

en effet toute action visant à intervenir à la place de professionnels ou de structures existantes.

La reconnaissance du RSSB par les élus de la ville s'est concrétisée lors de la remise de la récompense des « Lauriers d'Or » de la ville lors du Forum des Associations. Il est à noter qu'une étroite collaboration s'est établie entre le RSSB et les structures sociales de la ville, du Conseil départemental, de la Carsat, un des objectifs de l'association étant de servir simplement de relais ou de passerelle vers les structures existantes.

Certains bénéficiaires rencontrés, accueillis aux permanences, arrivent peu à peu à s'investir. Ils deviennent acteurs dans le cadre des activités qu'ils pratiquent (ateliers, contes, ...) et parviennent à valoriser leurs savoir-faire.

Les mises en relation dans le cadre de ces permanences amènent certains bénéficiaires à tisser des liens « hors RSSB ». Par l'intermédiaire des bénévoles, ils rejoignent parfois d'autres associations culturelles, sportives (BIGRES), ou l'Espace Seniors de la ville.

UNE DÉMARCHE PROMETTEUSE

Face à la diversité des demandes, à la volonté et aux compétences de nouveaux bénévoles, l'éventail de public accueilli et de domaines d'intervention s'agrandit et évolue irrémédiablement. Certaines interventions concernant les bénéficiaires et parfois leur famille seront maintenues dans leur forme actuelle (intervention en binôme au domicile, tenue de permanences, accompagnement vers l'existant...). D'autres sont à améliorer et pour cela, il est nécessaire d'augmenter le nombre d'animations, de sorties, de rencontres conviviales... Enfin, de nouvelles actions verront le jour et seront développées au sein du RSSB (ateliers mémoire, favoriser les liens intergénérationnels...).

Le Réseau sera maintenu et amélioré. Pour cela, il est nécessaire qu'il se développe sur le plan humain (nombre de bénévoles, formation...) et fonctionnel (administratif, équipement, subventions...). Une formation sur le « bien vieillir » est prévue prochainement, suite à un conventionnement de la FPPE avec la Carsat. <

<https://sites.google.com/site/reseausocialsolidairedeblagnac/>

Des Volontaires « ATTENTIFS »

EST MÉTROPOLE HABITAT
Saint-Priest (69)

OBJECTIFS

Diagnostiquer les besoins et les attentes des personnes âgées et les accompagner soit chez eux à domicile, soit en les incitant à sortir de leur logement. Informer les personnes âgées locataires des dispositifs mis en place à leur attention par le bailleur ou les partenaires locaux, les accompagner dans leur utilisation.

PRATIQUE

Recruter des jeunes en service civique. Accompagner ces jeunes afin qu'ils rencontrent des personnes âgées à domicile. Construire des outils pour recenser les besoins des personnes rencontrées. Proposer des solutions pour répondre aux besoins exprimés par les âgés.



UNE ACTION PARTENARIALE

Le projet « Attentifs » s'inscrit dans la politique globale d'accompagnement du vieillissement par Est Métropole Habitat. Elle s'appuie sur le diagnostic réalisé par des jeunes en service civique au domicile des personnes âgées. Le projet a débuté en 2012 à Villeurbanne, en partenariat avec Unis-Cité. En 2015, souhaitant poursuivre l'action avec un encadrement gérontologique des volontaires en service civique, le bailleur a confié la mission à l'association le PariSolidaire Lyon. Il s'agit en effet d'une association spécialisée dans l'intergénérationnel qui sensibilise les volontaires à l'environnement gérontologique au début de leur mission et qui suit les volontaires sur la durée de leur engagement. Trois postes de volontariat en service civique sont donc proposés par Est Métropole Habitat pour la mission 2016, dont un à Saint-Priest.

Ainsi, Est Métropole Habitat se charge de l'identification des résidences cibles, de la communication en direction des locataires, de l'intégration des volontaires dans le territoire, de la mise en lien avec des partenaires de terrain, de l'accompagnement lors des rencontres avec les locataires et des suites données aux difficultés des locataires repérés par des volontaires. L'association le Pari Solidaire Lyon, est quant à elle, chargée du recrutement des volontaires, de la sensibilisation à l'environnement gérontologique et du suivi des jeunes. Enfin, le CCAS de Saint-Priest est chargé de l'« hébergement » du volontaire au sein de ses locaux et informe les habitants âgés des services et dispositifs existant sur la commune.

AGIR DE MANIÈRE CONCRÈTE

Les volontaires en service civique ont trois missions principales :

- 1. Faire un diagnostic.** À l'aide d'un questionnaire, les volontaires font un état des lieux des besoins des personnes âgées dans les résidences ciblées. Sans être intrusif, le questionnaire fait le tour des problèmes en lien avec le logement et la résidence, les liens sociaux de la personne et les aides qu'elle a, son activité physique, sa connaissance des services et des activités à proximité de chez elle. Ceci permet au bailleur d'avoir une vision globale du public vieillissant sur certains secteurs. Cela permet aussi aux volontaires de comprendre les besoins de chacun pour pouvoir leur proposer des réponses adaptées.
- 2. Informer et accompagner.** Selon les besoins recensés lors des entretiens, les volontaires retournent chez les personnes avec des réponses adaptées à chaque cas. Ils peuvent donc accompagner la personne pour déposer une réclamation chez le bailleur, organiser une rencontre avec le nouveau responsable d'immeuble, proposer certaines activités qui ont lieu dans le centre social du quartier, informer des dispositifs du

CCAS ou d'autres acteurs en direction des personnes âgées, présenter, par exemple, la colocation intergénérationnelle... Les volontaires proposent donc l'information qui peut répondre aux besoins de la personne, ainsi qu'un premier accompagnement envers celle-ci.

- 3. Renouer les liens.** Les rencontres autour du questionnaire et les réponses apportées créent des liens entre jeunes et âgés. Les jeunes en service civique font donc des visites de courtoisie chez les personnes qui le souhaitent, qui sont peu -ou pas- en lien avec leur famille, qui ont eu des soucis de santé et sortent de l'hôpital, etc. En complément, ils organisent également des moments conviviaux au pied de l'immeuble, pour inciter les personnes à sortir de chez elles et à rencontrer leurs voisins.

ATTEINDRE LE PUBLIC ÂGÉ

Pour pouvoir diagnostiquer les besoins des personnes âgées, les volontaires effectuent des visites à domicile chez les seniors dans les résidences ciblées. Pour faciliter la prise de contact par les volontaires, un courrier présentant la mission et une photo des volontaires a été préalablement adressé à ces locataires par le bailleur et des affiches ont été posées sur les panneaux d'affichage dans les halls d'entrée des immeubles. Les volontaires appellent ensuite par téléphone leur public cible pour prendre rendez-vous pour des visites à domicile.



Les bénéficiaires du projet sont les personnes âgées qui habitent les résidences Abbé Pierre, D/France, Louis Loucheur et HBM au centre de Saint-Priest. En tout, cela représente 94 ménages des personnes de plus de 65 ans, dont 64 personnes de plus de 75 ans et 57 personnes vivant seules.

Sur Saint-Priest, où la mission est conduite depuis février 2016, plus de 400 heures de volontariat ont déjà été réalisées. 25 personnes âgées ont été rencontrées; une dizaine de réclamations ont été constatées; deux fêtes de résidences ont été organisées et deux personnes ont été accompagnées au centre social du quartier. L'accompagnement par un jeune volontaire des locataires seniors, en dehors de sa valeur sociale, permet de donner une image positive du jeune - et de la jeunesse- et, indirectement, lutte contre les a priori entre les générations qui existent très souvent dans les quartiers populaires. <

INFO LOCATAIRES

**Vous avez envie de papoter ?
Des questions sur votre logement ?
Quelles activités autour de chez vous ?
Quels services pour vous ?**

**Mattéo,
volontaire « Attentif » en service civique,
viendra bientôt dans votre résidence avec
le sourire et l'envie de vous rendre service.**

**Vous pouvez le contacter,
du mercredi au vendredi, au :**
06 13 14 24 74

Entre mars et septembre 2016, en partenariat avec l'association le Pari Solidaire Lyon, Est Métropole Habitat propose une mission de volontariat en service civique au sein de dix résidences, dont la résidence Louis Loucheur.

Mattéo a choisi cette mission d'accompagnement des personnes de plus de 65 ans par sa conviction d'apporter un service. Sa mission n'occasionne aucun coût pour les locataires. Il est suivi par Madame Izrail Kohen, chargée d'innovation sociale à Est Métropole Habitat. N'hésitez pas à lui faire part de vos retours et vos questions sur cette action, au 04 78 03 47 20.

Nous espérons que l'engagement des volontaires vous apportera satisfaction et vous remercions de leur réserver un bon accueil.

TISS'ÂGE : un réseau pour ROMPRE L'ISOLEMENT

OBJECTIFS

Favoriser les échanges entre un bénévole et une personne âgée pour lutter contre l'isolement. Faire découvrir aux jeunes l'univers des personnes âgées.

PRATIQUE

Identifier les personnes isolées par le biais des travailleurs sociaux et des associations. Identifier les affinités bénévoles-personnes âgées pour établir des binômes et organiser les visites. Organiser des rencontres collectives plusieurs fois par an pour permettre une cohésion de groupe et introduire des temps de rencontres intergénérationnelles. Proposer une analyse de la pratique avec l'aide d'une psychologue.

Coût : Temps de travail du psychologue. Événements collectifs.

CRÉER UN RÉSEAU DE BÉNÉVOLES

Suite au constat de différents partenaires (associations, travailleurs sociaux...), le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Lons-le-Saunier a fait le choix de s'intéresser de manière concrète à la question de l'isolement des plus âgés.

Le projet Tiss'âge a connu ses prémices au début de l'année 2012. À l'époque, le CCAS a commencé à coordonner les visites à domicile de quelques bénévoles du Secours Catholique auprès de personnes âgées lédoniennes. Au vu de l'intérêt que présentaient ces rencontres, à la fois pour les bénévoles et les personnes visitées, le réseau Tiss'âge a pris de l'ampleur.

Ainsi, la Croix-Rouge, le Secours populaire ou encore JALMALV (Jusqu'à la Mort Accompagner la Vie) ont pu rejoindre ce projet plein d'ambition. Au sein de chacune de ces associations se distingue un responsable pour le réseau Tiss'âge qui coordonne ses bénévoles et les met en lien avec le CCAS.

Depuis janvier 2014, il n'est plus obligatoire de faire partie de l'une de ces associations pour rejoindre le réseau Tiss'âge. Le CCAS a créé son propre réseau de bénévoles qui permet à chacun de s'investir auprès des aînés lédoniens sans pour autant devoir être préalablement engagé dans une association partenaire du réseau.

REPÉRER LES BESOINS

Actuellement, une trentaine d'aînés reçoivent la visite de bénévoles. La difficulté principale tient dans le repérage de ces personnes en situation d'isolement. Certaines se présentent d'elles-mêmes mais d'autres sont repérées par le biais du service de livraison des repas proposé par le CCAS ou encore par des partenaires tels que des assistantes sociales, le CLIC ou encore le personnel en charge de l'APA.

LONS-LE-SAUNIER (39)
Ville Amie des Aînés depuis 06-2014

Lorsqu'une personne demande à bénéficier d'une visite à domicile par un bénévole du réseau, la première étape consiste à former le binôme. Il est important de choisir un bénévole susceptible de partager des intérêts communs avec la personne qui sera visitée.

DES BINÔMES AUX SENSIBILITÉS COMMUNES

L'un des coordinateurs du réseau Tiss'âge accompagne le bénévole à l'occasion de la première rencontre à domicile. Ceci permet d'atténuer l'hésitation initiale qui existe de part et d'autre et de soutenir la personne visitée dans l'accueil d'un inconnu au sein de son domicile. Ensuite, la fréquence des visites se définit en fonction des désirs de chacun. Celles-ci peuvent avoir lieu chaque semaine ou tous les quinze jours pendant un temps défini par le binôme. À chaque fois, il s'agit d'un moment de convivialité autour d'un café, d'une sortie, d'un jeu... Un lien est maintenu entre les visiteurs et un coordinateur du réseau Tiss'âge. Cela permet de s'assurer du bon déroulement des visites. Le bénévole ne remplace en aucun cas une aide à domicile. En fonction des relations qui se nouent, les visites peuvent quelquefois durer plus longtemps ou se produire à une fréquence plus importante. Une charte du réseau Tiss'âge a été mise en place et doit être signée par tous afin de favoriser le bon déroulement des visites et le respect de chacun.

FAIRE VIVRE LE RÉSEAU

L'une des difficultés d'un tel projet réside dans la mobilisation des bénévoles dans la durée. Afin de la favoriser, le CCAS propose aux visiteurs de participer tous les trois mois à un groupe de parole animé par une psychologue.

Une formation de base concernant les notions de vieillissement et d'isolement peut également être proposée sur demande des bénévoles. Afin de permettre au réseau Tiss'âge de s'animer, des temps collectifs sont proposés par le CCAS. Deux fois par an, des journées de rencontres sont proposées afin que visiteurs et visités puissent partager un moment chaleureux et convivial.

D'autres partenariats ont également été instaurés en lien avec le réseau Tiss'âge. À titre d'exemple, un lycée lédonien propose des actions intergénérationnelles en lien avec le réseau, ce qui accentue le travail de lutte contre l'isolement qui est le fondement même de ce projet. <

Dimanches après-midi DÉTENTE

CHEMILLÉ-EN-ANJOU (49)
Ville Amie des Aînés depuis 03-2015

OBJECTIFS

Favoriser les rencontres entre les personnes retraitées des différentes communes du territoire Chemillois. Prévenir le sentiment de solitude. Se divertir.

PRATIQUE

Disposer d'une salle pour accueillir les retraités. Nommer des référents bénévoles pour faire un suivi avec la coordinatrice du service retraités. Coût : 2€ par séance.



ACTIVITÉS DOMINICALES

Depuis 2008, le Centre Social du Chemillois a mis en place un atelier qui a lieu un dimanche après-midi tous les deux mois, dans une salle mise à disposition. À cette occasion il est proposé aux retraités, de toutes les communes, de venir seuls ou en couples pour jouer à divers jeux, discuter et partager un goûter ensemble. Quelques sorties extérieures sont également proposées. Ces moments permettent de créer du lien avec les participants, de lutter contre l'isolement tout en prenant du bon temps.

LE FONCTIONNEMENT

Pour organiser les dimanches après-midi, quatre équipes de bénévoles, constituées de 6 à 8 personnes, sont présentes et se relaient.



Deux groupes de bénévoles font partie du Centre Social, un groupe provient de la paroisse et le dernier du Secours Catholique. Ils sont tenus d'accueillir les personnes âgées, animer la demi-journée, préparer et ranger la salle. Si certaines personnes âgées n'ont pas les moyens de se déplacer ou ont des difficultés, les bénévoles viennent les chercher à leur domicile. Une participation financière de deux euros est demandée pour chaque rencontre.

SUIVI ET COMMUNICATION

Deux fois par an la coordinatrice du service retraités rencontre les bénévoles référents pour faire un suivi de l'action. Une réunion a lieu en début d'année pour fixer le planning et les dates des dimanches après-midi détente. L'information pour ces rencontres est diffusée sur le site Internet du Centre Social ainsi que sur son magazine Le Temps qui court et également dans la presse locale. <

Des VACANCES pour les seniors STRASBOURGEOIS

ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances)
AJA (Agence de Tourisme Associatif)
MALAKOFF-MÉDÉRIC
CARSAT
Strasbourg (67)

OBJECTIFS

Permettre à tous les retraités strasbourgeois qui le souhaitent de partir en vacances. Lutter contre l'isolement des aînés. Favoriser le lien social.

PRATIQUE

Entreprendre une action partenariale. Organiser deux séjours par an à destination des retraités vivant dans la ville. Trouver un lieu de séjour adapté. Organiser la prise en charge financière des séjours et le transport. Proposer une réunion de bilan aux participants.



jerome dorkel / cus

UN PROJET PARTENARIAL

Le projet « Seniors en Vacances » a été mis en place à Strasbourg en 2011. Il est le fruit d'un travail collaboratif entre différents partenaires : la Ville de Strasbourg, l'ANCV, l'AJA, Malakoff-Médéric et la CARSAT. L'intérêt d'une telle alliance tient d'une part dans la mise en commun des compétences et des réseaux, et d'autre part dans la répartition des tâches nécessaires à l'organisation d'une telle action.

L'ANCV participe financièrement à hauteur de moitié pour les personnes non imposables. Les ressortissants de la caisse de retraite complémentaire Malakoff-Médéric perçoivent également une aide.

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES AÎNÉS

Le projet « Seniors en Vacances » a pour visée principale de lutter contre l'isolement des aînés en leur proposant de partir en vacances à coût réduit. Pour profiter de cette action, il suffit d'être Strasbourgeois et d'être âgé de plus de soixante ans. Des conditions de ressources existent également et ceux qui n'ont jamais participé à ces séjours sont toujours privilégiés. Néanmoins, si le nombre de places le permet, ces règles peuvent s'assouplir afin de permettre au plus grand nombre d'en bénéficier. Cela permet de réaliser une action de lutte contre l'isolement qui soit la plus large possible et qui touche le plus grand nombre. Au-delà de ces critères, il est important que les participants aux séjours soient valides et autonomes puisque, même si les lieux d'accueil sont toujours adaptés, l'intérêt est qu'ils puissent participer aux animations prévues par le centre de vacances.

À l'origine, un séjour était organisé à l'automne de chaque année. Celui-ci se déroulait sur quatre nuits et cinq jours. Néanmoins,

les aînés ont fait part d'une certaine frustration du fait de la trop courte durée du séjour. C'est pour cela que, depuis l'année dernière, la durée des séjours a été augmentée à sept nuits et huit jours. Cela permet désormais aux vacanciers de profiter pleinement de leur séjour et de créer des liens.

En parallèle, une réflexion a été menée afin de toucher encore plus les aînés isolés au travers de ce projet. La période de Noël étant particulièrement marquée en Alsace, il a semblé aux porteurs du projet que cette époque de l'année était encore plus susceptible d'attiser l'isolement des aînés. Ainsi, un second séjour a été aménagé dès 2012 à cette période. Celui-ci accueille une vingtaine de personnes désireuses de passer les fêtes en groupe.

DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX HORIZONS

Les séjours proposés dans le cadre de ce projet se déroulent en Alsace. C'est ainsi que des lieux tels que Mittelwihr, La Petite Pierre ou encore Goersdorf deviennent des destinations privilégiées pour les retraités qui le souhaitent.

En septembre 2014, un échange a eu lieu entre des Lorrains et des Alsaciens. Celui-ci s'en est suivi, à Noël de la même année, d'un séjour partagé pour un groupe composé de 25 Lorrains et 25 Alsaciens : l'occasion de découvrir une autre région mais aussi de nouvelles personnes avec qui des liens forts se tissent au fil du séjour.

Un bilan est réalisé chaque année avec les participants des séjours. Au-delà des retours extrêmement positifs qui y sont faits, ceux-ci sont toujours l'occasion de réunir ceux qui ont partagé des moments privilégiés le temps d'un séjour. <

Lutter contre L'ISOLEMENT social des personnes âgées et personnes handicapées durant l'été

CALUIRE ET CUIRE (69)
Ville Amie des Aînés depuis 07-2016

OBJECTIFS

Lutter contre l'isolement social des personnes âgées et des personnes handicapées durant l'été. Développer les liens intergénérationnels. Permettre aux aînés isolés de bénéficier de sorties et activités durant l'été.

PRATIQUE

Proposer gratuitement aux aînés des visites de courtoisie, des accompagnements et des animations par des agents sociaux (étudiants) durant la période estivale.

Coût : Environ 10 000€ par an



ROMPRE LA SOLITUDE DURANT L'ÉTÉ

Suite à la canicule de 2003, la ville de Caluire et Cuire a décidé de mettre en place une action de prévention dès l'été 2004 pour renforcer son réseau de bénévoles (existant depuis 1985). En lien avec les partenaires médico-sociaux, le CCAS a été désigné pour mettre en oeuvre un accompagnement gratuit des personnes les plus isolées durant l'été en leur proposant des visites de courtoisie et des accompagnements (courses, vers les foyers-restaurants ou le foyer-logement). Des étudiants (infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux...) sont donc recrutés chaque été pour accomplir ces missions.

Chaque jour, dans le cadre de « Solidarité été », la Résidence Marie Lyan, qui est un Foyer-Logement du CCAS, accueille les personnes âgées pour des animations. Il est également possible de prendre le repas au restaurant et de bénéficier des salles climatisées.



TRAVAILLER EN RÉSEAU

Comme c'est souvent le cas lorsqu'il s'agit de lutter contre l'isolement des aînés, la principale difficulté est d'atteindre les personnes les plus isolées et non connues des services sociaux. Pour faciliter ce repérage, une large campagne d'information est effectuée afin d'inciter le signalement par l'entourage proche (voisins, amis...). Un certain nombre de partenaires médico-sociaux participant à la coordination gérontologique s'impliquent également dans le projet en orientant les personnes isolées et en diffusant l'information.

DES SORTIES COLLECTIVES

L'été 2016 est la treizième saison de cette action qui remporte tous les ans un franc succès. L'évolution principale a été opérée en 2007 avec la mise en place de sorties à la demi-journée ou à la journée : balades, sorties culturelles, pique-niques au bord de l'eau... Ces sorties collectives (2 à 6 personnes) permettent de (re) créer du lien social et de concourir à la lutte contre l'isolement. Les personnes qui participent à ces sorties peuvent proposer des idées d'activités ou des lieux à visiter. <



Un lieu de **RENCONTRE** pour les aînés

ESSEY-LÈS-NANCY (54)
Ville Amie des Aînés depuis 05-2015

OBJECTIFS

Proposer un lieu de rencontre pour les seniors du quartier. Lutter contre l'isolement des aînés. Renforcer le lien social. Sensibiliser les aînés sur certaines thématiques par le biais d'actions de prévention. Communiquer sur les actions seniors mises en place par le CCAS. Créer une dynamique partenariale sur le quartier.

PRATIQUE

Mener une enquête auprès des aînés afin qu'ils puissent exprimer leurs besoins et propositions. Trouver une salle pouvant accueillir un groupe de personnes âgées. Recruter une animatrice qualifiée pour proposer des activités, mais également pour créer un lien avec les participants. Communiquer autour de l'action.
Coût direct (sans valorisation) : 4 700 €



UNE RÉPONSE À DES BESOINS EXPRIMÉS PAR LES AÎNÉS

Afin de répondre au mieux aux besoins des plus âgés, le CCAS d'Essey-lès-Nancy a mené l'enquête. Pour cela, un questionnaire a été proposé aux habitants de 60 ans et plus du quartier Mouzimpré, un quartier prioritaire de la ville. Le dépouillement du questionnaire a confirmé l'intuition des professionnels du CCAS de la ville : les retraités ascendants ont fait part de leur souhait de pouvoir bénéficier d'un lieu de rencontre de proximité pour rompre l'isolement. Il s'agit là d'une démarche directement participative qui a mobilisé les habitants et qui leur a permis à la fois de faire part de leurs besoins, mais également de participer à la construction de ce projet. En effet, une réunion de restitution a eu lieu suite au dépouillement. À cette occasion, une quinzaine d'habitants du quartier se sont déplacés afin de venir faire des propositions sur ce nouvel espace. La création de ce temps de rencontre vise avant tout à favoriser le lien social, mais elle répond également à deux autres objectifs : sensibiliser les aînés sur certaines thématiques par le biais d'actions de prévention et communiquer sur les actions seniors mises en place par le CCAS.

UN PROJET RÉCENT DESTINÉ À CROÎTRE

Afin de mener à bien ce projet, un lieu a dû être trouvé. L'espace Pierre de Lune, qui est une salle communale souvent utilisée par les enfants, des associations locales ou encore pour des mariages par exemple, a été choisi pour accueillir ce nouveau projet. Depuis avril 2015, chaque lundi après-midi entre 15 h 00 et 17 h 00, cet espace est donc ouvert gratuitement aux habitants du quartier de plus de 60 ans. D'ores et déjà, il est envisagé d'étendre cette plage horaire, jugée trop courte par les participants. L'espace s'est montré particulièrement adapté pour accueillir le groupe généralement composé d'une dizaine de personnes. Néanmoins, il est envisagé

d'acquérir un matériel plus maniable (tables, chaises...) afin de faciliter l'installation tout en encourageant l'autonomie des participants, quel que soit leur âge et leur force physique. L'entrée à cet espace est entièrement libre, gratuite et sans inscription. L'idée est de permettre à tous de participer sans aucune condition : la présence peut être ponctuelle, les intéressés peuvent rejoindre le groupe à tout moment de l'année, etc. Afin de communiquer sur cette action, le CCAS a utilisé la revue municipale, l'affichage, les panneaux électroniques ou encore le site Internet de la ville. Aujourd'hui, au vu des très bons retours des participants, on compte aussi sur le bouche à oreille pour encourager les plus isolés à se joindre au groupe.

DES ANIMATIONS POUR TOUS LES GOÛTS

Lors de la mise en place de ce projet, une animatrice a été recrutée. Celle-ci propose des activités, mais elle a aussi un regard attentif permettant de faire remonter les besoins exprimés par les aînés. C'est une opportunité de créer, de manière indirecte, une veille sociale sur les aînés du quartier puisque des liens privilégiés se tissent entre les aînés et la professionnelle. Chaque lundi après-midi, l'animatrice propose donc diverses activités : scrapbooking, art de la table, création de cartes postales... Néanmoins, ceux qui ne souhaitent pas participer à l'activité peuvent quand même venir, s'installer à l'écart pour discuter, jouer aux cartes ou simplement profiter du café et des gâteaux qui participent à la convivialité de l'espace. Dès la rentrée, certaines activités proposées viseront à encourager la population masculine à participer, puisque ce sont en majorité des femmes qui profitent aujourd'hui du dispositif. Ainsi, des ateliers de bricolage ou de jardinage viendront s'ajouter aux activités qui sont d'ores et déjà proposées. <



Mon **FAUTEUIL**, mon café, mon journal

BRIVE-LA-GAILLARDE (19)
Ville Amie des Aînés depuis 01-2016

OBJECTIFS

Lutter contre l'isolement des personnes âgées. Retisser des liens avec l'extérieur. Créer des moments de convivialité.

PRATIQUE

Trouver un local d'accueil pour permettre aux personnes de se retrouver les après-midis en semaine.

Ville de Brive



Mon fauteuil, mon café, mon journal...

Vous avez besoin de sortir, d'échanger, une solution existe près de chez vous !



A votre disposition un espace dédié, chaleureux, convivial et accueillant, au foyer logement du chapeau rouge.

OUVRIR UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ

Depuis fin 2013, le CCAS de la ville de Brive a mis en place le dispositif « Mon fauteuil, mon café, mon journal ». Cette action vise principalement à sortir les personnes âgées de leur isolement et de leur solitude. Chaque semaine, la Résidence autonomie « Le Chapeau Rouge » ouvre une salle pour ses résidents, mais aussi pour les personnes extérieures, afin qu'elles puissent partager des moments de convivialité. La salle est mise à disposition les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14 h à 18 h. L'accès est libre et gratuit, sans limite d'âge et sans réservation.

TISSER DES LIENS

La volonté du CCAS est de créer un espace qui puisse accueillir toutes les personnes se sentant seules et souhaitant partager des instants simples. Entre 6 et 12 personnes viennent chaque jour pour prendre un thé, s'asseoir autour d'une table et discuter, jouer aux cartes, prendre un goûter... Des actions culturelles ciblées, tels que les ciné-débats ou encore des conférences, peuvent être organisées lors de ces différents temps qui rencontrent un vif succès. En effet, de nombreuses personnes se déplacent lors de ces occasions.

Ce dispositif est une réelle réussite et se montre très satisfaisant pour ceux qui en profitent. Pour quelques heures, les personnes oublient la monotonie de leur quotidien. Des liens d'amitié se sont créés pour certains habitués qui se retrouvent même en dehors pour partager d'autres activités. <

LA MAISON DE VIE : des dizaines d'activités pour se rencontrer

RIXHEIM (68)
Ville Amie des Aînés depuis 10-2015

OBJECTIFS

Permettre aux retraités rixheimois d'avoir accès à un large panel d'activités à coût réduit. Mailler le territoire de manière à favoriser la mise en place d'activités sur tous les quartiers. Favoriser le lien social via des sessions collectives et conviviales.

PRATIQUE

Recruter des bénévoles afin d'animer les ateliers. Créer un catalogue des activités. Communiquer sur l'existence du dispositif.



UNE RÉPONSE CONCRÈTE AUX ATTENTES EXPRIMÉES PAR LES HABITANTS

La Maison de vie de Rixheim a été créée en 2008, en réponse aux attentes exprimées par les habitants qui regrettaient de ne pas pouvoir pratiquer diverses activités dans la ville. Elle est aussi le fruit d'une promesse de campagne du maire de la ville, élu pour la première fois lors de cette même année.

La Maison de vie a été créée grâce au partenariat de deux acteurs très complémentaires : la municipalité et l'association APALIB'. Cette dernière, dont le siège social est situé à Mulhouse, proposait alors d'ores et déjà des activités à l'attention des seniors. Forte de cette expérience, elle est sollicitée par la municipalité afin de mettre en place ce nouveau projet, en particulier via la mise à disposition d'une animatrice chargée de coordonner le dispositif. Dès octobre 2008, la Maison de vie est officiellement en marche. Au vu du succès du projet, celle-ci évolue encore afin de s'adapter toujours plus aux attentes des habitants. Parmi les



évolutions notables, on peut souligner le fait que la Maison de vie est désormais une structure intégralement portée par les services de la ville depuis le 1^{er} janvier 2015.

LA VOLONTÉ DE CRÉER UNE STRUCTURE DE PROXIMITÉ

L'une des originalités majeures de ce projet tient dans l'un des enjeux exprimés dès le moment de sa création : la volonté que la Maison de vie soit une structure de proximité pour tous les Rixheimois. Pour répondre à ce défi de taille, la Maison de vie, qui n'est pas un lieu en tant que tel mais plutôt un concept, s'installe concrètement sur les quatre quartiers de la ville (Centre, Romains, Île Napoléon, Entremont). Ainsi, les 36 activités proposées par la Maison de vie se déroulent dans divers lieux situés sur ces quatre quartiers : complexe sportif, locaux associatifs, maison des associations, salle communale... De cette manière, quel que soit son quartier d'habitation, chaque retraité rixheimois est sûr de pouvoir pratiquer certaines activités à proximité de son domicile. Plus encore, c'est l'occasion de créer un lieu de rencontres, parfois nécessaire pour permettre aux habitants d'un même quartier de lier connaissance. Loin de n'être qu'une structure visant à proposer des activités de culture et de loisirs, la Maison de vie répond donc à des enjeux très forts : favoriser le « vivre ensemble » et rétablir un lien social.

UN DISPOSITIF POPULAIRE QUI RENCONTRE UN VIF SUCCÈS

En 2015, 36 activités étaient donc proposées par la Maison de vie sur 47 créneaux et quatre quartiers de la ville. Afin de promouvoir la diversité d'activités proposées (yoga, broderie, informatique, self-défense...), chaque année, 1200 catalogues sont distribués dans la ville, par le biais de la mairie ou de commerces

de proximité. L'information est également diffusée via le bulletin municipal, le site Internet de la ville ou encore par le biais de la presse. Toutefois, désormais, la structure jouit surtout de sa réputation et du bouche à oreille, sans compter que la majeure partie des participants se réinscrivent d'une année à l'autre.

Les inscriptions sont ouvertes en priorité aux retraités rixheimois en général, les 55-60 ans également même si le tarif est différent. Ceux-ci adhèrent à la structure via une adhésion annuelle de 7 € (qui couvre l'année de septembre à août de l'année suivante) puis peuvent s'inscrire aux activités qu'ils souhaitent pratiquer durant l'année en bénéficiant d'un tarif préférentiel : 30 €/an pour la gym, 22 €/an pour la rando-raquette ou encore 10 €/an pour les jeux de société.

Lorsqu'il reste de la place, les inscriptions peuvent aussi être ouvertes aux personnes à partir de 55 ans retraitées n'habitant pas Rixheim. Néanmoins, dans ce cas, en complément de l'adhésion annuelle de 7 € à la Maison de vie, c'est le tarif plein qui s'applique : 18 €/an pour le sport cérébral, 34 €/an pour le ski alpin ou encore 16 €/an pour l'activité tarot.

En 2015, 950 personnes étaient inscrites aux activités proposées, dont 600 adhérents à la Maison de vie. Parmi ceux-ci, un public divers en fonction des activités. Si les activités sportives ou en extérieur attirent plutôt l'intérêt des jeunes retraités, les plus âgés se retrouvent en majorité autour d'activités moins physiques et le plus souvent à l'intérieur. Toutefois, certains adhérents sont inscrits à plusieurs activités. Dans tous les cas, quels que soient l'activité pratiquée ou le profil des retraités, c'est bien la convivialité qui rassemble l'ensemble des participants. En effet, bien loin d'être construite sur une logique de compétition, la Maison de vie se veut avant tout un lieu de rencontres, d'échanges et de plaisir, et au vu des retours des participants, il semble que l'objectif soit largement atteint ! En marge des activités présentes dans le catalogue, la Maison de vie organise également de façon ponctuelle des rencontres-conférences. À titre d'exemple, très bientôt, une banquière retraitée proposera un échange sur la gestion du budget aux retraités intéressés par le sujet.



UNE STRUCTURE QUI REPOSE SUR LE BÉNÉVOLAT

Parmi les activités proposées par la Maison de vie, une très grande majorité sont animées par des retraités bénévoles. Souvent, ce sont les retraités eux-mêmes qui sollicitent la coordinatrice de manière à mettre à disposition d'un groupe à la fois leur temps et leurs compétences. L'équipe de la Maison de vie tient à valoriser le - savoir faire - et le - savoir être - des bénévoles et mettre en valeur leur fonction d'utilité sociale et de transmission. Lorsqu'un animateur doit quitter l'activité, c'est souvent l'un des participants au groupe qui se porte spontanément volontaire pour le remplacer. Aujourd'hui, la Maison de vie fonctionne en partie grâce à la contribution de 75 bénévoles.

En retour, ceux-ci peuvent bénéficier de temps de formation financés par la structure. Les bénévoles peuvent choisir des formations trouvées par leurs propres moyens ou se référer au catalogue de formation de l'ADEIPA qui propose des sessions sur des sujets divers tels que « Marche nordique », « Écoute active et mener des jeux relationnels » ou encore « Garder le nord en toute situation en gérant ses émotions ». Régulièrement, la formation PSC1 (1^{er} secours) est proposée. Prochainement, un atelier « Ensemble sur la route » permettant une révision du code de la route et de la sécurité routière sera proposée aux bénévoles conduisant des minibus. La Maison de vie tient à ses bénévoles et à leur bien-être. C'est pour cette raison que malgré les listes d'attente qui s'allongent, la saturation des groupes d'activité est exclue. En effet, le(s) bénévole(s) (puisque certaines activités sont animées par un binôme voire un trinôme de bénévoles) indique(nt) pour chaque activité le nombre de personnes qu'il(s) se sente(nt) prêt(s) à accueillir. En fonction de l'activité et du tempérament de chacun des animateurs, des groupes de différentes tailles sont constitués, mais le fait de dépasser le nombre limite indiqué par le(s) bénévole(s) est absolument exclu ! Le grand défi auquel est confrontée la Maison de vie est donc celui-ci : recruter de nouveaux bénévoles pour permettre à tous les retraités qui le souhaitent d'intégrer les activités proposées. <

Le RÉSEAU FRANCOPHONE des Villes Amies des Aînés



Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) est une association loi 1901 créée en 2012 dans l'objectif de faciliter les échanges entre les collectivités francophones engagées dans le programme mondial de l'OMS. Dès 2013, il a été officiellement reconnu comme étant affilié au réseau mondial des villes et communautés amies des aînés de l'OMS. Jusqu'à aujourd'hui, il est la seule structure bénéficiant officiellement de cette affiliation.

Le RFVAA est particulièrement développé sur le territoire français. Néanmoins, il compte également des adhérents de Belgique, de Suisse et bientôt d'Afrique du Nord.

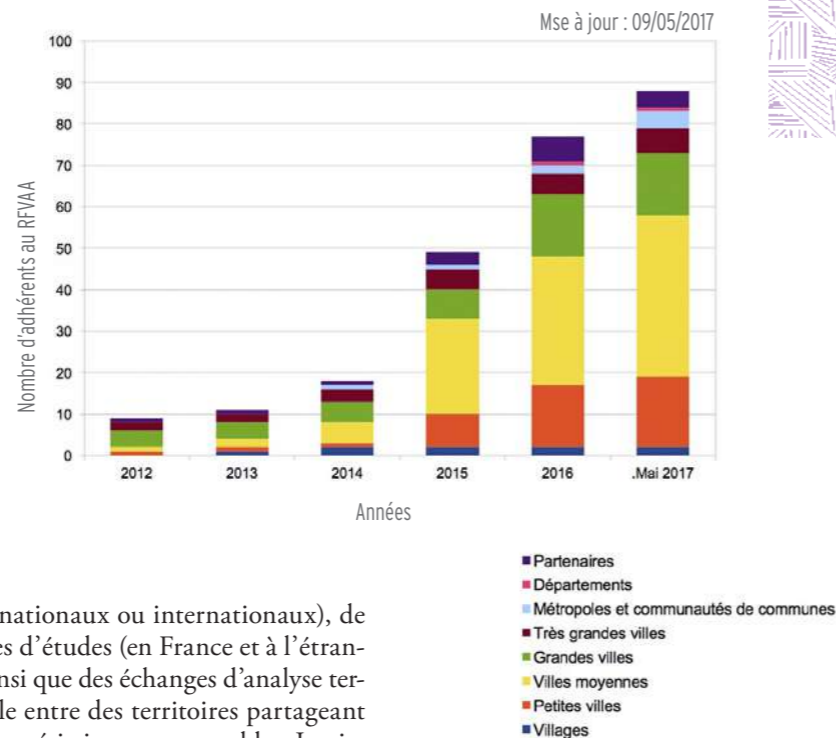
Historiquement, ce sont majoritairement des municipalités qui se sont investies dans la démarche VADA. Néanmoins, afin de pouvoir agir sur les huit domaines de l'environnement bâti et social qui sont au cœur de ce programme, d'autres collectivités ont fait le choix de s'engager dans le RFVAA. Désormais, des métropoles, des communautés de communes, des départements et bientôt des régions se sont engagés, chacun à leur niveau et avec leurs compétences propres, dans une dynamique concrète d'adaptation de la société au vieillissement par le biais du programme VADA.

L'ACTIVITÉ DU RFVAA S'ARTICULE AUTOUR DE QUATRE GRANDS AXES :

→ LES ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES

Le RFVAA, en tant que réseau, vise avant tout à favoriser les échanges d'expériences entre les territoires sur de nombreux sujets liés à la mise en œuvre d'une dynamique VADA. Pour cela, l'association organise un certain nombre de colloques (régio-

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ADHÉRENTS AU RFVAA PAR ANNÉE EN FONCTION DU COLLÈGE D'APPARTENANCE.



naux, nationaux ou internationaux), de voyages d'études (en France et à l'étranger) ainsi que des échanges d'analyse territoriale entre des territoires partageant des caractéristiques comparables. Le site Internet du RFVAA, www.villesamies-desaines-rf.fr est également un outil précieux pour favoriser les échanges, en particulier grâce aux partages d'expérience¹ qui y sont diffusés.

→ L'ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE

L'un des objectifs du RFVAA consiste à développer les outils et méthodes initiés par l'OMS à l'échelle du territoire français, permettant ainsi aux décideurs politiques et techniciens chargés du projet de se saisir sans crainte d'outils directement adaptés à l'organisation administrative et au fonctionnement français. Ainsi, le RFVAA est à l'origine de plusieurs clips de présentation de la démarche et de huit films thématiques proposant des initiatives réalisées dans les huit domaines de la démarche VADA.

Par ailleurs, en tant qu'instance d'accompagnement, le RFVAA apporte un soutien méthodologique aux collectivités tout au long de la mise en œuvre de la démarche dans leur territoire. Cet appui prend forme via des échanges réguliers tout au long des différentes phases mais aussi par l'organisation de formations pour les élus et techniciens qui le souhaitent. Depuis 2015, le RFVAA a également initié un travail de recherche visant à déterminer les principaux obstacles et réussites rencontrés par les territoires engagés dans la dynamique VADA. Cette étude permettra de fournir des clés de réussite aux territoires s'engageant dans le programme VADA ou dans une nouvelle phase de ce dernier.

1. En décembre 2016, presque 200 partages d'expérience sont en ligne sur le site Internet de l'association, répartis dans chacun des huit thèmes de la démarche VADA.

prier dans le but d'une mise en œuvre dans son territoire, sont particulièrement relayées par la presse.

→ LE DIALOGUE AVEC LES INSTANCES NATIONALES

→ LA VALORISATION DES BONNES PRATIQUES

Afin de participer concrètement à l'adaptation de la société au vieillissement et d'encourager une modification profonde des pratiques, le RFVAA fait le choix de valoriser les expériences réussies des collectivités et acteurs impliqués dans la mise en œuvre d'actions innovantes. Ainsi, chaque année, un concours annuel est initié par le RFVAA afin de valoriser les bonnes pratiques des collectivités dans chacun des huit domaines de la démarche VADA. Les lauréats reçoivent leur prix à l'occasion des rencontres annuelles de l'association, au cours desquelles ils ont l'opportunité de présenter leur projet. Là encore, le site Internet du RFVAA, en tant que réservoir de bonnes pratiques, est un outil dynamique et essentiel afin de faire la promotion des actions menées dans les territoires. Ces fiches techniques, qui ont pour but de décrire de façon précise les projets afin que chacun puisse s'en saisir et éventuellement se l'approprier

Le RFVAA, en tant qu'association de collectivités territoriales et expert de la démarche transversale et participative d'adaptation de la société au vieillissement qu'est VADA, a acquis une place privilégiée auprès des instances politiques françaises. Ainsi, le RFVAA a été auditionné par le Sénat, l'Assemblée Nationale, le CESE et le Secrétariat d'Etat délégué à l'Autonomie et aux Personnes Âgées afin d'échanger sur les enjeux de la transition démographique et les moyens concrets pouvant être développés afin de répondre aux nombreux défis impli-

qués par le vieillissement de la population. Ainsi, la démarche VADA et le réseau francophone ont été clairement identifiés en annexe de la Loi d'Adaptation au Vieillessement (ASV) comme un outil permettant l'adoption de politiques urbaines favorables au vieillissement. De même, en septembre 2016, une convention de partenariat a été établie entre le RFVAA et le Secrétariat d'Etat chargé des Personnes âgées et de l'Autonomie. Cette dernière valorise les liens entre les deux structures ainsi que le travail réalisé par le RFVAA durant l'année 2016. <



Fotolia



ADHÉRER AU RFVAA

Les étapes pour devenir une Ville Amie des Aînés

Pour adhérer au RFVAA, la première étape consiste à faire voter une délibération de la collectivité dans laquelle apparaissent les trois éléments suivants :

1. L'adhésion de la collectivité au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés ainsi qu'au Réseau Mondial des Villes et Communautés Amies des Aînés
2. La désignation d'un élu du territoire en tant que représentant au sein du RFVAA (et, si vous le souhaitez, la désignation d'un suppléant qui peut être un élu ou un professionnel de la collectivité)
3. L'engagement à verser une cotisation annuelle dont le montant est fixé en fonction du nombre d'habitants

LES INSTANCES DU RFVAA

Bureau :

- Président : Dijon - François Rebsamen, Maire
- Secrétaire : Lyon - Françoise Rivoire, Adjointe au Maire déléguée aux Liens intergénérationnels et aux Personnes âgées
- Trésorier : Rennes - Véra Briand, Adjointe au Maire déléguée aux personnes âgées et au handicap
- ASBL Perspective (Belgique) - Jean-Michel Caudron, Coordonnateur

Conseil d'Administration :

- Angers - Maxence Henry, Adjoint au Maire délégué aux Personnes Âgées
- Besançon - Danielle Dard, Adjointe au Maire déléguée à la solidarité, la coordination des élus, la lutte contre les discriminations, l'égalité des chances et aux droits des femmes
- Bordeaux - Marie-Françoise Lire, Conseillère Municipale déléguée à la démarche de l'OMS Villes Amies des Aînés
- Chamalières - Chantal Laval, Conseillère Municipale déléguée aux Animations à destination des aînés, au RFVAA et au CMJ

- Limonest - Florence Durantet, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires sociales et aux Solidarités
- Metz - Agnès Migaud, Adjointe au Maire déléguée aux Seniors, au handicap et à l'accessibilité des PMR
- Vaulx-en-Velin - Antoinette Atto, Conseillère Municipale déléguée aux seniors et au Conseil des seniors

L'équipe :

- Pierre-Olivier Lefebvre, Délégué Général
- Angélique Bricler, Assistante
- Floria Finot, Chargée de développement
- Angélique Philipona, Chargée de développement, Doctorante

Le RÉSEAU MONDIAL des Villes Amies des Aînés de l'Organisation Mondiale de la Santé et le Réseau Francophone

ALLOCATION D'OUVERTURE AUX QUATRIÈMES RENCONTRES DU RÉSEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS



Alana Officer
Responsable du réseau mondial Villes Amies des Aînés de
l'Organisation Mondiale de la Santé

ils maquillent une immense diversité. Les stéréotypes ou les discriminations fondés sur l'âge sont appelés l'âgisme et cet âgisme est un phénomène dominant dans le monde actuellement. L'OMS a étudié les résultats d'une étude portant sur 80 000 personnes, dans 57 pays du monde. Selon cette analyse, 60 % des personnes interrogées pensent que les personnes âgées ne sont plus respectées. Nous devons lutter contre l'âgisme pour favoriser la cohésion intergénérationnelle. L'année dernière, l'OMS a publié son premier rapport mondial sur le vieillissement et la santé que je vous invite à consulter. Ce rapport crée un nouveau cadre pour le vieillissement en bonne santé. Il initie une stratégie et un plan d'action mondial sur

le vieillissement et la santé. En mai 2016, le sommet mondial de la santé, qui réunit les représentants de 194 pays du monde, les a invités à adopter cette stratégie qui définit un cadre d'action pour les quinze prochaines années. Les cinq premières années seront dédiées à la construction des partenariats et des bases de données et seront suivies par une décennie d'actions. C'est une énorme opportunité : la vision de cette stratégie c'est un monde dans lequel les gens peuvent vivre une vie longue et saine. L'un des principes sur lesquels repose cette stratégie c'est la solidarité intergénérationnelle. Il y a d'autres principes bien sûr : l'égalité entre les sexes, l'égalité et la non discrimination en raison de l'âge, l'équité etc.

Les événements récents, locaux et mondiaux, parlent d'une rupture de la cohésion sociale. Pourtant, cette cohésion sociale est tellement fondamentale pour que chacun ait la capacité et les possibilités de mener une vie digne ! C'est la solidarité intergénérationnelle qui est fondamentale pour la construction et le maintien de cette cohésion sociale.

Dans nos sociétés qui sont énormément diversifiées nous avons pourtant, en tant qu'êtres humains, cette tendance très involontaire à regrouper les personnes en fonction de leurs ressemblance : race, sexe, âge, handicap... Ces stéréotypes sont fondés sur l'idée que tous les membres d'un groupe sont identiques. Les stéréotypes sont un vrai problème, d'autant plus lorsqu'ils concernent le vieillissement, car



Fotolia



Cette stratégie et ce plan d'action se concentrent sur cinq objectifs :

- Favoriser le vieillissement en bonne santé dans tous les pays.
- Créer un environnement favorable aux personnes âgées, et cela inclut évidemment le programme Villes Amies des Aînés.
- Adapter nos systèmes de santé aux besoins des populations les plus âgées.
- Développer le système de soins de longue durée.
- Améliorer le dispositif d'analyse, de surveillance et de compréhension du vieillissement.

Aujourd'hui je tiens à apporter une attention particulière sur deux actions concrètes de cette stratégie. La première c'est l'im-

portance de continuer à développer avec vous le réseau mondial des Villes Amies des Aînés en tant que mécanisme clé pour les pays qui soutiennent les mesures multisectorielles, locales, pour un vieillissement actif et en bonne santé. Pour la première fois, l'assemblée mondiale de la santé a reconnu l'importance de ce réseau mondial ainsi que les leaders des pays G7, qui en juin 2016 ont demandé un renforcement de ce réseau mondial. Ils ont souligné l'importance de cette approche « *Villes Amies des Aînés* » et la nécessité d'investir sur ce programme. Cela modifie les enjeux, pour vous comme pour nous. Cela nécessite que nous tous, fassions un bilan de notre travail collectif, que nous améliorions l'appui que l'on donne aux élus, aux habitants dans nos

villes, que nous renforçons nos collaborations avec des partenaires clés, solides comme le réseau francophone, programme affilié au réseau mondial et qui est notre seul partenaire en France. Mais en plus, cela signifie que nous devons documenter ce que nous faisons, mesurer et montrer l'impact que l'on a sur le terrain. La deuxième priorité dont je voudrais vous parler, c'est la demande qui a été faite par l'assemblée mondiale de la santé envers le directeur général de l'OMS : développer en coopération avec d'autres partenaires une campagne mondiale afin de lutter contre l'âgisme. L'idée étant de renforcer les initiatives locales, pour atteindre un but ultime qui est d'améliorer le quotidien des personnes âgées et d'optimiser les réponses politiques à cet égard. <



ANNUAIRE DES SITES INTERNET

AG2R LA MONDIALE > <http://www.ag2rlamondiale.fr/>
Colisée > <https://www.groupecolisee.com>
CNAV > <https://www.lassuranceretraite.fr/>
Est Métropole Habitat > www.est-metropole-habitat.fr
FM2J > www.fm2j.com
Fondation de France > <https://www.fondationdefrance.org/fr>
Fondation Vincent de Paul, secteur personnes âgées > <http://mdr.fvdp.org/>
Groupe des Chalets > <https://www.groupepedeschalets.com>
La Poste > <https://www.laposte.fr>
Lyon Métropole Habitat > <https://www.lmhabitat.fr>
MONALISA > <http://www.monalisa-asso.fr/>
MSA > <http://www.msa.fr>
Notre Temps > <http://www.notretemps.com/>
Observatoire national du suicide > <http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/la-drees/observatoire-national-du-suicide-ons/article/l-observatoire-national-du-suicide-ons>
OMS > <http://www.who.int/fr/>
OPAD > <http://www.opad-dijon.fr/>
OPAR > <http://opar.fr/>
Petits frères des Pauvres > <https://www.petitsfreresdespauvres.fr/>
Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
> www.villesamiesdesaines-rf.fr
Réseau mondial des villes et communautés amies des aînés de l'OMS > www.agefriendlyword.org
Viens je t'emène > www.viensjetemene.fr
Voisin-Âge > <https://www.voisin-age.fr>
Wimoov > www.wimoov.org
Ville de Besançon > <http://www.besancon.fr> > [http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/besancon-\(25\)-102](http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/besancon-(25)-102)
Ville de Blagnac > www.mairie-blagnac.fr > [http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/blagnac-\(31\)-170](http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/blagnac-(31)-170)
Ville de Bordeaux > www.bordeaux.fr > [http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/bordeaux-\(33\)-105](http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/bordeaux-(33)-105)
Ville de Brive > www.brive.fr > [http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/brive-la-gaillarde-19-\(19\)-208](http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/brive-la-gaillarde-19-(19)-208)
Ville de Caluire-et-Cuire > www.ville-caluire.fr > [http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/caluire-et-cuire-69-\(69\)-244](http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/caluire-et-cuire-69-(69)-244)

Ville de Chemillé-en-Anjou > www.chemille-en-anjou.fr
> [http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/chemille-melay-\(49\)-135](http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/chemille-melay-(49)-135)
Ville de Dijon > <https://www.dijon.fr> > [http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/dijon-\(21\)-100](http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/dijon-(21)-100)
Ville d'Essey-lès-Nancy > www.esseylesnancy.fr > [http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/essey-les-nancy-\(54\)-162](http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/essey-les-nancy-(54)-162)
Ville de Floirac > www.ville-floirac33.fr > [http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/floirac-\(33\)-147](http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/floirac-(33)-147)
Ville d'Issy-les-Moulineaux > www.issy.com > [http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/issy-les-moulineaux-92-\(92\)-217](http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/issy-les-moulineaux-92-(92)-217)
Ville de L'Union > <https://www.ville-lunion.fr> > [http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/l-union-\(31\)-189](http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/l-union-(31)-189)
Ville de Laval > www.laval.fr > [http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/laval-\(53\)-182](http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/laval-(53)-182)
Ville du Havre > <https://www.lehavre.fr> > [http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/le-havre-\(76\)-108](http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/le-havre-(76)-108)
Ville de Lons-le-Saunier > www.lonslesaubier.fr > [http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/lons-le-saunier-\(39\)-109](http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/lons-le-saunier-(39)-109)
Ville de Lyon > www.lyon.fr > [http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/lyon-\(69\)-101](http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/lyon-(69)-101)
Commune de Meaulne > <http://www.meaulne.fr> > [http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/meaulne-\(03\)-119](http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/meaulne-(03)-119)
Ville de Metz > [metz.fr](http://www.metz.fr) > [http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/metz-\(57\)-110](http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/metz-(57)-110)
Ville de Rennes > [metropole.rennes.fr](http://www.metropole.rennes.fr) > [http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/rennes-\(35\)-103](http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/rennes-(35)-103)
Ville de Rixheim > www.ville-rixheim.fr > [http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/rixheim-68-\(68\)-206](http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/rixheim-68-(68)-206)
Ville de Sceaux > www.sceaux.fr > [http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/sceaux-\(92\)-121](http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/sceaux-(92)-121)
Ville de Schoelcher > www.mairie-schoelcher.fr > [http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/schoelcher-\(972\)-169](http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/schoelcher-(972)-169)
Ville de Strasbourg > www.strasbourg.eu > [http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/strasbourg-\(67\)-161](http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/strasbourg-(67)-161)
Ville de Toulon > <http://www.toulon.fr> > [http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/toulon-\(83\)-114](http://villesamiesdesaines-rf.fr/membres/toulon-(83)-114)

NOTES

REMERCIEMENTS

Le Réseau francophone des Villes Amies des Aînés tient à remercier l'ensemble des acteurs qui se sont associés à ce projet et sans lesquels ce fascicule n'aurait pu voir le jour.

Tout d'abord, Notre Temps et plus spécifiquement Maxime de Jenlis, pour sa bienveillance et son soutien concret dans le cadre de la réalisation de ces livrets.

AG2R LA MONDIALE, partenaire fort du RFVAA sur de nombreux sujets tels que celui-ci, ainsi que Romain Tribalat, Chargé de mission Projets et Partenariats, pour son soutien et ses conseils avisés.

Alana Officer, responsable du Réseau mondial des villes et communautés amies des aînés de l'OMS pour le travail collaboratif et de confiance établi entre le RFVAA et le réseau mondial.

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés remercie également l'ensemble des contributeurs de cet ouvrage, ainsi que les personnes qui en ont été le relais :

- Les Villes de Besançon, Blagnac, Bordeaux, Brive, Caluire-et-Cuire, Chemillé-en-Anjou, Dijon, Essey-lès-Nancy, Floirac, Issy-les-Moulineaux, L'Union, Laval, Le Havre, Lons-le-Saunier, Lyon, Meaulne, Metz, Rennes, Rixheim, Sceaux, Schoelcher, Strasbourg, Toulon et la Métropole de Toulouse.
- Michèle Dion, Professeur émérite de démographie, Université de Bourgogne Franche-Comté
- Dominique Argoud, Sociologue, Université Paris-Est Créteil, LIRTES EA 7313
- Séverine Chemin Le Piolet, Architecte-Urbaniste, Docteur en aménagement du territoire, Laboratoire Pacte, Université Grenoble Alpes, Chargée de mission ingénierie territoriale, CAUE de l'Isère
- MONALISA et Jean-François Serres, référent national, ainsi que Valérie Leveque, chargée de communication
- Les petits frères des Pauvres et Jean-Pierre Bultez, représentant dans les réseaux européens
- L'Observatoire national du suicide et Anne-Sophie Rigaud
- La Fondation de France et Agathe Gestin, responsable Fonds Individualisés et Programmes Solidarités

- Nationales, ainsi que Laurence de Nervaux, responsable de l'Observatoire de la Fondation de France
- La CNAV et Antonin Blanckaert, directeur national de l'action sociale, ainsi que Gauthier Caron-Thibault, conseiller du directeur
- La MSA et Emmanuelle Pion, chargée de mission gérontologie - Direction du développement sanitaire et social CCMSA
- La Poste et Delphine Mallet, directrice des services de la silver économie, ainsi que Laure Espinassier, responsable communication et des relations presse
- La Ville de Dijon et Dominique Martin-Gendre, conseillère municipale déléguée à la politique de l'âge, ainsi que Muriel Martin, Responsable du service Prestations et Réseaux Seniors
- Notre Temps et Carole Renucci, directrice des rédactions, ainsi que Christelle Dellière, responsable Veille stratégique et éditoriale
- Floria Finot, chargée de développement du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés